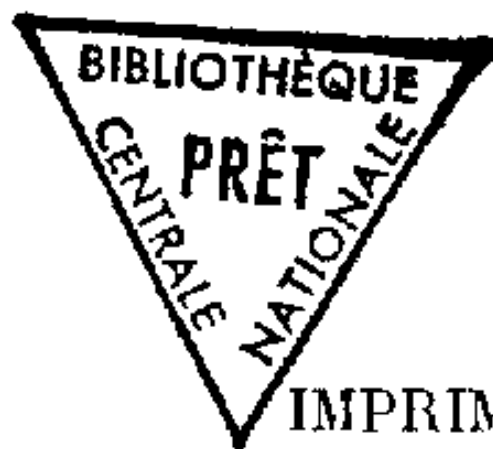


PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.

ANNÉE 1875.



NÎMES
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE J.-B. ROUCOLE
Grand Cours, près la Poste.

N.C.P.

1875.

22. 80

17. 01

TABLE DES PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE DU GARD.

Année 1875.

Faits académiques.

M. <i>Eugène Brun</i> , élu président.....	13
M. <i>Emile Im-Thurn</i> , élu vice-président...	13
Démission de M. <i>Em. Im-Thurn</i>	39
Élection de M. <i>Irén. Ginoux</i> , en sa place...	39
Élection de MM. <i>René Deloche</i> et <i>Isaie Brunel</i> , comme membres titulaires résidants.	51
Élection de M. <i>Charles Domergue</i> , comme membre titulaire non-résidant	131
Élection de M. le baron <i>de Rivières</i> comme associé-correspondant	51
Élection de M. <i>Félix Ducoin</i> , comme asso- cié-correspondant.....	65
Élection de M. le docteur <i>Victorin Laval</i> , comme associé-correspondant.....	96
Élection du docteur <i>Bourdel</i> , comme asso- cié-correspondant.....	131
Élection de M. <i>Bruguier-Roure</i> , comme associé-correspondant.....	178

Mort de M. <i>Numa Boucairan</i> , membre honoraire, et de M. <i>Ernest Rédarès</i> , membre résidant	62
Mort de M. <i>Léonce Maurin</i> , membre honoraire	100
Mort de M ^{gr} <i>Henri A. Plantier</i> , évêque de Nîmes.	101
Commission de publication (MM. <i>Ch. Dombre</i> , <i>Jr Ginoux</i> , <i>Ch. Lenthéric</i> et <i>Eugène Bolze</i>	13
La même Commission est chargée de choisir, dans le domaine de la science ou de l'industrie, le sujet qui doit être mis au concours pour 1875	13
Commission nommée au sujet d'une médaille d'or à faire frapper pour être distribuée aux lauréats de nos concours (MM. <i>Aug. Aurès</i> , <i>E. Germer-Durand</i> et <i>Ch. Liotard</i>).	141
Rapport fait par M. <i>Ch. Liotard</i> au nom de cette Commission.	157
Commission nommée pour juger les mémoires envoyés au concours d'Histoire et d'Archéologie (MM. <i>Ar Viguié</i> , <i>A.-H. Révoil</i> , <i>Q. des Rivières</i> , <i>Léon Penchinat</i> , <i>Gust. Pelon</i> , <i>Ch Lenthéric</i> et <i>A. de Grisy</i>).	24
Rapport fait par M. <i>Ch. Lenthéric</i> au nom de cette Commission.	110
Compte rendu de la situation financière par M. <i>Ch. Liotard</i> , trésorier.	25
Approbation des comptes.	39
Deux jetons d'argent sont attribués à	

MM. Roumajon et Raybaud, donateurs d'ossements fossiles trouvés sur le ter- ritoire de Saint-Laurent-des-Arbres....	144
Démarches relatives au legs de M. Mau- menet.....	117
L'Académie accorde à la Société indus- trielle de Flers (Orne) l'échange de nos Mémoires avec ses publications.....	6
La Commission archéologique de Nar- bonne demande l'échange.....	37
La Société d'histoire naturelle de Colmar demande que l'Académie lui complète sa collection de nos Mémoires. — Accordé.	38
Le Comité archéologique de Senlis réclame également des volumes de nos Mémoires qu'il n'aurait pas reçus.....	84
La Société khédiviale de géographie éta- blie au Caire demande l'échange.....	121
Cet échange est accordé sur un rapport de M. <i>Ir. Ginoux</i>	131
Le Ministre de l'Instruction publique de- mande des renseignements sur l'Acadé- mie pour la rédaction d'un <i>Annuaire général des Sociétés savantes</i> . Le secré- taire-perpétuel est chargé de répondre.	10
Lettre du Ministre de l'Instruction publi- que relative à l'Assemblée générale des Sociétés savantes qui doit se tenir à Paris, les 31 mars, 1 et 2 avril 1875....	12
Nouvelle lettre du Ministre relative au même sujet.....	38
MM. <i>Aug. Aurès</i> , l'abbé <i>P. Azais</i> , <i>Ar.</i>	

<i>Viguié</i> et <i>Ch. Lenthéric</i> sont délégués pour représenter l'Académie à l'Assemblée générale des Sociétés savantes....	51
Le colonel Alfred Nicot fait hommage à l'Académie d'une photographie du portrait de son père, <i>M. J.-B.-Pierre Nicot</i> , ancien secrétaire-perpétuel.....	71
M ^{gr} Besson, nouvel évêque de Nîmes, assiste à la séance du 4 décembre. — Il est complimenté par M. l'abbé <i>P. Azaïs</i> , secrétaire-perpétuel.....	161

Archéologie.

Rapport sur les « Mélanges d'archéologie » de M. le baron de Rivières, par M. l'abbé <i>P. Azaïs</i>	25
Note sur un caillou gravé et sur un milliaire de Constantin, par M. <i>E. Germer-Durand</i>	51
Communication verbale sur un verre infrangible connu des anciens, par <i>le même</i> .	71
Textes anciens relatifs au verre infrangible, recueillis et traduits par <i>le même</i> ..	80
Mobilier funéraire d'une tombe romaine découverte à Boissières, par MM. <i>Aug. Aurès</i> et <i>E. Germer-Durand</i>	91
Mémoire sur les mosaïques romaines trouvées à Nîmes, par feu <i>Aug. Pelet</i> ..	117
Inscription honorifique de <i>C. Soillius Valerianus</i> , par M. <i>E. Germer-Durand</i>	139

Beaux-Arts.

Rapport sur les Mémoires de la Société de Cambrai (Artistes cambrésiens du IX ^e au XVI ^e siècle), par M. <i>Jules Salles</i> ..	6
Le centenaire de Michel-Ange (1 ^{re} partie), par <i>le même</i>	159
Le centenaire de Michel-Ange (2 ^e partie), par <i>le même</i>	164

Biographie.

Notice nécrologique sur M. Gaston Goirand de Labaume, par M. <i>Gustave Pelon</i> .	158
Rapport sur l'ouvrage de M. A. Germain : « P. Gariel, sa vie et ses ouvrages » par M. l'abbé <i>P. Azais</i>	134
Notice sur M. Alexandre Colin, peintre, par M. <i>J. Salles</i>	173

Géographie.

L'étang de Salces et le fort de Leucate, par M. <i>Ch. Lenthéric</i>	47
L'ancien port de Narbonne (1 ^{re} partie), par <i>le même</i>	83
L'ancien port de Narbonne (2 ^e partie), par <i>le même</i>	93
Maguelonne, par <i>le même</i>	170

Histoire

Rapport sur l'ouvrage de M. G. Boissier : « La Religion romaine d'Auguste aux Antonins », par M. <i>Eug. Bolze</i>	9
--	---

Sur un passage des Mémoires de Saint-Simon relatif à Guillaume de Lamignon, par M. <i>Gust. Pelon</i>	96
Histoire de la Charité à Nîmes (suite et fin), par M. l'abbé <i>P. Azais</i>	102

Législation.

Les Capitulations et la réforme judiciaire en Egypte, par M. <i>Irénée Ginoux</i>	66
--	----

Littérature.

Rapport sur le livre de M. Aubertin : « Origines de la langue française » par M. <i>Ed. Bondurand</i>	13
Etude sur Bourdaloue (1 ^{re} partie), par M. <i>A. de Grisy</i>	52
Etude sur Bourdaloue (2 ^e partie), par <i>le même</i>	72
Compte-rendu de lectures faites à l'Assemblée générale des Sociétés savantes (section d'Histoire et de Philologie), par M. l'abbé <i>P. Azais</i> , l'un des délégués.....	71
Rapport sur deux opuscules de M. Dauphiné, par M. <i>Quesnault des Rivières</i> ...	85
Rapport sur le dernier volume publié par la Société Philotechnique de Paris, par M. <i>Ch. Liotard</i>	110
Lucilius et Béranger, ou deux poètes populaires, par M. <i>A. de Grisy</i>	121

Médecine.

L'Hermaphrodisme au point de vue médico-légal, par M. le docteur <i>Victorin Laval</i>	68
Des anomalies du voile du palais, par M. le docteur <i>Albert Puech</i>	98
Rapport sur des opuscules de M. le docteur Bourdel, par <i>le même</i>	132
Etude sur les épidémies à Nîmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (1 ^{re} partie), par M. le doct. <i>Vict. Laval</i> .	148
Etude sur les épidémies à Nîmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (2 ^e partie), par <i>le même</i>	170
Etude sur les épidémies à Nîmes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours (3 ^e partie), par <i>le même</i>	185

Musique.

Rapport sur l'ouvrage de M. L. Pellet : « Essai sur l'Opéra en France », par M. <i>Ch Liotard</i>	143
---	-----

Paléontologie.

Ossements fossiles trouvés à Saint-Laurent-des-Arbres, par M. <i>Edouard Tribes</i> .	128
Les grottes sépulcrales de Lanuéjols (Gard) et de Fraissinet-de-Fourques (Lozère), par M. <i>Adr. Jeanjean</i>	182

Philosophie.

Etude sur le livre de M. Fouillée : « La Liberté et le Déterminisme », par M. <i>Eug. Bolze</i>	29
---	----

Poésie.

L'Ase et si Mestre, fable, par M. A. <i>Bigot</i> .	99
La Dépopulation, par M. <i>Eug. Brun</i>	35
Un vallon de nos Cévennes, par <i>le même</i> ..	77
<i>Latebræ dulces</i> , par M. <i>Gust. Pelon</i>	48
La légende du Chasseur noir, par <i>le même</i> .	48
Traduction d'une épître d'Horace (I, x), par M. <i>Barafort</i>	47
Lou Pagamén d'uno counsulto d'avouca, par M. <i>Paul Félix</i>	111

Sciences.

Compte-rendu de quelques découvertes communiquées à l'Assemblée générale des Sociétés savantes. (Section des sciences), par M. <i>Ch. Lenthéric</i>	70
---	----

Voyages.

Rapport sur une notice de M. F. Ducoin : « L'abbaye du Mont-Cassin », par M. l'abbé <i>P. Azais</i>	39
---	----

~~~~~

# PROCÈS-VERBAUX

DE

# L'ACADÉMIE DU GARD.

— — — — —

*Séance du samedi 2 janvier 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; E. Aurès, Liotard, Penchinat, Bolze, Ginoux, Doze, Bigot, Verdier, membres résidants ;

Bondurand, membre non-résidant, faisant fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

*Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet ; tome II, 1873-74.*

*Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1872-73.*

*Travaux de l'Académie nationale de Reims ; 54<sup>e</sup> volume, année 1872-73.*

*Procès-verbaux des séances de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt ; 2<sup>e</sup> série, tome II, 1872 et 1873.*

*Mémoires de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt ; tome I, n<sup>o</sup> 2, nouvelle série.*

*Société linnéenne du Nord de la France ; n<sup>o</sup> 30, décembre 1874.*

*Poésies diverses.* par M. Victor Thouron, élève de l'École normale, président de la Société académique du Var.

La Société industrielle de Flers (Orne), qui se propose pour but l'étude de tout ce qui peut contribuer au progrès de notre industrie, nous envoie un exemplaire de ses statuts, et nous offre de nous adresser, tous les trois mois, le résumé de ses travaux. Elle sollicite, en échange, l'envoi de nos *Mémoires*. L'Académie adopte l'échange.

M. Jules SALLES lit un rapport sur les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai* ; il entretient l'Académie des artistes cambrésiens du IX<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle :

« Par leur voisinage de la Flandre, les artistes de Cambrai devaient se rapprocher de cette école qui passe pour avoir donné naissance à la peinture à l'huile. Les œuvres des Van Eyck, des Hemmelinck, des Metsis, des Rubens, des Snyders, des Van Dyck et des Téniers ne pouvaient demeurer sans influence sur eux.

» Pendant tout le moyen âge et postérieurement, c'est dans les corps de métiers d'art qu'il faut chercher des maîtres. Les élèves, sous le nom d'*apprentis*, recevaient dans leurs ateliers l'enseignement propre à en faire des artisans-artistes. L'art, en se sécularisant au XIII<sup>e</sup> siècle, avait provoqué l'établissement de ces corporations. Franc-maçonnerie du travail, elles succédaient, en se spécialisant, aux associations monastiques, qui les renfermaient toutes dès l'abord.

» La bibliothèque communale de Cambrai possède, dans ses nombreux manuscrits à miniatures, de véritables spécimens de l'art des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles ; mais le plus grand nombre se retrouve dans un monastère de l'ordre de S. Benoît, où les moines étaient obligés de cultiver la calligraphie et la miniature ».

» L'auteur du mémoire analysé compare les prix auxquels étaient payés les artistes de ces temps-là, aux prix modernes. Ainsi Van

Eyck, en 1439, coloriait, pour le duc de Bourgogne, un manuscrit composé de 272 lettres majuscules et 12 plus petites, moyennant 6 livres 6 sols 6 deniers. Vingt-six ans après, Jean Memling peignait, pour la corporation des libraires de Bruges, un tableau d'autel à quatre volets, dont il fournissait les panneaux, pour la modique somme de 8 livres 2 escalins. A présent, une petite toile de Meissonnier se paie 80,000 francs.

» Parmi les artistes de Cambrai qui, jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, ont concouru au développement des arts dans le nord de la France, il faut citer Pierre de Franqueville, le sculpteur de Henri IV et de Louis XIII, auteur d'un *Goliath* et d'un groupe intitulé *le Temps enlevant la Vérité*. On lui reproche de mettre trop d'ampleur dans les draperies et de remplacer parfois la grâce par le maniéré.

» Vers le xviii<sup>e</sup> siècle, les Saint-Aubert forment, comme la famille Vernet, trois générations d'artistes. L'un d'eux fonda l'école de dessin de Cambrai. Un autre peignit en grisaille l'*Automne*, représenté par des enfants dans des attitudes charmantes. Une photographie jointe au volume permet d'apprécier la valeur de cette composition.

» Jusqu'à la révolution de 89, les artistes cambrésiens suivirent les traditions flamandes,

dans une quiétude parfaite. La secousse des événements fut rude. Un assez grand nombre, cependant, eurent le courage de se livrer encore à des travaux qui exigent, avant tout, l'isolement et la tranquillité. Joseph Berger, entre autres, qui sentit naître sa vocation dans l'atelier de menuiserie de son père, en lui voyant tracer des plans et des épures, fut élève de Prud'hon et obtint du succès, au Salon de 1824, avec son *Marchand de coco*. Placé entre les classiques et les romantiques, Berger conserva un sage éclectisme, et Gros put dire à ses élèves, en parlant de ses portraits de 1834 : « Voilà, messieurs, comment il faut peindre ; allez voir ces portraits ».

» L'auteur du mémoire analysé est M. Devrieux ».

M. Eug. BOLZE lit une étude sur un livre de M. Gaston Boissier, intitulé : *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins* :

« ..... Le livre que M. Gaston Boissier vient de publier sous le titre de : *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, a ce caractère rare d'être une œuvre littéraire autant que de science et d'érudition. Chose remarquable ! dans ces deux volumes si pleins de faits, d'aperçus nouveaux, des plus fines théories

de la critique moderne, vous ne trouveriez pas un néologisme, un de ces tours prétentieux que l'on croit trop les compagnons obligés de toute nouveauté intellectuelle.

Sur des penses nouveaux, faisons des vers antiques

disait Chénier. M. Boissier pense que la langue française de la belle époque est assez souple, assez variée, assez puissante pour suffire à tout, et qu'il est plus difficile et meilleur d'innover dans les idées que dans les mots ».

M. Jules SALLES montre à l'Académie de belles photographies au charbon de M. Braume.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

~~~~~

Séance du samedi 16 janvier 1875.

Présents : MM. Eug. Brun, *vice-président* ; Salles, Vigné, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Ginoux, Verdier, Dombre, Bolze, de Grisy, Doze, Bondurand, *membre non-résidant*, et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. *Liotard* dépose un nouveau volume de poésies de notre confrère M. *Chalmeton*, avec une préface de M. Emman. des Essarts, professeur à la Faculté des lettres de Clermont.

Le secrétaire dépose les ouvrages adressés, dans la quinzaine, à l'Académie.

Le Ministre de l'instruction publique, voulant reprendre la publication interrompue d'un *Annuaire général des Sociétés savantes*, de-

mande à l'Académie du Gard divers renseignements sur la date de sa fondation, le nombre de ses membres, le nombre de volumes publiés, les titres des ouvrages publiés à part. Ces renseignements lui seront transmis par le secrétaire-perpétuel.

M. le Ministre fait connaître que la réunion des délégués des Sociétés savantes des départements aura lieu le 31 mars, le 1^{er} et le 2 avril. Il prévient qu'il a mis une somme de 3,000 francs à la disposition de chacune des trois sections du Comité des sociétés savantes, pour être distribuée, à titre d'encouragement, aux meilleurs mémoires d'histoire, d'archéologie et de science.

A l'occasion de l'expiration de ses fonctions de président de l'Académie, M. Ern. Roussel écrit au secrétaire-perpétuel pour le prier de se faire l'interprète de sa gratitude auprès de ses confrères.

L'Académie accueille avec sympathie les sentiments que lui exprime son ancien président. Elle lui vote des remerciements pour la cordialité franche et dévouée qu'il a montrée dans l'accomplissement de ses fonctions, et lui donne un successeur au fauteuil de la présidence.

M. *Eug. Brun* est nommé président, et M. *Im-Thiurn*, vice-président.

Il est ensuite procédé à la nomination d'une Commission chargée de choisir les lectures qui doivent entrer dans la composition du volume de nos *Mémoires* pour l'année 1874.

Sont appelés à faire partie de cette commission de publication, avec les membres du bureau, MM. Dombre, Ginoux, Lenthéric et Bolze.

Cette même commission est chargée de choisir, dans le domaine de la science ou de l'industrie, le sujet qui doit être mis au concours pour l'année 1875.

M. BONDURAND donne ensuite lecture d'une analyse de l'ouvrage de M. Aubertin, ancien professeur au Lycée de Nîmes, sur les *Origines de la Langue française* :

« La philologie est une science qui assurément a ses aspérités ; mais, quand elle est exposée par un esprit de la valeur de M. Aubertin, il semble qu'elle doive charmer les plus réfractaires. Le savant recteur de Clermont a mis à profit les études approfondies et les décou-

vertes des vingt dernières années sur nos origines littéraires. Il en offre aux gens du monde un résumé aussi remarquable par l'abondance des faits que par la sûreté de la critique. Une méthode simple, aisée, également dépourvue de prétention et de sécheresse, ouvre à ceux qui ne sont pas initiés d'attrayantes perspectives sur l'histoire de notre vieille langue, et la rappelle à ceux qui savent. Les noms de MM. Littré, Guessard, Paulin Pâris, Natalis de Wailly, Francisque Michel, Leroux de Lincy, Paul Meyer, Gaston Pâris, Auguste Brachet; ceux de Diez, de Karl Bartsch, de Kervyn de Lettenhove se pressent dans les notes de ce livre et lui donnent toute l'authenticité désirable. Nos vieux mots et nos vieux textes lui communiquent, pour ainsi dire, leur cachet et leur saveur.

» L'auteur embrasse la période comprise entre le 1^{er} et le IX^e siècles.

» Il recherche d'abord les éléments gaulois du français. Trois idiomes se parlaient dans les Gaules, au temps de César : l'aquitain, qui tenait beaucoup de l'ibère, le belge et le gaulois. Ces deux derniers présentaient les mêmes caractères essentiels. Le celtique moderne est un dérivé de l'ancien gaulois, qui n'a donné au

français qu'une vingtaine de mots, tels que : *Arepennis*, arpent ; *alauda*, alouette ; *carrus*, char ; *beccus*, bec ; *saccus*, sac.

» On a des indices de l'existence d'une déclinaison dans le celtique ancien. Cette langue ne put résister à l'influence littéraire de Rome et de la Grèce, qui pénétra par le midi de la Gaule.

» On est forcé de constater la pauvreté relative des faits certains et des probabilités solides sur les éléments les plus anciens du français. La plus abondante, la véritable source de notre langue, c'est le latin.

» Quand Rome eut dompté la Gaule, elle employa les vastes ressources de sa puissance à transformer le peuple vaincu en nation gallo-romaine. D'une part, elle fonda des villes, changea ou abolit les noms et les souvenirs du pays, déplaça les capitales, proscrivit et massacra les rebelles ; de l'autre, elle fit briller les prestiges et les séductions, elle prodigua les améliorations matérielles, elle promit la sécurité, la vie heureuse en échange de l'indépendance : cirques, thermes, théâtres, écoles, concours poétiques, voies ouvertes au commerce, honneurs accordés aux habitants, elle

n'épargna rien pour attirer et éblouir. Les Gaulois adoptèrent la langue du vainqueur, avec ses lois, sa religion, ses mœurs, sa littérature, ses dignités et ses richesses. Un siècle après César, la jeunesse ne savait plus rien de son pays. L'extermination des bardes et des druides avait porté un coup mortel au celtique. Affaibli, discrédité, ayant laissé dans le parler populaire un certain nombre d'expressions qui, pour la plupart, prirent une forme latine, il se réfugia en Armorique où la vieille religion, les anciennes mœurs, défendues par la sauvagerie des lieux et des hommes, retrem-pées et raffermies par de fréquentes émigrations de la Grande-Bretagne, n'avaient point reçu l'atteinte des révolutions accomplies. Quant à l'aquitain, il se cantonna sur les deux versants des Pyrénées, dans le pays basque.

» Au v^e siècle, les invasions apportèrent dans cette situation un élément nouveau, le tudesque. Le latin demeura langue officielle, même pour les barbares, et les lois germaniques furent rédigées en latin; mais la masse des envahisseurs n'imita pas ses chefs et ne se convertit ni facilement ni également à la langue des Gallo-Romains. Dans le Midi, au centre, à l'Ouest, les Visigoths et les Burgondes, les Francks eux-mêmes se mêlèrent à la popu-

lation civile et se laissèrent absorber. Mais dans le Nord, siège de la puissance franque, le tudesque résista. Les Francks du Nord gardèrent, avec leur idiome, les traditions et les coutumes nationales, les poésies de leurs scaldes, apportées des forêts de la Germanie et recueillies plus tard par Charlemagne. Voilà l'état linguistique de la Gaule à la fin du VI^e siècle, quand les invasions ont produit leurs conséquences.

» Le nombre des réfractaires à la langue des Gallo-Romains alla toujours en diminuant, jusqu'au moment où, par l'avènement de la troisième dynastie et la formation du royaume de France, ce reste de Germains fut rejeté au delà du Rhin. M. de Chevalet estime à 752 le nombre des radicaux tudesques qui, par l'intermédiaire du latin populaire, ont passé dans le français du moyen-âge. La presque totalité de ces mots germaniques se rapporte à la guerre, à la législation, à la marine, à la chasse; quelques uns sont des termes de débauche; bien peu appartiennent au domaine supérieur des langues, à l'expression des idées abstraites.

» La destruction des arts et des élégances de la civilisation, conséquence générale des invasions, devait être bien plus funeste au latin

que cette alluvion peu considérable de mots tudesques. Altéré par la barbarie croissante, modifié par le libre génie des populations, le langage des Gallo-Romains subit une dégradation insensible et se transforma, sans qu'il y eût jamais solution de continuité, en une langue nouvelle qui tenait tout ou à peu près tout du latin, qui en offrait l'image visible, bien que défigurée, mais qui n'était plus lui.

» Où sont les textes, sans remaniements ni retouches, qui nous permettent d'étudier, dans la sincérité de ses incorrections, le bas-latin de l'époque mérovingienne? M. Aubertin indique les diplômes mérovingiens, les formules de Marculphe, moine du VII^e siècle; les textes anciens de la loi salique, les inscriptions chrétiennes, les monnaies mérovingiennes, les fragments de S. Avit, les glossaires, etc., etc. Diez a tiré de ces documents une liste de 164 mots qui sont devenus des mots français. Citons : *aciarium*, acier; *caminus*, chemin; *casnus*, chêne; *collina*, colline; *drappus*, drap; *gamba*, jambe; *ruga*, rue; *tornare*, tourner; *troppus*, troupeau.

» Au lieu des six fonctions casuelles distinguées par la grammaire classique, la syntaxe ne semble plus en distinguer que deux, le sujet et le régime.

» La plus ancienne mention de la langue romane se rencontre en 659, dans la vie de S. Mummolin. Charlemagne a entendu parler le roman ou ancien français et l'a sans doute, à l'occasion, parlé lui-même. Il savait le latin, un peu de grec et même d'hébreu, mais il parlait ordinairement le tudesque, sa langue maternelle.

» Les glossaires de Cassel et de Reichenau, les serments de Strasbourg en 842, sont de précieux vestiges de l'ancien roman. Plus tard, au x^e siècle, on voit naître la poésie moderne, au Nord et au Midi. Les monuments de la langue romane qui appartiennent à cette époque, la *Cantilène de S^{te} Eulalie*, la *Passion du Christ*, la *Vie de S. Léger*, le *Poème sur Boèce*, sont en vers rimés ou assonancés : l'organe de la pensée française est créé, l'idiome est constitué dans ses éléments essentiels, et déjà la littérature commence.

» Dans d'excellents chapitres sur les règles de l'ancien français, M. Aubertin fait ressortir l'influence prépondérante de l'accent tonique dans la formation des mots, et la distinction capitale du cas-sujet et du cas-régime.

» Il jette ensuite un regard d'ensemble sur

les langues romanes et leur formation, en Espagne et en Italie comme en Gaule. Son analyse fine et savante nous fait toucher au doigt la raison de leurs analogies et de leurs différences. En Gaule, nous rencontrons la distinction célèbre qui partage l'idiome roman en deux langues : la langue d'oc et la langue d'oïl. Né en même temps que le français du Nord, le provençal se perfectionna plus vite ; il s'éleva rapidement, dans les poésies des troubadours, à un degré d'élégance dont la langue d'oïl était alors fort éloignée.

» Les poètes provençaux sont les premiers en Europe, depuis la fin des lettres antiques, qui aient eu du goût et du style.

» Avant que la langue d'oïl réussit à constituer et à faire prévaloir un idiome unique et définitif, elle était elle-même divisée en dialectes nombreux qu'on peut réduire à quatre types principaux : le normand, le picard, le français de l'Île-de-France et le bourguignon.

» Comme le dialecte attique en Grèce, comme le castillan en Espagne et le toscan en Italie, le français éclipsa tous les autres dialectes, mais il transigea sur quelques points et fit des emprunts aux vaincus.

» Dès sa naissance, la langue française, formée, comme la France elle-même, par un travail de dix siècles, prit, parmi les langues de l'Europe, le rang que la France occupait parmi les peuples. La conquête normande la porta en Angleterre, et jusqu'au milieu du XIV^e siècle elle fut en ce pays la langue de la cour, de la noblesse, du gouvernement, des tribunaux, de tout ce qui avait une situation. Elle passa, avec nos armes, dans le royaume des Deux-Siciles, à Constantinople et en Grèce; des princes d'origine française, devenus rois de Hongrie, de Portugal et de Pologne, la firent connaître à ces royaumes. En Allemagne, Frédéric II et sa cour cultivèrent la poésie française. En Italie, l'usage du français fut général. Brunetto Latini, le maître de Dante, disait que c'était « la parole la plus délectable et la plus commune à toutes gens ». La popularité de notre idiome était due surtout au rapide éclat, à l'influence universelle de la poésie héroïque et chevaleresque.

» M. Aubertin termine l'étude des origines du français par un chapitre sur le vers français, instrument de cette poésie nouvelle. Notre ancienne métrique et son histoire y sont traitées avec la clarté et l'autorité que nous n'avons cessé de reconnaître dans cet intéressant ou-

vrage, bien fait pour inspirer à tous le goût de la linguistique. Nous nous désintéressons trop en France des grandes et belles questions de la philologie. Hélas ! en ce point comme en bien d'autres, nous sommes peu portés à conserver un même niveau avec nos voisins. Espérons que le livre de M. Aubertin contribuera à créer chez nous un public pour ces sciences, que nous ne connaissons guère que de nom ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 30 janvier 1875.

Présents : MM. Brun, *président* ; Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Ginoux, Verdier, Gaidan, Bolze, de Grisy, Doze ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Clermont-Ferrand ; tome xv, 1873.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme ; 32^e livraison, 1875.

Bulletin de la Société Dunoise ; janvier 1875, complément.

L'Académie des sciences et lettres de Mont-

pellier envoie à l'Académie du Gard, pour compléter sa collection, le II^e fascicule de 1865, le III^e fascicule de 1866, le I^{er} fascicule de 1867, le II^e fascicule de 1868, le III^e fascicule de 1869, le IV^e fascicule de 1870, le I^{er} fascicule de 1871 et le II^e fascicule de 1872, faisant partie des *Mémoires de la section des sciences*.

Elle envoie également, pour la *section des lettres*, le III^e fascicule de 1866, le IV^e fascicule de 1867, le I^{er} fascicule de 1869, les II^e et III^e fascicules de 1870-1871 et le IV^e fascicule de 1872.

L'Académie complète cet envoi par le IV^e fascicule des années 1866-1868, par le V^e fascicule de 1869 et par le VI^e fascicule des années 1870-1871, renfermant les *Mémoires de la section de médecine*, parmi lesquels se trouve un mémoire de notre confrère M. Alb. Puech.

Sur la proposition du secrétaire, l'Académie nomme une commission chargée de juger les ouvrages envoyés au concours de cette année, qui a pour objet une question d'histoire ou d'archéologie locale. Font partie de ce jury d'examen : MM. Viguié, des Rivières, Penchinat, Pelon, de Crisy, Révoil et Lenthéric.

M. LIOTARD, *trésorier*, expose la situation financière de l'Académie. Il fait connaître les recettes, qui se composent des cotisations des membres résidants, de celles des membres non-résidants et des associés correspondants, et des subventions accordées par le Conseil général, par le Conseil municipal et par M. le Ministre de l'Instruction publique. Il expose ensuite les dépenses, provenant des jetons de présence accordés aux membres résidants, des frais d'impression du volume des *Mémoires*, des *Procès-verbaux*, des reliures et d'autres frais divers. L'Académie constate, avec plaisir, que, grâce à la bonne gestion de notre trésorier, les recettes excèdent de beaucoup les dépenses.

M. l'abbé AZAÏS présente un rapport sur un ouvrage d'archéologie, dont M. le baron de Rivières, du Tarn, a fait hommage à l'Académie : *Mélanges d'Archéologie*, par M. le baron de Rivières.

« Ces mélanges renferment un recueil de mémoires sur l'archéologie et l'épigraphie. L'auteur est un touriste intelligent qui, dans ses courses, interroge les monuments qu'il rencontre, les décrit avec soin, et leur communique un intérêt de plus, en retraçant les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

» Le champ d'exploration de M. le baron de Rivières est surtout le département du Tarn. Le sol de l'ancien pays albigeois est parsemé de restes d'antiquités gallo-romaines. Il ne se passe pas de mois que le soc de la charrue ou la bêche du cultivateur ne fasse sortir de terre des fragments de murs, de larges tuiles à rebords, des débris de poterie et de mosaïque et des médailles. Or, ce sont ces diverses découvertes, que M. de Rivières fait connaître dans les mémoires qu'il a publiés. Il s'attache surtout à décrire les fouilles qu'il a fait exécuter lui-même, dans son domaine de Rivières, sur les bords du Tarn, et qui ont mis à jour un hypocauste ou chambre chauffée à l'aide de tubes souterrains, des fragments de vases en grès recouverts d'une couche noirâtre, des débris de vases en terre de Samos ornés de sujets en relief représentant des aigles, des chasses, des animaux et des personnages, et de petits carrés en argiles percés d'un trou, qui sont considérés comme des poids de tissand.

» D'autres fouilles firent découvrir, au pied d'un orme séculaire, des squelettes inhumés, les pieds au nord, la tête au sud. M. l'abbé Cochet, le savant explorateur des sépultures gallo-romaines, fait remarquer que souvent les tombeaux étaient placés sous les racines des

chênes, comme si le symbole païen de l'immortalité avait été planté sur les cendres de l'homme, afin de proclamer l'éternelle durée d'une seconde vie. M. de Rivières signale d'autres tombeaux, les uns en grès, les autres en fut très poreux, trouvés auprès de l'église du village, orientés du nord-est au sud-est, et appartenant à l'époque mérovingienne.

» Notre éminent archéologue raconte, d'une manière intéressante, une exploration faite dans le Bas-Languedoc, et relève les inscriptions des diverses églises de Narbonne et de plusieurs villages voisins. D'étape en étape, il arrive jusqu'à Saint-Gilles, et vient saluer, dans la crypte de l'église romaine, le tombeau du pieux solitaire du VII^e siècle, S. Egidius, que les fouilles de 1865 venaient de mettre à découvert.

» Signalons encore deux intéressantes monographies, l'une sur l'église de la Bastide de Montfort, dans le Tarn, sur la route d'Albi à Toulouse, et l'autre sur l'église et le château d'Astier dans le Lot, magnifique monument de la Renaissance, construit par les soins de Guiliot de Grenouilhac, seigneur d'Astier, grand-maître de l'artillerie de France au XVI^e siècle, dont Brantôme loue le talent et la bravoure.

» Mais le monument de prédilection de notre archéologue, celui qu'il a étudié et décrit avec

le plus de soin, c'est l'admirable cathédrale d'Albi ; cette imposante construction à laquelle les générations de trois siècles ont apporté le tribut de leurs patients et généreux efforts. Vue à l'extérieur, c'est une masse grandiose qui ressemble à une forteresse ; à l'intérieur, l'œil est ébloui par la magnificence des immenses peintures qui couvrent les vastes murs et les voûtes de l'édifice. L'art catholique a versé à pleines mains toutes ses richesses dans la majestueuse enceinte du monument. C'est un jubé, le plus beau de tous ceux qui ornent nos cathédrales, ravissante galerie de pierre, où la sculpture a épuisé, dans ces statues d'une expression si naïve, dans ces clochetons qui s'élancent comme des tiges festonnées, dans ces feuillages découpés qui s'épanouissent avec tant de grâce, dans ces charmantes dentelures, tous ses délicieux caprices et toute sa variété. Ce sont ces fresques admirables, les plus vastes qui existent, qui reproduisent, dans un symbolisme mystérieux, les personnages de l'ancien et du nouveau Testament, et les Saints les plus célèbres de l'église. Toutes ces figures forment le cortège glorieux de Jésus-Christ, qui est le centre immortel, auquel aboutit cette immense composition. Le *Jugement dernier* présente un caractère vraiment dantesque et rappelle la terrible énergie du grand poète de l'Italie.

» M. de Rivières, qui décrit ces ravissantes peintures de la cathédrale, n'oublie pas les nombreuses inscriptions, et la partie épigraphique de son travail forme le complément de cette intéressante description.

» Si les monuments religieux de chaque diocèse rencontraient une plume aussi compétente, nous saurions mieux apprécier nos richesses archéologiques ».

Après cette lecture, M. l'abbé Azaïs propose M. le baron de Rivières comme associé-correspondant.

M. BOLZE lit ensuite une étude approfondie sur le livre de M. Fouillée, qui a pour titre : *La Liberté et le Déterminisme* :

« M. Alfred Fouillée, dans une thèse qui est devenue un livre, a essayé de concilier la liberté avec le déterminisme ; c'est là une entreprise hardie autant que généreuse. Prendre corps à corps ces deux systèmes philosophiques, les conduire à leurs conséquences dernières, et, par des rapprochements successifs, obtenus à l'aide de déductions rigoureuses, au lieu de les retrouver en dernière analyse sur deux voies parallèles qui ne se joindront jamais, les voir converger l'un vers l'autre de façon à

ne laisser entre eux qu'une ligne qui irait en s'amincissant toujours, et finir par se fondre en un point où toutes les différences s'effaceraient, où toutes les contradictions seraient résolues, serait, sans nul doute, un progrès et un apaisement fort désirables dans la spéculation philosophique. M. Fouillée ne se flatte pas d'avoir pleinement réussi. « Nous ne prétendons pas, dit-il, arriver jusqu'au point final où se produirait une coïncidence parfaite » ; il espère seulement avoir ajouté *quelques anneaux de plus à la chaîne des raisons*.

» Le travail de M. Fouillée n'en est pas moins fort remarquable ; il a été l'objet de vives polémiques et d'attaques venues de camps très différents. Il a eu la fortune des conciliateurs, qui, ne satisfaisant complètement aucun parti, sont souvent combattus et quelquefois calomniés des deux côtés. Ce qui a été particulier à M. Fouillée, c'est qu'il a reçu des reproches en sens contraire des opinions de ceux qui les lui faisaient. Un journal, plein de vigilance à signaler les idées dangereuses, l'a accusé d'hostilité envers le déterminisme. M. Fouillée a aussi rencontré des critiques plus bienveillants et mieux informés. M. Caro, dans la *Revue des Deux-Mondes*, a examiné son livre au point de vue spécial de la responsabilité pénale

et du droit de punir, et a fait des réserves sur l'insuffisance du système à cet égard. M. Janet en a donné récemment une analyse brillante et établi sa filiation avec les idées de M. Ravaisson. Je voudrais arrêter votre attention sur une œuvre importante à coup sûr en elle-même, et d'une valeur particulière au point de vue du mouvement actuel de la pensée en France.

» Je voudrais indiquer surtout la méthode et la marche générale suivies par l'auteur. La conciliation de deux systèmes semble impliquer un sacrifice à peu près égal imposé à l'un et à l'autre. Ce serait en prenant une part à la liberté et une part au déterminisme qu'on arriverait à un résidu des deux systèmes qui serait la solution recherchée. Si c'était là le procédé de M. Fouillée, il échapperait difficilement, au moins en partie, au reproche de déterminisme qui lui a été adressé.

» Dans une bonne philosophie, la liberté ne peut rien céder d'elle-même. La lutte entre les divers mobiles, passions, intérêts, influences extérieures, et la volonté libre, est plus ou moins vive, mais toujours, à toute heure, le dernier mot appartient à la personne morale. Plus la pression est grande, plus elle trouve en elle-même de forces pour y résister; elle n'a qu'à se les demander pour les obtenir. Dans les grandes hésitations, quand le par-

tage égal des motifs tient la balance dans une sorte d'équilibre, c'est elle qui, mettant son poids dans un des plateaux, emporte tout de ce côté.

» Cependant, M. Fouillée ne veut rien retrancher de la liberté; il l'exagère plutôt en un certain sens; il lui subordonne tout, il confond tout en elle jusqu'à la raison, il va jusqu'à déclarer son identité essentielle avec l'absolu, il en fait l'*idée fondamentale* de la raison, ou l'*idée du divin*.

.

» Le livre de M. Fouillée est une réaction contre le déterminisme positiviste et sensualiste qui semblait prévaloir en France depuis une vingtaine d'années. C'est un retour à des idées plus nobles, à une conception plus élevée de la nature humaine. M. Fouillée et le groupe de penseurs dont il fait partie sont vraiment spiritualistes. Est-ce une nouvelle phase du spiritualisme, comme on l'a dit? Le spiritualisme classique, l'ancien dualisme de l'esprit et de la matière, est-il appelé à de nouvelles destinées? Les restaurations philosophiques, non plus que les restaurations politiques, ne reproduisent jamais absolument l'état ancien. Il y faut aussi tenir compte des faits accomplis. Les progrès réalisés dans des sciences d'un ordre différent s'imposent, dans une certaine

mesure, à la spéculation philosophique. Déjà Lamennais, dans son *Esquisse d'une philosophie*, avait tenté un essai de spiritualisme mis en rapport avec les nouvelles découvertes des sciences de la nature, de l'histoire et de la critique. Depuis, les progrès ont été immenses dans ces divers ordres de connaissances ; des sciences entières ont été créées. Le spiritualisme ne pouvait guère rester fermé à tout ce mouvement. De nouvelles vues sur la matière étaient émises. Avec M. Ravaisson, qui a pris l'initiative, l'idée de force se substituait peu à peu à celle de matière, en tant que substance absolument distincte de l'esprit ; et, en face de la tradition renouée du xviii^e siècle, qui absorbait tout dans la matière, l'esprit est devenu la seule réalité. M. Fouillée est le psychologue de ce groupe, dont M. Ravaisson serait le métaphysicien.

» Ces doctrines ont plutôt des aspirations spiritualistes que des idées nettement formulées ; il y règne un certain vague qui se rapproche plus de la poésie que de la vigueur scientifique. Avec ces réserves, avec des données peut-être encore non assez éprouvées, elles constituent une renaissance de la philosophie de l'esprit, dont l'honneur appartient sans conteste à notre pays. Les écoles anglaise, écossaise, si remarquables d'ailleurs par l'investi-

gation psychologique, sont pénétrées à un très haut degré de positivisme. C'est en Angleterre que le positivisme, né en France, s'est plus particulièrement acclimaté. Comme dans une terre préparée d'avance, c'est là qu'il a trouvé son plus complet épanouissement. La morale a pour base principale l'utilité, l'intérêt collectif ou individuel. L'Allemagne, sous l'influence des grandes constructions métaphysiques de Kant, de Hegel, ne peut se dégager des liens d'un déterminisme plus ou moins élevé. Sans parler des conséquences outrées que les derniers successeurs de ces maîtres illustres ont fait sortir de leurs systèmes, la philosophie allemande, dans ses meilleures parties, maintient la morale dans une région abstraite, où l'intelligence et l'art ont une part plus grande que la volonté et où la liberté reste toujours assujettie au mécanisme des causes finales.

» N'exagérons rien cependant. Une donnée périlleuse dans la pensée métaphysique d'un siècle ou d'un peuple ne suffit pas à tout vicier ou à tout perdre. Parfois même, dans l'immense assemblage des éléments qui concourent à former une grande civilisation, telle tendance erronée au point de vue de la science pure peut se résoudre, dans la pratique, en des institutions sages, donner accès à des influences

heureuses. Le XVIII^e siècle français, tout imbu de théories sensualistes, n'en reste pas moins un grand siècle d'humanité, de progrès dans la sensibilité générale, de vives protestations contre les peines atroces. Le très bel essor de l'économie politique et de toutes les connaissances qui profitent au bien-être d'une nation, comme en Angleterre, son instinct particulier de toutes les bonnes lois politiques dérivent, sans doute, de la prépondérance des idées utilitaires dans sa philosophie. En Allemagne, l'atténuation du sentiment de la responsabilité individuelle, amené par les systèmes déterministes, a produit toute une organisation savante d'établissements pénitentiaires qui, tout en laissant des garanties suffisantes à la société, mettent en première ligne l'amélioration du condamné, se préoccupent de son avenir ».

.

M. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *La dépopulation*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 13 février 1875.

Présents : MM. E. Brun, *président* ; Germer-Durand, Liotard, Bigot, J. Salles, Des Rivières, Lenthéric, Pelon, Puech, de Grisy ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois, publié par M. Emile Mabille, sous les auspices de la Société Dunoise. Ce cartulaire rappelle celui de l'église cathédrale de Nîmes que vient de publier notre confrère, M. E. Germer-Durand, et qui forme la partie la plus intéressante des deux derniers volumes des *Mémoires de l'Académie*.

Bulletin de la Société archéologique de

Nantes et de la Loire-Inférieure; tome XII^e,
1^{er} et 2^e trimestres de 1874.

*Mémoires de la Société d'émulation du
Jura*; section de l'association philotechnique,
année 1874.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et
artistique de l'arrondissement de Valenciennes*;
octobre et novembre 1874.

*Bulletin des séances de la Société centrale
d'agriculture de France*; tome IX^e, juillet et
août 1874.

*Bulletin de la Société protectrice des ani-
maux*; décembre 1874.

Société linnéenne de France; 1^{er} janvier
1875.

*Bulletin de la Société archéologique du
Midi de la France*; 1870, 1871 et 1872.

*Etude historique sur Fontfroide, abbaye de
l'ordre de Cîteaux, située dans le diocèse et la
vicomté de Narbonne, par M. E. Cauvet, avocat,
membre de la Commission archéologique de
Narbonne.*

M. l'abbé Azaïs se charge de rendre compte
de cette importante étude.

Le secrétaire de la Commission archéologi-
que, en faisant cet envoi à l'Académie du Gard,
exprime, au nom de ses confrères, tout le prix

qu'ils attacheraient à l'échange de leurs travaux avec ceux de notre compagnie.

Le secrétaire donne communication d'une nouvelle circulaire du Ministre de l'instruction publique, qui fait connaître les mesures prises, à la demande des trois compagnies de Lyon, du Midi et de l'Ouest, à l'égard des délégués aux réunions de la Sorbonne. L'Académie constate avec plaisir que les autres compagnies de chemins de fer n'apportent aucune modification à ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

M. *J.-B. Goux*, lauréat du concours de poésie, nommé associé-correspondant, écrit à l'Académie du Gard pour la remercier du titre honorifique qu'elle lui a conféré.

M. Melchior DOZE, membre résidant, adresse une lettre à ses confrères pour les inviter à venir voir, dans son atelier, une décoration composée de sept grands panneaux destinés à orner le chœur de l'église de Tavel.

Le bibliothécaire de la Société d'histoire naturelle de Colmar nous exprime le désir de compléter la collection des *Mémoires* de l'Académie du Gard. Notre compagnie est heureuse de donner à cette société une marque de sym-

pathie, et décide qu'elle lui adressera la dernière série de ses *Mémoires*.

Le secrétaire, qui a examiné le rapport de M. le trésorier sur les recettes et dépenses de l'Académie, se plaît à rendre hommage au zèle et à l'activité que déploie M. *Liotard* dans la gestion de nos finances; et, sur sa proposition, l'Académie s'empresse de lui voter des remerciements.

Deux membres de plus, M. *Révoil* et M. *Lenthéric*, sont adjoints à la commission d'examen pour le concours de 1874.

M. *Im-Thurn* a chargé le secrétaire de faire connaître à ses confrères qu'un deuil de famille l'empêchait d'accepter les fonctions de vice-président. M. *Ginoux* est appelé à occuper à sa place le fauteuil de la vice-présidence, et l'Académie espère que M. *Im-Thurn* ne sera plus empêché, en 1876, de remplir ces fonctions.

M. l'abbé *Azaïs* rend compte d'une notice de M. *Félix Ducoin*, sur l'*Abbaye du Mont-Cassin*.

« L'auteur de cette notice n'est pas un

étranger pour Nîmes. Son père a laissé d'honorables souvenirs dans notre lycée; et son fils, M. Félix Ducoin, a siégé, au début de sa carrière, dans les rangs de la magistrature de Nîmes.

» Il a accompli ce voyage d'Italie, qui a tant d'attrait pour tous ceux à qui sont chers, avec le culte des arts, les souvenirs de l'antiquité profane et de l'antiquité chrétienne; et c'est un épisode de ce voyage, sa visite à l'abbaye du Mont-Cassin, qu'il publie dans cette brochure.

» Le voyageur, après avoir décrit la riche vallée qu'arrose le Garigliano, l'ancien Liris chanté par Martial, évoque les souvenirs qu'éveillent ces lieux historiques. A gauche, c'est l'amphithéâtre, à moitié détruit, qui rappelle l'antiquité romaine; à droite, c'est le vieux château de San-Germano, avec ses hauts faits d'armes du moyen âge; et en face, le célèbre monastère, qui représente l'idée chrétienne.

» Il n'a, dit M. Ducoin, à l'intérieur, aucune prétention architecturale: c'est une grande masse de maçonnerie, large, élevée, puissante. Cependant, si l'édifice matériel n'a d'imposant que ses proportions, il en est autrement de l'édifice moral des souvenirs qui s'y rattachent. Devant ces murailles, qui ont abrité tant d'âmes élevées par la piété, d'esprits étendus par

l'étude, d'intelligences agrandies par la science — sous la protection desquelles se sont accomplies tant de patientes recherches et de savants travaux — qui ont été comme une arche de salut pour le sauvetage des connaissances humaines, dans le naufrage auquel les exposait la barbarie du moyen âge, — on se sent pénétré d'une profonde et respectueuse émotion, qui domine de bien haut l'intérêt purement politique, pour si puissant qu'il soit, qu'offre le passé historique de ces lieux qui ont vu Totila, Charlemagne et le drapeau de la République française ».

» M. Ducoin retrace ensuite les grandes lignes de l'histoire de l'abbaye, sa fondation, son développement et ses destinées diverses à travers les siècles.

» S. Benoît, après avoir établi, dans les gorges sauvages et pittoresques de Subiaco, le berceau de l'ordre monastique, alla fonder, sur un sommet du versant méridional des Apennins, le principal sanctuaire de la grande famille bénédictine. Il s'arrêta dans un site tout différent de celui de Subiaco, mais d'une grandeur et d'une majesté incomparables. Là, sur les confins du Samnium et de la Campanie, au centre d'un large bassin, à demi entouré d'abruptes et pittoresques hauteurs, se dresse un mont isolé, escarpé, dont la cime vaste et

arrondie domine le cours du Liris, encore voisin de sa source, et la plaine ondulée qui s'étend au midi vers les plages de la Méditerranée : c'est le mont Cassin. Au pied de ce roc, S. Benoit rencontrait un amphithéâtre du temps des Césars dont les arcades sont encore debout, au milieu des ruines de la ville de Casinum, qu'avait illustrée le plus savant et le plus pieux des Romains, Varron, qu'on a appelé un « bé-nédictin païen ». Du sommet, ses yeux pouvaient se porter tour à tour vers Arpinum, où naquit le prince des orateurs romains, et sur Aquinum, déjà célèbre pour avoir donné le jour à Juvénal, avant d'être la patrie de ce grand docteur qui, sous le nom de S. Thomas-d'Aquin, devait populariser dans le monde chrétien le nom de cette bourgade.

» Ce fut au centre de ces nobles souvenirs, de cette nature solennelle et sur cette cime prédestinée, que le Patriarcne des moines d'Occident fonda la capitale de l'ordre monastique. Il y trouva le paganisme encore vivant et un temple d'Apollon encore fréquenté par une population ignorante et grossière. Il renversa le temple, brisa l'idole, et sur ces débris il éleva un sanctuaire et jeta les fondements de ce monastère destiné à devenir un des plus célèbres de l'univers chrétien. C'est là qu'il composa cette règle admirable à la sagesse de

laquelle Bossuet décernait un éloquent hommage, et qu'il rendit le dernier soupir après quatorze années d'une vie laborieuse, consacrée à extirper les restes du paganisme, à cultiver les flancs arides de la montagne et à faire sentir à ceux qui l'approchaient la douce influence de ses vertus (1).

« L'histoire a conservé le souvenir de la célèbre entrevue de Totila, roi des Goths, et de Benoît. Ce chef de barbares s'était dirigé vers le Mont-Cassin et avait fait annoncer sa visite. Benoît fit répondre qu'il pouvait venir. Mais Totila, voulant éprouver l'esprit prophétique qu'on attribuait au Saint, fit prendre à un de ses officiers les vêtements royaux et lui ordonna d'aller, suivi d'une escorte nombreuse, se présenter à Benoît comme s'il était le roi. Dès que celui-ci l'aperçut, il lui cria : « Dépose, » mon fils, l'habit que tu portes ; il n'est pas » à toi ». Totila parut bientôt, et dès qu'il fut en présence de ce moine, le vainqueur des Romains, le maître de l'Italie, ne put se défendre d'une terreur mystérieuse. S. Benoît lui reprocha, d'une voix sévère, sa cruauté : « Vous avez » fait beaucoup de mal, lui dit-il ; il est temps » de cesser vos iniquités, car vous mourrez » bientôt ». Le roi se retira profondément

(1) M. de Montalembert, *Les Moines d'Occident*.

effrayé, emportant dans son cœur le trait vengeur, et dès ce moment sa nature de barbare fut transformée.

» Parmi les moines du Mont-Cassin, nous voyons, au VIII^e siècle, Carloman, père de Pépin le Bref, et Ratchis, roi des Lombards, qui dépose sa couronne pour revêtir l'humble costume de religieux ; et, au commencement du IX^e siècle, Paul Diacre, l'ami de Charlemagne, qui entretenait avec lui une correspondance suivie, et une des plus grandes gloires littéraires de l'abbaye.

» Le plus illustre des abbés du Mont-Cassin, ce fut Didier, qui reconstruisit, en 1071, le monastère et l'église si remarquable par sa magnificence, qui fut l'ami du pape S. Grégoire VII, qui le soutint dans ses luttes généreuses pour la liberté de l'église, et qui fut appelé à lui succéder sur la chaire de S. Pierre.

» Après ses jours de gloire, la célèbre abbaye eut ses jours de décadence, lorsqu'elle eut à subir le régime des abbés commendataires. Mais elle resta toujours l'asile privilégié des lettres et des sciences, et, de nos jours, elle a à sa tête un savant distingué, le P. L. Tosti, l'auteur de l'Histoire de l'abbaye et de plusieurs autres ouvrages remarquables, esprit large et ouvert à toutes les aspirations nobles et généreuses.

» Après un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire du monastère, M. Ducoin nous en donne la description. Voici l'église, avec ses remarquables sculptures et ses belles fresques. Les travaux des grands maîtres de l'art en font un véritable musée. La salle où se réunit le chapitre de l'ordre, le réfectoire et les chambres de S. Benoît, sont décorées de superbes peintures, qui sont signées des noms de Bassano, de Guido Reni, du Dominiquin, du Guerchin et d'Albert Durer.

» La bibliothèque renferme de précieux et nombreux manuscrits. Parmi ces manuscrits, nous devons mentionner celui qui renferme la vision de frère Albéric, dont plusieurs passages présentent une analogie frappante avec la *Divine Comédie* du Dante, et tendraient à prouver que le poète florentin y puisa plus d'une inspiration pour son grand poème.

» Un souvenir bien touchant se rattache à cette bibliothèque. En 1799, pendant l'occupation française, nos soldats, exaspérés par le massacre de quelques-uns de leurs compagnons, s'étaient emparés du couvent ; et, dans leur ressentiment contre un établissement qu'ils regardaient comme un foyer de réaction, ils avaient tout mis au pillage, sans respecter l'église et la bibliothèque. Pour défendre ce dernier asile de la science, il ne restait qu'un

seul moine, Jérôme Gattola, petit-neveu du savant archiviste de ce nom, qui avait été l'ami et le correspondant de Mabillon et de Montfaucon. Placé en travers de la porte des archives, les bras tendus pour arrêter une troupe devenue furieuse, le jeune Gattola résista courageusement jusqu'à ce qu'il tomba sous un coup de sabre de l'un des assaillants. Nos officiers, saisis d'une juste indignation en apprenant cet acte de violence, demandèrent au blessé de faire connaître le coupable. Mais l'héroïque jeune homme s'y refusa noblement et sacrifia son ressentiment à sa charité, comme il avait voulu sacrifier sa vie à l'amour de la science.

» M. Ducoin raconte, dans sa notice, qu'un religieux lui ayant montré sur une toile lacérée les vestiges de ce pillage et lui ayant dit avec une certaine amertume qu'il était l'œuvre des Français, un autre religieux le reprit sévèrement, et lui dit que l'armée française traînait à sa suite quantité de gens qui lui étaient étrangers et qui étaient capables d'avoir commis cet acte de vandalisme. Il nous est permis aussi de penser que le misérable qui tua le jeune moine qui voulait sauver les archives n'était pas un Français.

» Le couvent du Mont-Cassin, continue M. Ducoin, a une place importante dans l'his-

toire de l'Italie et du monde chrétien. Il en a une plus grande encore dans celle de l'esprit humain et de la civilisation. C'est un établissement littéraire et scientifique, en même temps que religieux. Il n'est pas un monastère autour duquel se groupent plus d'intéressants souvenirs et qui renferme autant de richesses intellectuelles.

» Sa situation topographique le place sur le chemin de tous ceux qui visitent l'Italie méridionale. L'hospitalité, qui est une des prescriptions de la règle de S. Benoît, leur en ouvre largement les portes. M. Ducoin le signale à l'intelligente curiosité des voyageurs, et leur fournit, sur l'origine de l'abbaye, sur les grands personnages qui en sont sortis, sur les monuments artistiques qu'elle renferme, des indications précieuses, où l'érudition la plus variée s'allie, dans une juste mesure, au goût le plus éclairé des arts ».

M. LENTHÉRIC, poursuivant sa monographie des côtes de la Méditerranée, donne lecture d'un travail sur *l'Etang de Salses et le fort de Leucate*.

M. PELON termine la séance par la lecture, faite au nom de M. Barafort, associé-correspondant, de la traduction de l'épître x^e, livre I^{er}, d'Horace.

Il y joint, en son propre nom, la lecture de deux pièces de vers intitulées : l'une, *Latebræ dulces* ; l'autre, *la Légende du Chasseur noir*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 27 février 1875.

Présents : MM. Brun, président; Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, des Rivières, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Dombre, Pelon, de Grisy, Meynard-Auquier; Bondurand, membre non-résidant; d'Albiouse, associé-correspondant; et l'abbé Azaïs, secrétaire-perpétuel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine, et du Musée historique Lorrain. 3^e série. II^e volume.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy. Tome XXX, 1869; tome XXXI, 1870-1871.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. Tomes XXIX et XXX.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. 2^e série. Tome VII, 1874.

Bulletin de la Société académique de Brest. 2^e série. Tome I, 1873-1875.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun (Meuse). Tome VII, n^o 1.

Journal de la Société d'archéologie Lorraine. 23^e année, 1874.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). Nos 10, 11 et 12 de l'année 1874.

Cassiodore. — De l'Ame. Traduction par Stéphane de Rouville. 4^e édition, 1875.

M. l'abbé Azaïs donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Fuzet, auteur de *Pétrarque, ses voyages, ses amis et son repentir*, qui remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en lui conférant le titre d'associé-correspondant.

L'Académie procède ensuite à l'élection de deux membres résidants pour occuper les fauteuils devenus vacants par les décès de MM. Causse et Maumenet.

Deux candidats sont inscrits sur le registre des présentations, ce sont M. René Deloche, ingénieur du département, déjà associé-corres-

pondant de l'Académie, et M. Brunel, professeur d'histoire au Lycée de Nîmes.

M. *René Deloche* est élu au premier tour de scrutin. Au second tour, M. *Brunel* est également nommé.

M. le baron *de Rivières*, auteur d'un ouvrage qui a pour titre : *Mélanges d'Archéologie*, sur lequel M. l'abbé *Azaïs* a présenté un rapport, est nommé associé-correspondant.

MM. *Lenthéric* et *Viguié* sont délégués, avec MM. *Aurès* et *Azaïs*, pour assister aux réunions des Sociétés savantes des départements qui doivent avoir lieu à la Sorbonne, au commencement d'avril.

Au commencement de la séance, M. *GERMER-DURAND* appelle l'attention de l'Académie sur deux objets antiques, qui viennent de lui être soumis par notre confrère M. *Ch. Dombre* et qui ont été trouvés à Cruas (Ardèche).

Le premier est une sorte d'intaille grossière gravée sur un petit caillou roulé, presque exactement rond, de 0^m 030 de diamètre et de 0^m 004 d'épaisseur, sur l'une des faces duquel est tracé à la pointe le chiffre VII, avec une étoile à neuf rais ou soleil au dessus du V.

Le second est le *fac-simile* d'une inscription gravée sur une petite colonne milliaire. Voici cette inscription :

D·N
FL·VAL
CONSTAN
TINO·NOB
CAES·ALB
MIL·P·XIIII

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Val(erio) Constantino , nob(ilissimo) Caes(ari). Alb(a) mil(lia) p(assuum) quatuordecim.

C'est, comme on le voit, le 14^e milliaire placé sur la voie qui, partant d'*Alba Helviorum*, aujourd'hui Aps, près Viviers, remontait la rive droite du Rhône jusqu'à Lyon. Ce milliaire a dû être érigé en 306 ou 307, époque où Constantin I^{er} portait le titre de *nobilissimus Caesar*.

L'Académie remercie M. Dombre de sa communication et M. Germer-Durand de ses explications.

M. de GRISY communique ensuite à l'Académie la première partie d'une *Etude sur Bourdaloue*. Quelques mots lui suffisent pour carac-

tériser l'homme dont il va parler; et, entrant aussitôt dans le fond du sujet, il parcourt rapidement les divers âges de la prédication évangélique, au terme desquels apparaît la grande et sévère physionomie de Bourdaloue :

« Quand Bourdaloue naquit, le xvii^e siècle commençait. Lorsqu'il entra dans la carrière, les lettres, en France, jetaient le plus vif éclat. Ornement d'un règne où tous les ouvrages de l'esprit tendaient à la perfection, l'éloquence de la chaire, sous Louis XIV, achève de s'épurer et rencontre pour instrument une langue accomplie, pour auditoire une société qui, naturellement, aspire à la grandeur. Cette éloquence n'eut donc pas à créer un modèle de beauté que lui offraient les écrivains dont les chefs-d'œuvre, en fixant les lois du goût, faisaient revivre, sous des formes nouvelles, les sublimes qualités d'un autre âge. En même temps qu'elle ramenait les pensées vers la religion, elle obtenait, par le mérite de ses prédicateurs, un titre glorieux à l'admiration des hommes, et devenait sinon une invention du génie, au moins un genre d'écrits rival heureux des autres genres. L'art de la prédication, en effet, n'en était pas à ses commencements, lorsque nos sermonnaires de la seconde moitié du xvii^e siècle le portèrent à un

si haut point de décence et de dignité. Contemporain des premiers temps du christianisme, cet art, où rien de profane ne se mêlait d'abord, participe des erreurs du goût et des écarts d'une imagination mal réglée. Tout vif et entraînant que soit l'enthousiasme des Pères grecs, ils n'ont plus la grâce et la simplicité des modèles. S'ils pensent fortement, ils parlent souvent un langage corrompu ; et, dans leur éloquence même, ils ont quelque chose d'excessif qui nuit aux charmes de leur prodigieuse fécondité. C'est par là, du moins, que S. Jean Chrysostome, le prodige de l'Eglise grecque, « le plus éloquent des prédicateurs », et les autres Pères qui ne l'ont pas égalé, laissent désirer dans la chaire un choix exquis et comme une règle absolue de perfection. De même, dans S. Augustin, « l'Aigle des Pères », tout est grand, hormis le style qui, coloré par les feux de l'Orient, éblouit plus qu'il ne frappe ; outre qu'on regrette de ne pas trouver, dans les sermons du saint évêque, cet ordre lumineux, cette mesure exacte et cette proportion que nous allons bientôt admirer dans le plus classique de nos orateurs chrétiens.

» Mais c'est surtout quand on a passé la nuit du moyen âge, où S. Bernard apparaît comme un prodige, « qu'on est étonné de

» ce qu'il y a de beau et de grand dans les « Pères », et qu'avec Fénelon on veut leur « passer l'enflure de leur temps ». On passerait même à S. Augustin ses antithèses, à S. Ambroise ses endroits obscurs, à Tertullien ses dures métaphores, enfin, ses jeux de mots à S. Pierre Chrysologue. L'éloquence de la chaire subit alors une longue éclipse, d'où elle sort à peine au x^e siècle. Puis, la prédication se divise en deux courants : elle est populaire, grâce aux ordres mendiants, ou elle se renferme dans l'école, et, sous l'influence des docteurs, elle devient aride et syllogistique. Peu à peu, elle cesse d'être un enseignement purement moral et religieux. Empruntant aux habitudes dramatiques et bouffonnes un caractère comique et théâtral, l'éloquence, au xv^e siècle, demeure populaire ; mais en ce jargon barbare que lui prêtent les traducteurs, elle offre un mélange singulier d'érudition pédantesque, d'improvisation hardie, de termes burlesques, de cynisme même, qui pouvait bien convenir à des auditeurs peu délicats, mais qui nous semble tout au moins déplacé dans la chaire. C'est donc par ses bons côtés seulement qu'une telle éloquence peut nous plaire aujourd'hui ; or, il n'est pas rare de lire, dans les prédicateurs du xv^e siècle, des passages de la plus

grande beauté, de vives apostrophes, des récits saisissants et dramatiques. Quelquefois aussi, elle s'élève à des pensées nobles et touchantes, et, quittant le ton familier, elle prend alors le véritable accent de l'inspiration. Toutefois, à cette époque où l'art paraît en décadence, la chaire chrétienne reste fidèle à sa mission, laquelle consiste à agir sur les âmes pour les persuader et les entraîner; et, jusqu'en ces images familières par lesquelles un Ménot, un Maillard, un Raulin veulent les frapper, il faut voir l'intention qui s'y cache, et, là encore, « passer » à l'orateur l'expression au moins étrange dont il revêt sa morale populaire. Ici, on le voit, pour faire aux prédicateurs du xv^e et du xvi^e siècles une exacte justice, « il faut avoir égard au goût dépravé » des temps où ils ont vécu ». Et, malgré tout, combien de mouvements pathétiques, combien de tours heureux et de vigoureux arguments nous admirons dans nos sermonnaires, et dont le germe est contenu dans ces espèces de satires chrétiennes qui, parfois, étincellent de si rudes vérités !

» Aux ordres mendiants succède l'ordre des Jésuites, et déjà l'éloquence chrétienne va trouver en eux de dignes interprètes. Tandis que, dans la retraite et le silence, la docte Compagnie se prépare pour le siècle suivant,

Luther, Calvin et leurs disciples remplissent de leur parole et de leurs actes la fin du xvi^e siècle, jusqu'à ce qu'enfin, le temps venu, s'élève un François de Sales, un Lingendes, un Mascaron, puis Fléchier, Bossuet et Bourdaloue, après lequel il n'y a plus que des imitateurs ou des émules, dont il demeure, toutefois, le modèle excellent et le maître incomparable ».

Après ce résumé rapide, M. de Grisy recompose, à l'aide des mémoires et des documents particuliers, l'auditoire auquel Bourdaloue enseigne la religion pendant près de quarante ans :

« Cet auditoire, il ne faut pas se le figurer tel que nous le voyons dans nos églises. Ici, tous les rangs se confondent : le peuple s'y rencontre avec la bourgeoisie, celle-ci avec les grands. L'auditeur, de nos jours, si entêté qu'il soit de préséances et de privilèges, prend place indistinctement au banquet de la parole divine ; et comme il s'adresse à tous, l'orateur, quel que soit le sujet qu'il traite, est sûr d'être écouté. Quand Bourdaloue prêchait, l'auditoire était choisi, et de plus très délicat. Si l'on a loué en ses sermons la popularité de l'expression, celle-ci néanmoins demeurait le plus

souvent noble et sévère pour mieux convenir à ses auditeurs. Ceux-ci, en effet, formaient une réunion d'esprits cultivés et rares, une assemblée vraiment aristocratique. Il y avait là, d'ordinaire, tout ce que la cour comptait de ducs, de princes, de militaires, de magistrats, Brissac, La Rochefoucauld, Grammont, Lamoignon, Condé lui-même; de grandes dames, les princesses de Conti et de Longueville, « ces mères de l'Eglise »; madame de Lafayette, et, plus assidue que celle-ci, madame de Sévigné, qui, « tous les matins », entendait le Bourdaloue ou le Mascaron; en un mot, toute la Place royale et le Marais de ce temps-là. Le roi, les courtisans et leurs maisons assistaient au sermon, qui, alors comme aujourd'hui, alternait avec les « comédies ». Sans doute avec cette élite du monde venaient s'asseoir jusqu'au milieu du temple les préjugés de naissance et de fortune. On peut croire que cette société, élégante et fière, n'avancait que bien lentement dans ce que madame de Sévigné appelle le « pays du détachement ». Cependant cette société, toujours fidèle à celui qui, quand il le voulait, « était d'une force à faire trembler les courtisans », renonçait, le temps venu, aux amusements, et se livrait aux charmes austères de la retraite et de la méditation. Plus d'un bel esprit passait

alors de l'hôtel Pisani aux Minimes pour y entendre l'abbé Bossuet. Pendant la sainte quarantaine, on suivait le prêche et les offices ; plus de promenades au Cours-la-Reine, plus de chasses, plus de courses de chevaux, plus de ballets et de concerts, enfin, plus de parties de plaisir. Qui sait ? on cesse peut-être même de jouer le *hoca* ou des jeux pires encore. Alors sans changer d'esprit, on recherchait les graves distractions, et l'on se résignait, pour sauver son âme, à subir, de la part du prédicateur, de pressantes exhortations, de discrètes réprimandes, et, s'il le fallait, les terribles allusions du père Bourdaloue. C'est alors aussi que tous ces personnages, si peu amis de la vérité quand ils tenaient leur cour, l'écoutaient en présence de Dieu « dans toute son étendue » ; bien mieux, ils l'écoutaient « avidement », avec goût, « avec admiration, avec éloge ». En faisaient-ils, « ni pis ni mieux », on ne sait ; mais sans frapper pourtant trop fort, sans trop secouer les cœurs, le missionnaire travaillait à féconder la vigne céleste et à convertir le plus susceptible et le plus prévenu des auditeurs.

» Certes, selon le talent du prédicateur et la célébrité de son nom, toutes les places n'étaient pas occupées par l'élite du monde. Les sujets plus touchants, plus dramatiques, plus populai-

res , *les Passions* , par exemple , attiraient particulièrement les gens de condition médiocre. Passe encore lorsque Mascaron, ou tel autre prédicateur moins suivi que l'évêque de Tulle, prêchait une *Passion*. Si belle et si émouvante qu'elle fût, les gens de qualité pouvaient sans encombre pénétrer dans les églises; mais, si Bourdaloue prêchait, quelque envie qu'on eût de se jeter en son auditoire trop pressé, « l'impossibilité en ôtait le goût ». On s'exposait même, comme cet abbé de madame de Sévigné, à avoir un démêlé avec quelque grand Seigneur jaloux de ne point « quitter sa » place » aux laquais ou aux petites gens. Les moins heureux se rabattaient donc, au risque de s'ennuyer, sur les méchants prédicateurs et se consolait si , l'année précédente , ils avaient admiré déjà ce qui ne pouvait lasser leur admiration.

» Cependant, à la faveur de ces solennités , autour des personnages qualifiés, s'insinuaient au sermon ceux qui, comme dit la Bruyère, entendent finement, ceux pour qui les énumérations, les élévations où se jette l'orateur ne sont point « une énigme ». Ils étaient là comme chez eux, et l'âme ouverte aux épanchemens de la grâce, « ces Messieurs » qui ont si bien « anatomisé le cœur humain »; ils étaient là demandant « à quelque apôtre qu'avec un style

chrétien, il les dégoûte des vices » et de ces désordres dont ils ne sauraient souffrir qu'on leur fasse de belles images. Si pour beaucoup d'auditeurs le discours pouvait être un spectacle, une sorte d'amusement, pour eux, qui portaient en soi cette « tristesse évangélique » dont parle la Bruyère, il était un pieux enseignement qu'ils goûtaient avec respect et dont ils recueillaient intérieurement les fruits. Laisant à d'autres « les phrases et les périodes », souffrant même que les courtisans abandonnent la chapelle du roi pour venir entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par quelque homme apostolique, ils tiennent pour les prédicateurs qui négligent « les ornements » étrangers » indignes de servir à l'Évangile ; ils sont là où le missionnaire prêche « simplement, fortement ». Il y a là, mêlés à la brillante société de Versailles, Nicole, Sacy, d'Andilly, Ant. Arnauld, Boileau peut être, lesquels, après avoir édifié hors du temple les plus nobles esprits, n'hésitent pas à soumettre, en la présence des Mystères, leur raison, ou à fortifier leur foi déjà si vive en écoutant les ministres de la Vérité. On voit ces doctes s'attroupant dans la cour ou au seuil de l'Église pour s'entretenir du sermon qu'ils viennent d'entendre. Ne peut-on pas, avec un regrettable écrivain, conjecturer que Bourdaloue en

1669, comme Bossuet en 1660, avaient été particulièrement sensible aux applaudissements de Port-Royal? »

Puis poursuivant son étude, M. de Grisy esquisse à grands traits les caractères de la dialectique propre à Bourdaloue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 13 mars 1875.

Présents : MM. Brun, *président* ; Aurès, Germer-Durand, Viguié, Q. des Rivières, Bigot, Ginoux, Lenthéric, Dombre, Puech, Faudon, de Grisy, Meynard-Auquier, Brunel ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

A l'ouverture de la séance, M. le président rappelle les pertes douloureuses que vient de faire l'Académie, et rend hommage en ces termes à la mémoire de M. *Numa Boucoiran* et de M. *Ernest Rédarès* :

« MESSIEURS ,

» Depuis notre dernière séance, la mort a cruellement sévi dans nos rangs. Deux de nos confrères nous ont été enlevés. Nous avons à peine rendu les derniers devoirs à M. Boucoiran, qu'un même deuil nous réunissait autour de la tombe de M. Rédarès. C'étaient deux confrères également distingués par la brillante

réputation qu'ils s'étaient acquise dans les différentes carrières qu'ils parcouraient. Ils jouissaient d'une égale renommée, l'un comme peintre, l'autre comme avocat. Mais ils ne nous appartenaient pas tous deux au même titre. Boucoiran n'était qu'un membre honoraire et ne paraissait jamais à nos séances. Rédarès était un de nos membres les plus assidus. Nous le voyions au milieu de nous. Sa présence augmentait l'attachement que nous avions pour lui. Il était d'ailleurs notre Secrétaire-Adjoint. Tous ces titres le recommandent encore plus à nos regrets. Ils ont reçu le juste tribut d'éloges qu'ils méritaient par les adieux qu'ont prononcés sur leurs tombes deux de nos confrères qui leur étaient unis par les liens d'une amitié plus particulière. Je ne veux pas revenir ici sur les hommages pieux que nos deux confrères ont si dignement rendus à leur mémoire ; mais j'ai voulu leur donner un dernier témoignage de regret dans nos réunions privées, et je vous prie d'en consigner l'expression dans le procès-verbal de notre séance ».

L'Académie s'associe aux regrets que vient d'exprimer son président et décide qu'ils seront consignés dans le procès-verbal de cette séance.

Le secrétaire-perpétuel donne lecture des lettres de MM. *Deloche* et *Brunel* à l'Académie, pour la remercier de leur avoir conféré le titre de membres-résidants.

M. *Félix Ducoin*, qui a adressé à l'Académie une notice sur l'abbaye du Mont-Cassin, dont M. l'abbé *Azaïs* a rendu compte, est nommé associé-correspondant.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Annales de la Société académique d'architecture de Lyon. Tome IV.

Bulletin de la Société archéologique, littéraire et scientifique du Vendômois. 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1874, tome XIII.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts. 2^e série. Tome VII, 1874.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Tome XXV, décembre 1874.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Nos 91, 92, 93 et 94, 1874.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest. 4^e trimestre 1874.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes. Tome XXVII.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Orléans. Tome VI, n° 4, 1874.

Société entomologique de Belgique. Série II, n° 10.

Essai sur l'opéra en France, par M. Pellet.

M. Liotard se charge de rendre compte de cet ouvrage.

M. dos Rivières se charge également de présenter un rapport sur deux brochures que M. Dauphiné, professeur au Lycée, a adressées à l'Académie : *Les arts dans le Midi ; Etude sur S. François de Sales.*

M. GINOUX donne lecture d'une étude sur *les Capitulations et la réforme judiciaire en Egypte.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 27 mars, renvoyée au 3 avril
à cause de la veille de Pâques.*

Présents : MM. Brun, *président*; Germer-Durand, Liotard, Bigot, Verdier, Puech, Gaidan, Bolze, de Grisy, Carcassonne, Doze ;

Bondurand, membre non-résidant, faisant fonction de secrétaire, en l'absence de M. le secrétaire-perpétuel.

M. le président annonce que, à cause des vacances de Pâques, la séance du 27 mars a été remise au 3 avril, sans préjudice des séances régulières subséquentes.

M. Liotard lit le procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

Il dépose les ouvrages suivants :

Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série. Tome III.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2^e série. Tome VI.

Docteur Carret ; sa méthode d'élever les vers-à-soie ; son calorifère. Broch. in-8°.

Du chauffage en général et plus particulièrement du chauffage à la vapeur et au gaz, par M. E. Bosc, architecte. Conférence faite à la Société centrale des architectes.

Ce dernier ouvrage est confié à M. le doct. *Carcassonne*, qui veut bien se charger d'en faire le rapport.

L'ordre du jour appelle la lecture d'une communication sur l'*Hermaphrodisme au point de vue médico-légal*. L'auteur, étranger à l'Académie, est M. le docteur *V. Laval*, aide-major au 3^e de ligne, en garnison dans notre ville.

M. le docteur *Puech* veut bien se charger de faire la lecture de cet intéressant travail.

Cette communication donne lieu à une instructive discussion sur certains cas de médecine légale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 10 avril 1875.

Présents : MM. E. Brun, *président* ; Dumas, Germer-Durand, Liotard, Q. des Rivières, Ginoux, Lenthéric, Puech, de Grisy, Doze, Bolze, Deloche, Bondurañd, membre titulaire non-résidant ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

Bulletin de la Société dunoise. N° 24. Avril 1875.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 33^e livraison. 1875.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. Tome III. 2^e série. 1873-74.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 28^e volume. Année 1874.

Revue de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Janvier-février 1875.

Revue illustrée des lettres, sciences et arts dans les deux mondes. Nos 22, 23 et 24. 1875.

Table générale des mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. 1831-1871.

Académie des sciences. — *Commission du phylloxera.* Séance du 3 décembre 1874, in-4°.

Pays vignobles atteints par le phylloxera, avec carte.

Envois de l'Université royale de Norwège :

Postola Sægur (Sagas légendaires des Apôtres). 1 vol. gr. in-8° de 936 pages.

Enumeratio insectorum Norvegicorum. Fasciculus primus; auctore H. Siebke, in-4°.

Die Ägyptischen denkmäler in Saint-Petersburg, etc., par J. Lieblein, broch. gr. in-8°.

Les délégués de l'Académie, qui ont assisté aux réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, rendent compte de vive voix des principales lectures qu'ils ont entendues.

M. LENTHÉRIC signale quelques découvertes

qui ont été communiquées à la section des sciences, et en particulier le procédé de M. de La Bastie, qui a trouvé le moyen de faire du verre infrangible et malléable.

A propos de cette communication, M. GERMER-DURAND cite de mémoire une anecdote racontée par Pline et d'autres auteurs de l'antiquité et du moyen âge, de laquelle il résulterait que la trempe du verre avait été déjà découverte aux premières années de notre ère ; mais que l'empereur Tibère, *ne aurum et argentum tanquam lutum vilescerent*, fit immédiatement mettre à mort l'inventeur, après s'être assuré qu'il possédait seul son secret.

M. Germer-Durand est prié de rechercher les textes par lui allégués ; ce qu'il promet de faire pour la prochaine séance.

M. l'abbé AZAÏS mentionne ensuite une intéressante lecture de M. Fierville, membre de la Société des antiquaires de Normandie, sur Etienne de Rouen, moine de l'abbaye du Bec, auteur du premier abrégé connu de l'*Institution oratoire* de Quintilien. M. Léop. Delisle, président, complète cette étude par quelques observations orales, qui attestent combien il est

versé dans la connaissance des divers auteurs du moyen-âge. M. l'abbé Azais signale encore une étude remarquable de M. Taphanel, membre de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, sur le *Théâtre de la Maison royale de Saint-Cyr*, d'après des documents inédits tirés des archives de la préfecture de la Seine; et la précieuse découverte de M. Capmas, membre de l'Académie des lettres et arts de Dijon, qui a eu la bonne fortune de mettre la main sur une collection de 124 lettres de M^{me} de Sévigné, dont plusieurs sont inédites.

M. DE GRISY termine son *Etude sur Bourdaloue*.

Dans cette deuxième lecture, il étudie Bourdaloue moraliste :

« Le moraliste, dans Bourdaloue, égale, s'il ne surpasse, le dialecticien. Le cœur vaut l'esprit en ce prédicateur évangélique, qui usa toute sa vie à travailler pour le perfectionnement des hommes. « C'était son cœur, a-t-on » dit, qui parlait, et qui parlait à tous les » cœurs ». Il ne veut pas confondre ses auditeurs; il veut « les instruire comme ses frères », et sa morale, aussi bien que sa dialectique, a

pour unique objet le salut des âmes et leur conversion. Cette morale est donc essentiellement édifiante et pratique. Elle va, dans le détail, à la plus pénétrante analyse ; dans l'ensemble, à l'enseignement le plus solide ; en tout, elle est l'expression fidèle et durable d'une société où les vices comme les vertus, empreints d'un caractère de convenance, on dirait presque de nécessité, exigeaient, pour être utilement repris et corrigés, une parole imposante, une raison sévère et hardie, une éloquence inspirée tout ensemble et par la foi chrétienne et par le plus pur dévouement apostolique.....

» Or, c'est à cette morale, qui est une analyse et une peinture, que l'orateur attirait son immense auditoire. Sans doute on trouverait, dans les recueils de la sagesse antique, dans les brillants traités de Sénèque, et jusque dans les lettres familières d'un Pline le Jeune, bien des traits qui semblent partis d'une main chrétienne, et faits pour convenir, par leur beauté même, à la morale évangélique. Si de pareils traits ne vont pas tout droit au cœur, et si l'art subtil qui les aiguise les rend peut-être moins propres qu'il ne le faut à pénétrer aux sources de la conscience émue, on peut admirer combien ils approchent, sous leur forme ou piquante ou légère, de ce but si

élevé que touche avec tant de justesse la parole de nos prédicateurs. Mais ce dessein d'écrire pour l'utilité des hommes, pour guider leur inexpérience ou pour guérir leurs faiblesses ; cette abondance de considérations pratiques, cette richesse de développements, cette variété infinie d'études, cette faculté d'observation appliquée aux caractères, ce talent si habile à féconder, à rajeunir, pour les tourner au profit des mœurs, des thèmes religieux et philosophiques, des lieux communs qu'on pourrait croire usés : voilà ce qui donne aux sermons de Bourdaloue un charme sévère que n'ont pas toujours les thèses de Sénèque, mais dont surabondent les œuvres d'un Plutarque. Oui, chez ce païen éclairé de la seule raison naturelle, en ces livres où l'imagination se borne à répandre quelques ornements sur des sujets de morale usuelle, on se plaît à saisir comme l'esprit et la manière de Bourdalouc. Souvent, en effet, celui-ci, en certains sermons où il s'agit d'unir le précepte à l'exemple, de surprendre nos défauts sur le vif, présente du haut de la chaire des leçons dont Plutarque en ses recueils avait offert déjà comme un premier modèle. Que de fois ces deux hommes, séparés l'un de l'autre par quinze siècles d'intervalle, se sont rencontrés sur ce domaine, ouvert à tous, de

la vérité humaine et générale, à ce point où la prudence jointe à la raison nous montre dans tous les temps les mêmes faiblesses, à tous les âges les mêmes travers, et chez tous les hommes un fonds d'erreur et de malice indestructible. Seulement, là où Plutarque, par défaut d'une lumière plus vive, raisonne d'après les docteurs de la sagesse païenne, sans imprimer à sa morale un caractère qui la rende immédiatement applicable à toutes les conditions, le prédicateur chrétien, nourri d'études et d'expériences, et, pour ainsi dire, élevé dans les traditions de la foi, unit la science pratique à celle qu'il a puisée dans les Ecritures; et, plus hardi que l'auteur ancien, il donne au monde un enseignement d'autant plus efficace qu'il convient non-seulement à ses contemporains qui s'y reconnaissent, mais encore à l'homme de tous les siècles et de tous les pays. En écrivant, Plutarque songe à briller; mais tel est Bourdaloue qu'il ne songe qu'à l'édification de son auditoire, et que, n'accordant rien à la déclamation ni au vain désir de plaire, il se renferme dans les limites du sujet même qu'il s'est chargé de mettre en œuvre. Le premier, en mêlant l'anecdote à la moralité, retient quelque chose des Grecs, jusqu'en cet abandon où l'entraîne son ingénieuse abondance; Bour-

daloue, occupé du salut des âmes, veut moins les charmer que les instruire ; et comme l'intérêt du Ciel l'emporte en lui sur toute vanité littéraire, il semble n'être si fécond, si varié, si osé même en ses peintures qu'en vue d'être plus utile aux cœurs dont il poursuit la conversion ».

Après avoir étudié comme il convient la morale de Bourdaloue à la lumière des principaux sermons où cette morale agit avec le plus d'efficacité, M. de Grisy, avant de conclure cette étude, se demande si Bourdaloue fut vraiment orateur.

« Bourdaloue fut-il donc orateur ? Il le fut, et tout l'atteste : son action sur les esprits, sa renommée constante au XVII^e siècle, l'autorité durable de sa parole et le charme sévère, mais irrésistible de sa prédication. Aujourd'hui même, les sermons de Bourdaloue, récités un à un, comme ils ont été prononcés, donnent une idée de l'impression que dut produire sur l'auditoire cette phrase énergique et simple, cette phrase dont tous les termes sont pris dans leur propriété, et qui, en sa forme rigoureuse, a du poids et fait brèche. Le principe de son éloquence, c'est la raison, qui, acquérant peu à peu la force du sentiment, s'ouvre enfin la route des cœurs et s'impose

à la raison. Bourdaloue, sans doute, n'a au suprême degré ni la voix inspirée d'un prophète, ni la tendresse et l'onction d'un missionnaire; il a plutôt l'accent convaincu et tempéré d'un apologiste, qui sait la vérité assez puissante pour se faire écouter sans le secours de ces vaines parures, sous lesquelles, trop souvent, l'œil reconnaît à peine sa divine beauté. L'éloquence de Bourdaloue est sévère, un peu nue, on l'avoue, mais elle frappe, dans sa vigueur pour ainsi dire athlétique, des coups décisifs et terribles. C'est une éloquence d'action qui instruit, corrige, et qui, « naturellement et sans images », par la vertu seule du vrai, opère un effet surprenant. Puis, comme elle procède de la dialectique, elle vient directement aussi de la morale que prêche Bourdaloue, morale purement chrétienne, mêlée de sagesse et d'enthousiasme pieux; morale, non de sectaire, mais de croyant en qui la foi domine tout intérêt, et dont rien ne fausse l'inflexible droiture; morale, enfin, conciliante, sensée et propre à entretenir, comme il le dit lui-même, « l'union, la charité » et la paix parmi les hommes ».

M. BRUN clôture la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *Un vallon de nos Cévennes*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 24 avril 1875.

Présents : MM. Ginoux, *vice-président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Bigot, Liotard, Q. des Rivières, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, de Grisy, Deloche; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire communique une lettre de M. Roux-Ferrand, membre honoraire de l'Académie, qui fait hommage à ses confrères d'une *Nouvelle*, et qui annonce qu'il rend compte à la *Société philotechnique* de nos *Mémoires*, à mesure qu'ils paraissent.

M. LIOTARD fait hommage à l'Académie, au nom de M. le colonel Alfr. Nicot, de la photographie de notre ancien et éminent secrétaire-perpétuel, M. Nicot. L'Académie accueille avec reconnaissance ce portrait, qui lui rappelle une figure qui lui est restée chère, et

charge le secrétaire de transmettre ses remerciements à M. le colonel du 111^e de ligne.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

Revue des Sociétés savantes des départements. 5^e série. Tome VIII. Mai-juin, juillet-août 1875.

Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes. N^o 13, janvier 1875.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. Tome XV, 3^e et 4^e trimestres de l'année 1875.

Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. 2^e série. Tome IV, 1875.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise. Tome X, 1875.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. 1^{er} et 2^e trimestres 1875.

Bulletins des séances de la Société centrale d'agriculture de France. 3^e série. Tome IX. Nos 11 et 12 de 1874.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). Janvier et février 1875.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Février 1875.

La gloire et le bonheur, nouvelle contemporaine. Hommage de M. Roux-Ferrand, membre honoraire de l'Académie du Gard.

Revue savoisienne d'Annecy. Avril 1875.

M. GERMER-DURAND, suivant la promesse qu'il a faite, à la dernière séance, de produire le passage de Pline relatif à la trempe du verre, lit la note que voici :

Le renseignement que je vous ai donné sur cette découverte ayant paru exciter votre intérêt, j'ai cru devoir rechercher, pour vous les soumettre, non-seulement le passage de Pline, mais ceux des autres auteurs anciens et du moyen-âge qui ont raconté le même fait.

Voici d'abord celui de Pline (xxvi, 66) : — « On assure que, sous Tibère, on découvrit une trempe du verre telle, que cette substance était flexible. On détruisit aussitôt la verrerie de l'inventeur, pour ne point laisser tomber le cuivre, l'or et l'argent en discrédit. Ce fait, longtemps répété, aurait besoin de vérification ».

Un contemporain de Pline, Pétrone, met

dans la bouche de Trimalcion (*Satyricon*, c. LI), une version de ce fait, qui a été reproduite presque mot pour mot par Jean de Salisbury, dans son *Polycraticus* (IV, 5).

Pline raconte le fait brièvement et sans trop y croire. Il n'en est pas de même de Dion Cassius (II^e siècle) et de S. Isidore de Séville (VI^e siècle). Dans ces deux auteurs, le fait est accompagné de détails que Dion paraît avoir empruntés à la tradition, et que, à son tour, le compilateur espagnol aura puisés dans Dion. — J'emprunte, pour le récit de Dion Cassius, la vieille traduction d'Antoine de Bandole (Paris, J. Richer, 1610) : « En ce temps, la halle et grand portique de Rome, qui panchoit toute d'un costé, fut redressée par l'art et industrie admirable d'un certain Architecte, le nom duquel a demeuré jusques à aujourd'huy ensevely aux ténèbres d'ignorance et d'oubly, pource que Tibère porta telle envie à l'excellence admirable de son art, qu'il ne permit pas qu'on enregistrast son nom és registres publiques. Ce maistre ingénieux ou architecte, quel qu'aye esté son autre nom, affermit et estaya seurement les fondemens de ce portique, si bien qu'ils ne peussent estre esbranlez; et avec force grosses et espesses couvertures de

draps embourrées de layne ceignit tout le reste de ce bastiment, et puis mit des cordes tout à l'entour, et fit si bien que, avec l'ayde d'un grand nombre d'hommes et l'industrie de son art, il redressa et ramena ce portique en sa première forme et estat. Si eut Tibère pour l'heure en grande admiration le sçavoir de cest homme ; mais il en conceut une telle et si aspre jalousie, qu'il le fit chasser hors de la Ville, bien qu'il luy eust fait un honorable présent d'argent ; et, avec ce, du depuis le fit mourir, pour une telle occasion. Ce maistre ingénieux, se voyant déchassé de Rome, s'adressa à luy pour le requérir humblement de luy pardonner ; et, cependant qu'il lui faisoit sa requeste, il laissa choir à son escient en terre un vase de crystal, qui s'estant brisé et rompu il recueillit les pièces, et les joignit ensemble avec une telle industrie et habileté, qu'il le montra à Tibère tout sur le champ, entier et sans aucune lésion, comme il estoit auparavant, espérant bien par une telle chose obtenir pardon de Tibère ; mais au contraire Tibère, pour l'envie d'un tel fait, le fit mettre à mort ».

Voici maintenant la version de S. Isidore de Séville. Comme vous le verrez, c'est surtout celle dont les détails m'étaient restés dans la mémoire, lorsque, dans la dernière séance, je

vous racontai l'anecdote du verrier mis à mort par ordre de Tibère.

« On dit que, sous le principat de Tibère, un ouvrier avait trouvé le secret de tremper le verre, de manière à le rendre flexible et malléable. Admis devant l'empereur, il lui offrit une fiole en verre trempé. Mais celui-ci la jeta avec colère sur la mosaïque. L'ouvrier ramassa la fiole qui, dans son choc contre le pavé, s'était bossuée, comme eût fait un vase de bronze ; et, tirant un maillet de son sein, il la redressa. L'empereur demanda alors à l'ouvrier s'il était le seul qui connût cette préparation du verre ; celui-ci jura qu'aucun autre que lui ne possédait ce secret. Tibère lui fit trancher la tête, de peur que, si ce secret venait à se répandre, l'or et les autres métaux précieux devinssent aussi vils que la fange. C'est qu'en effet, si les vases de verre ne se brisaient pas, ils seraient préférables aux vases d'or et d'argent ».

C'est par cette réflexion naïve que le compilateur clôt son récit.

M. LENTHÉRIC donne ensuite lecture de la première partie de son *Etude sur l'ancien port de Narbonne*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 8 mai 1875.

Présents : MM. Brun , *président* ; Dumas , Aurès, Germer-Durand, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Gaidan, Bolze, de Grisy, Meynard-Auquier, Deloche; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du secrétaire du *Comité archéologique* de Senlis qui demande à entrer en relation d'échange avec l'Académie du Gard. M. l'abbé Azaïs est chargé de prévenir M. le secrétaire que l'envoi de nos *Mémoires* au Comité archéologique de Senlis a lieu régulièrement, tous les ans, par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Le secrétaire dépose ensuite les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, N° 1, 1875.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 4^{me} trimestre de 1875.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. 27^e année, mars 1875.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Mars 1875.

M. DES RIVIÈRES donne lecture d'un rapport qu'il a été chargé de faire sur une étude de M. Dauphiné, professeur de rhétorique au lycée de Nimes, qui a pour titre : *S. François de Sales et son temps.*

« Dans l'histoire littéraire de notre langue, dit M. des Rivières, une des époques les plus curieuses à étudier est, sans contredit, le XVI^e siècle : il offre à nos investigations une mine riche et inépuisable. Le XVII^e siècle pendant longtemps avait, trop exclusivement peut-être, occupé l'attention de la critique. Aussi, après avoir payé un tribut légitime d'admiration aux grands écrivains dont le génie a fait du français la langue universelle de la diplomatie et des affaires, on est remonté plus haut : on a particulièrement étudié la période qui, dans les lettres et dans l'Etat, a préparé le siècle de Louis XIV, c'est-à-dire l'unité dans la langue, l'unité dans la nation.

» La littérature du xvi^e siècle vit s'opérer, avec la Renaissance, la fusion de la civilisation chrétienne et du goût antique; elle présente plus d'une figure digne d'arrêter nos regards, plus d'une œuvre qui demande un examen approfondi; la Boétie, Amyot, Montaigne, l'Hospital, Marot, Ronsard, et tant d'autres que je pourrais citer. L'embarras est de faire un choix. Quelle richesse, quelle vie, quel mouvement dans les esprits! M. Dauphiné, lui, s'est laissé séduire par la douce et sympathique figure de S. François de Sales, et nous l'en félicitons. Bien que ce nom ne figure pas habituellement parmi les littérateurs, l'*Introduction à la vie dévote* n'en est pas moins une œuvre capitale. C'est, dans l'histoire de notre langue, le monument de la prose française qui sépare Montaigne de Balzac, c'est-à-dire la prose du xvi^e siècle de la prose fixée du xvii^e.

» Après avoir signalé la place importante que François de Sales occupe dans l'histoire des idées et dans celle de la langue, M. Dauphiné trace à larges traits l'esquisse de la renaissance religieuse qui se manifeste dans la France pacifiée par Henri IV.

.

» Peu de temps après, paraissait l'*Introduction à la vie dévote*, répondant si bien à l'esprit du temps et aux vœux d'Henri IV. L'ori-

gine de ce livre, toutefois, fut plus modeste. « Il sortit, comme nous le raconte M. Dauphiné, d'un simple recueil de lettres spirituelles, écrites par le prélat à une de ses parentes, M^{me} de Charmoisy ».

» Le titre seul d'*Introduction à la vie dévote* effraie et rebute certains esprits; ils se persuadent, sans avoir ouvert le livre, que c'est un ouvrage ascétique, ennuyeux, fait pour le cloître et non pour le monde. Grave erreur, faux préjugé; car, dès la première page de sa préface, François de Sales déclare que son intention est d'instruire ceux qui vivent « ès ville, ès mesnage, en la cour ». Il n'écrit donc pas pour les personnes qui vivent dans la solitude, dans la retraite.

» La dévotion varie selon les états, selon les conditions. « Elle doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le Prince, par la vefve, par la fille, par la mariée; et non-seulement cela, mais il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier. Je vous prie, Philothée, seroit-il à propos que l'Evesque voulust estre solitaire comme le chartreux, et si les mariez ne vouloient rien amasser non plus que les Capucins, si l'artisan estoit tout le jour à l'église comme le religieux?... Cette

dévotion ne seroit-elle pas ridicule, desreglée et insupportable ? »

» Il y a donc plusieurs formes de dévotion. L'homme du monde peut servir Dieu avec autant de zèle qu'un anachorète. « La dévotion ne gaste rien, quand elle est vraie, ains elle perfectionne tout ».

» Nous ne suivrons point pas à pas M. Dauphiné dans l'analyse aussi fine que profonde des cinq parties de l'*Introduction*. Nous ne pouvons mieux faire que de citer le jugement qu'il porte sur tout l'ouvrage :

« Douce et ferme, confiante et sage, la dévotion de François de Sales, en se tenant également éloignée de la faiblesse et de l'austérité, offre à l'âme des consolations qui n'amolissent pas; raisonnable et pratique, vraiment faite pour la vie commune et pour le monde, et non pour les contemplatifs et pour les solitaires, elle permet d'unir la piété la plus tendre à la plus vigilante activité. Saus parler du mérite littéraire, et pour nous en tenir à ce qui concerne l'instruction de l'esprit et du cœur et la conduite de la vie, l'*Introduction à la vie dévote* est un livre qui doit obtenir auprès de tous la plus sérieuse estime ».

» M. Dauphiné complète son travail par quelques considérations sur *S. François de Sales et la Direction au XVII^e siècle*.

» Le chemin de la piété est souvent aride et hérissé d'épines. Si les premiers abords de la religion paraissent sévères, François de Sales savait les adoucir en montrant la vérité sous un jour aimable. Ce n'était que par degré qu'il faisait parvenir aux plus hauts sommets de la vertu. Sa parole, comme ses conseils, est pleine d'une onctueuse tendresse, d'une simplicité sublime ; comme modèles de direction, on doit relire ses épîtres à madame de Chantal ; elles sont toutes parfumées d'amour et de charité ; on y puise un repos qui rafraîchit l'âme, c'est la vieille et simple orthodoxie telle que la représenteront plus tard Bossuet, Bourdaloue, bien différente de la doctrine qu'enseignait à Port-Royal l'inflexible Saint-Cyran et la rigoureuse école du Jansénisme. On accusa François de Sales de relâchement dans la discipline. On comprenait mal la conciliation qu'il faisait des devoirs de position sociale avec ceux de la religion. Bossuet, dans *le panégyrique de François de Sales*, témoigne toute son admiration pour le caractère, les vertus et les travaux apostoliques du saint évêque. Il déclare « lui être redevable d'avoir appris les véritables règles de la conduite des âmes ». Fénelon lui rend le même hommage.

» François de Sales eut donc une influence incontestable sur la direction spirituelle du XVII^e siècle.

» Si l'on examine quel fut le mérite de François de Sales comme écrivain, il faut se placer dans le siècle auquel il appartient. C'est l'époque de transition entre le xvi^e et le xvii^e siècle. Il avait beaucoup lu Montaigne ; mais c'est une individualité riche et curieuse plutôt qu'un modèle à imiter : son esprit *primesautier* ne se copie pas plus que son génie. — François de Sales a paru trente ans avant Voiture et Balzac, fondateurs de la prose française.

» Un auteur, de nos jours, peut lire et admirer la prose de Pascal, de Bourdaloue, de Bossuet, de Massillon, de Montesquieu ; instruit par de tels maîtres, il parviendra facilement à écrire avec correction, avec élégance. Quant au génie, c'est un don que Dieu accorde à qui lui plaît. Que si l'on envisage l'état d'imperfection de la langue dont François de Sales était obligé de se servir, on comprendra qu'il lui fallut un véritable génie pour dominer presque toujours le mauvais goût de son siècle. Sa grâce inimitable, sa bonté expansive, pour laquelle la nature était un poétique symbole de la bonté de Dieu ; son langage riche, fleuri et coloré, le placent dans les premiers rangs parmi les écrivains qui ont concouru à former la langue.

» Cette influence, pour être bien caractéri-

sée, exigerait une étude approfondie des œuvres du grand évêque de Genève : c'est un sujet digne de tenter l'ambition et le talent de M. Dauphiné.

» Pour nous résumer, dit en terminant M. des Rivières, le travail présenté à l'Académie par M. Dauphiné atteste une étude consciencieuse, dénote un jugement fin, un esprit délicat. L'analyse est ingénieuse sans tomber dans la subtilité. Il y a, dans l'âme aimante, gracieuse et souple de François de Sales, plus d'un rapport avec la nature spirituelle, douce et sympathique de son panégyriste. C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de son travail et de son caractère, « s'il est vrai de chaque auteur que son style est la peinture de ses mœurs autant que de son esprit ».

M. GERMER-DURAND informe l'Académie que, prévenu par M. Nouis-Perrié, de Boissières, qu'un tombeau romain venait d'être découvert dans un champ voisin de cette commune, appartenant à M. Eugène Bros, il s'est transporté sur les lieux avec M. Aurès ; et que, muni de l'autorisation de M. le maire, il a fait l'acquisition du mobilier funéraire, qui se trouvait renfermé dans une grande auge composée de quatre dalles en pierre de Mus, juxtaposées et fermées par une grande pierre plate servant de couvercle.

Les objets antiques extraits de cette auge, qui les avait efficacement protégés, sont au nombre de près de 60, et quelques-uns ont une véritable valeur. Parmi ceux que M. Germer-Durand met sous les yeux de l'Académie comme échantillons, nous remarquons :

1° La partie antérieure d'un rhyton en terre rose d'une extrême finesse, représentant une tête d'antilope vigoureusement modelée ;

2° Une paire de strigiles en bronze, rattachés par un anneau qui joue dans leurs manches ; les strigiles et l'anneau dans un état de conservation parfaite. Sur le manche de ces instruments, ainsi que sur ceux d'une autre paire moins bien conservée, on voit une marque de fabrique, et au-dessous un timbre, qui paraît bien être un timbre de contrôle, puisqu'il est identique sur les deux paires de strigiles, où il accompagne deux marques de fabrique différentes ;

3° De petits fragments de miroir en bronze argenté ;

4° Un dessus de cassolette à parfums, aussi en bronze ;

5° Un couteau en fer, long de 30 cent., y compris la soie.

M. Germer-Durand mentionne, en outre, un grand plat en terre noire (40 cent. de diamètre), et d'une admirable pureté de lignes, et une foule de vases de toutes formes et de toutes grandeurs, trop encombrants ou trop fragiles pour qu'ils aient pu être apportés à l'Académie.

Tous ces objets, nettoyés et préparés par les soins de MM. Aurès et Germer-Durand, meublent aujourd'hui les vitrines et armoires du musée archéologique de la Bibliothèque, où l'on peut venir les visiter.

M. LENTHÉRIC lit ensuite la dernière partie de son travail sur *l'ancien port de Narbonne*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 22 mai 1875.

Présents : MM. Ginoux, *vice-président* ;
Dumas, Aurès, Germer-Durand, Viguié, Lio-
tard, Bigot, Q. des Rivières, Lenthéric, Ver-
dier, Gouazé, Puech, Pelon, Gaidan, Meynard-
Auquier, Doze, Deloche, Brunel ; et l'abbé
Azais, *secrétaire-perpétuel* ;

M. P. Felix (d'Alais), associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente
est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages
suivants :

Mémoires de la Société dunkerquoise. 17^e
volume ; 1871-1872.

*Mémoires de la Société des antiquaires de
France.* Tome XXXV^e ; 1874.

*Annales de la Société d'émulation du dé-
partement des Vosges.* Tome XIV ; 1874.

*Société agricole, scientifique et littéraire
des Pyrénées-Orientales.* 21^e volume ; 1874.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.
2^e semestre 1874.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1873-1874.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Janvier et février 1875.

Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France. N^o 1 ; année 1875.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie. 23^e année, 92^e livraison ; 1875.

Smithsonian Institution. — *Contributions to the Knowledge.* Volume XIX.

Miscellaneous collections. Volumes XI et XII.

Le Congrès provincial des Orientalistes fait connaître qu'il tiendra, cette année, sa session, du 19 au 25 septembre.

Lecture est donnée par le secrétaire d'une lettre de M. le baron de Rivières (Tarn), qui remercie l'Académie, à qui il avait fait hommage de ses *Etudes archéologiques*, d'avoir bien voulu le nommer associé-correspondant.

Le secrétaire fait connaître qu'il a écrit à M. le colonel Alfred Nicot pour le remercier

de l'envoi du portrait de son père ; et au secrétaire du Comité archéologique de Senlis, qui propose l'échange de ses *Mémoires* avec ceux de notre Compagnie.

M. le docteur *V. Laval*, médecin aide-major de première classe au 3^e régiment de ligne, dont les travaux scientifiques ont été l'objet d'un rapport de la part de notre confrère, M. Puech, est nommé associé-correspondant.

M. Gust. PELON présente quelques éclaircissements oraux au sujet d'une controverse qui s'est produite dans une précédente séance de l'Académie, et qui était relative à la part que Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, aurait prise, d'après Saint-Simon, à la condamnation capitale prononcée, en 1665, contre un seigneur de Fargues, pour immixtion dans les troubles de la Fronde.

Saint-Simon raconte, en effet, dans ses *Mémoires*, que, de Fargues ayant eu l'imprudence de venir habiter les environs de Saint-Germain-en-Laye, où résidait le roi, et celui-ci en ayant été informé par une indiscretion de Lauzun, l'on reprit devant le parlement de Paris des poursuites que l'amnistie semblait avoir éteintes ; que Lamoignon fut le principal promo-

teur de la sentence rendue ; que, de plus, la peine de confiscation des biens ayant été prononcée, il se laissa gratifier par le roi d'une partie considérable des biens du condamné.

Ce récit, que Saint-Simon lui-même, à une époque bien postérieure, déclare tenir de Lauzun, repose sur un fait inexact. La condamnation prononcée contre de Fargues est émanée, non du parlement de Paris ou même d'un parlement en corps judiciaire quelconque, mais d'une commission criminelle spécialement convoquée à Amiens et présidée par l'intendant de Picardie, Machault. Guillaume de Lamoignon est resté étranger à cette procédure. A la vérité, il profita, vingt-trois ans plus tard, d'une partie de la confiscation prononcée contre de Fargues ; mais ce fut comme seigneur de Bâville, fief dans la mouvance duquel se trouvait la terre de Courson appartenant à de Fargues. Ces divers points furent établis par la famille de Lamoignon, lorsque, vers la fin du règne de Louis XVI, quelques fragments des *Mémoires* de Saint-Simon, et notamment celui où il est question de l'affaire de Fargues, furent livrés au public. Les mémoires d'Olivier d'Ormesson, écrits à une époque contemporaine du procès, fournissent des indications analogues. M. Chéruel, dans son édition des *Mémoires* de

Saint-Simon, consacre une longue note à ce débat. Il est donc certain, aujourd'hui, que Saint-Simon, peu bienveillant (comme on le sait) pour les membres des parlements, et en particulier pour Guillaume de Lamoignon, a trop facilement accueilli une version que la légèreté d'esprit de Lauzun aurait dû lui rendre suspecte.

M. le docteur PUECH donne lecture d'un travail sur les *Anomalies du voile du palais*.

Après avoir fait la description de cette cloison membraneuse, exposé avec ses usages son mode de développement embryogénique, notre confrère trace le tableau des anomalies qui peuvent survenir en cette région et des inconvénients qui en résultent.

L'anomalie la plus compliquée, dont il a observé trois exemples, c'est-à-dire la gueule de loup, reproduit l'état des parties telles qu'elles sont à la cinquième semaine de la vie embryonnaire; tandis que la fente simple du voile du palais figure l'état des parties de la huitième à la neuvième semaine. Au contraire, la bifidité de la luvette, qu'il a constatée une dizaine de fois, indique un arrêt effectué de la onzième à la douzième semaine.

Ces anomalies, que la chirurgie ne peut pas toujours guérir, sont malheureusement assez communes, témoins les résultats fournis par la statistique. Le bec de lièvre occupe le troisième rang, la gueule de loup le neuvième, et la fente du voile du palais le quinzième. A propos de cette dernière, qui a été relevée une fois sur environ 17,000 naissances, il fait ressortir une particularité curieuse : c'est qu'il s'en est présenté, à Nimes, 4 cas en dix-huit mois, c'est-à-dire sur environ 3,000 naissances tout au plus.

M. BIGOT termine la séance par une fable patoise intitulée : *L'Ase et si Mestre.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

~~~~~



*Séance du 5 juin 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Bigot, Q. des Rivières, Ginoux, Verdier, Pelon, de Grisy, Doze ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le docteur *V. Laval*, aide-major de première classe, écrit à l'Académie pour la remercier de lui avoir conféré le titre d'associé-correspondant.

M. le président se fait l'interprète des regrets douloureux qu'a provoqués, au sein de notre Compagnie, la mort de notre cher et éminent confrère, M. *Léonce Maurin*. Il rappelle les nombreux et remarquables travaux de celui qui fut pendant quelque temps notre secrétaire-perpétuel, et l'intérêt qu'il continuait à prendre à nos séances, lorsque la maladie l'empêcha d'y assister.

L'Académie s'associe à cette marque de sympathie douloureuse, et décide que l'expression de ses regrets sera consignée dans le procès-verbal de cette séance.

M. l'abbé Azaïs rappelle que l'Académie s'est associée au deuil du diocèse de Nîmes en assistant aux funérailles de M<sup>gr</sup> Plantier, et que, devant cette tombe si soudainement ouverte, tous les cœurs se sont confondus dans un même sentiment de regret et de douleur.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.* Tome XXXV; 1872.  
— *Bulletin des séances de la Société pour l'exercice de 1873.*

*Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen.* 111<sup>e</sup>, 112<sup>e</sup> et 113<sup>e</sup> années. Nouvelle série; année 1874.

*Bulletin de la Société industrielle de Rouen.* 3<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1; 1875.

*Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.* VI; 1873-1874.

*Société philotechnique.* Année 1874.

*Revue des Sociétés savantes des départe-*

ments. 5<sup>e</sup> série. Tome VIII ; septembre et octobre 1874.

*Société scientifique et littéraire d'Alais.* Année 1874 ; 1<sup>er</sup> bulletin.

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.* 8<sup>e</sup> année. 1<sup>er</sup> fascicule de la 9<sup>e</sup> année ; 1874-1875.

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère.* Avril 1875.

*Revue savoisiennne.* N<sup>o</sup> 5 ; mai 1875.

*Revue illustrée des lettres, arts et sciences dans les deux mondes.* 26<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> livraisons.

*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Séances du 14 juillet 1874 au 16 février 1875.

*Bulletin de la Société industrielle de Flers (Orne).* 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 1. Janvier à mars 1875.

*Le phylloxera et la submersion.* Une expérience faite dans le Gard, par M. A. Valz.

M. l'abbé Azaïs, poursuivant l'étude qu'il a commencée sur l'*Histoire de la charité à Nîmes*, a fait connaître deux institutions bienfaisantes qui remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, la Charité de Saint-Césaire, qui avait son siège dans une maison voisine de celle de Louis Raoul, le fondateur de l'avocaterie des pauvres, et la Charité de Nîmes.

« A côté de ces divers hospices, il existait encore à Nîmes d'autres institutions qui avaient aussi pour objet de venir en aide aux pauvres. Nous devons en faire connaître deux qui sont souvent mentionnées dans les documents du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles ; ce sont : la Charité de Saint-Césaire et la Charité de Nîmes. L'une et l'autre étaient sorties d'une pensée généreuse et tendaient au même but, l'assistance des indigents par une distribution d'aumônes.

» La Charité de Saint-Césaire existait déjà dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le cartulaire du chapitre de la cathédrale de Nîmes nous révèle l'existence de l'église de ce village au X<sup>e</sup> siècle. Or, un document des archives de l'Hôtel-Dieu, qui porte la date du 1<sup>er</sup> mars 1244, nous fait connaître un accord entre Pierre de Codols, recteur de cette église, et les deux frères Pierre et Pons Franculfe, au sujet de trois sétiers de blé légués à la Charité de Saint-Césaire par Pierre Franculfe, leur père. Quelques années après, en 1263, la Charité de Saint-Césaire entra en part, avec l'hôpital de Nîmes, du legs de deux vignes fait par Guillaume André. En 1301, Guillaume d'Estampes, dit Guillaume de la Vigile, concède, par donation entre vifs, à Pons de Romeguières et à Pierre Cossonelle, caritadiers de Saint-Césaire, un sétier de froment. Qu'on

nous permette de consigner ici ces legs, quelque modiques qu'ils soient, de la charité chrétienne. Quand il s'agit des pauvres, les plus petites choses ont leur prix, et il convient de recueillir les plus faibles aumônes, comme on recueille avec soin les restes et en quelque sorte les miettes d'un festin.

» Ce ne sont pas seulement les riches qui font des legs à la Charité de Saint-Césaire ; les familles de la condition la plus humble ne se montrent pas moins généreuses. Par acte du 14 mai 1318, Guillaume Gonin, berger, de Nîmes, et Andrée, sa femme, reconnaissent aux caritadiers de Saint-Césaire un clos de vigne, dans la dimerie de Saint-Césaire, en Mégaurie. Quelques années auparavant, en 1294, un habitant de Saint-Césaire, Pierre Gaucelm, reconnaissait à la Charité de Saint-Césaire une terre située au Vésin, sous la cense d'une quarte de froment payable à la Saint-Michel. Un habitant de Nîmes, Etienne de Lanet, lègue encore, en 1334, à la Charité de Saint-Césaire, une vigne au terroir de Nîmes. On le voit par ces divers legs, quelques mesures de blé, des vignes, voilà les dons en nature que reçoit la Charité de Saint-Césaire. Le blé et le vin que produiront les vignes serviront aux distributions que les caritadiers feront aux pauvres, le jour de la Pentecôte.

» La Charité de Nîmes est moins ancienne que celle de Saint-Césaire. Le premier acte qui, dans les archives de l'Hôtel-Dieu, nous révèle son existence est le testament de Jeanne Cabrieyres, de Nîmes, qui lègue, en 1347, à la Charité de cette ville qui se fait, le jour de l'Ascension, par les consuls, un sétier de mescle (mélange de seigle et de froment) à prendre annuellement sur une olivette située en Mégaurie. C'est le jour même de l'Ascension, ainsi que l'indique le document précité, qu'avait lieu cette distribution, qui porte aussi le nom d'aumône de l'Ascension, et la fête du triomphe du Sauveur devenait ainsi la fête des pauvres. C'était une pensée touchante qui avait porté nos pères à associer à nos solennités chrétiennes une œuvre de charité. Les indigents n'étaient pas oubliés dans ces jours de fête, et l'aumône qui leur était donnée au nom de la religion, apportait, avec le bien-être, un peu de joie à leur âme et les portait à bénir Celui qui prend soin de l'indigent et de l'orphelin. A Nîmes, cette aumône était distribuée avec une certaine pompe à la porte de la Cathédrale. Les pains étaient d'abord solennellement bénis au pied de l'autel, et on les portait ensuite en triomphe à l'entrée de l'église. Cette distribution comprenait un grand nombre de personnes, et tous ceux

qui étaient dans le besoin pouvaient en revendiquer leur part. C'étaient les consuls eux-mêmes qui la faisaient de leurs propres mains, en présence du peuple assemblé, et ils regardaient comme un honneur et un privilège insigne d'accomplir ainsi publiquement ce ministère de charité, et de servir Dieu lui-même dans la personne des pauvres : *Christo in pauperibus*. Le pain qu'on distribuait portait le nom de *pain de la Charité*, et la fête de l'Ascension était aussi appelée le *jour de la Charité*. Une coutume semblable existait à Montpellier et à Béziers; on y ajoutait quelquefois des amusements et des réjouissances populaires, qui attiraient un grand concours et qui se sont perpétués jusqu'à nous sous le nom roman de *las Caritats*.

» La Charité de Saint-Césaire fut supprimée la première en 1545. Les administrateurs de cette œuvre, ayant négligé de rendre compte des revenus qui leur étaient confiés, furent cités à la requête des consuls. Un conseil fut réuni extraordinairement le 3 octobre 1546, et le lieutenant du roi, d'Albénas, qui le présidait, fit déposer les clés de la maison de charité avec tous ses titres, et ordonna provisoirement que les revenus de cette œuvre, qui étaient consacrés tous les ans à faire une aumône publique le jour de la Pentecôte,

seraient employés à l'entretien des pauvres de l'hôpital, avec injonction aux consuls de veiller à l'exécution de cette ordonnance.

» La suppression de la Charité de Nîmes suivit de près celle de Saint-Césaire, et ses revenus reçurent la même destination. Ce fut l'hôpital des Chevaliers qui hérita des biens qui appartenaient à cette institution. Mais, les titres et les concessions royales qui autorisaient cette cession s'étant égarés pendant les troubles religieux qui agitèrent la ville de Nîmes, le roi Louis XIII, par lettres datées de Paris le 28 février 1614, confirma et ratifia, en faveur de l'hôpital, tous les droits, et incorpora de nouveau à cet établissement tous les biens qui lui provenaient des deux Charités. Ainsi ces deux anciennes institutions, après avoir accompli pendant plusieurs siècles leur mission bienfaisante, en répandant l'aumône dans le sein des pauvres, sont venues, comme autant d'affluents de ce grand courant de charité qui traverse les siècles, augmenter les ressources de nos hospices et concourir, sous une autre forme, au soulagement des misères publiques ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



*Séance du 19 juin 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; Dumas, Aurès, Liotard, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Gaidan, Meynard-Auquier, Doze, l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

M. V. Laval, *associé-correspondant*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Mémoires de l'Académie de Metz. 54<sup>e</sup> année, 1872-1873.*

*Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de France. N<sup>o</sup> 2, 1875.*

*Du croup et de son traitement, surtout par la Trachéotomie, par le docteur Bourdel, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.*

*Extrait du compte-rendu des travaux du*

*Congrès scientifique de France*, tenu à Montpellier en 1868 (par le même).

*Deux cas de fractures rares. Considérations cliniques*, par le même.

*Revue illustrée des lettres, sciences et arts dans les deux mondes*. N° 29.

*Acta universitatis Lundensis : Théologie, Mathématiques, Sciences naturelles, Philosophie, Histoire*. 1869-1870.

*Comité archéologique de Senlis*, année 1874.

*Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*. 1875.

*Bulletin de la Société de statistique des Sciences naturelles et des Arts industriels de l'Isère*. 3<sup>me</sup> série, tome IV.

*Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*. 4<sup>e</sup> série, tome 1, années 1869 à 1872.

*Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Avril 1875.

M. Puech veut bien se charger de rendre compte des brochures adressées à l'Académie par M. le docteur Bourdel, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.

Notre confrère, M. BIGOT fait hommage à notre compagnie de la 6<sup>me</sup> édition de son intéressant recueil de poésies patoises, qui a pour titre : *Li Bourgadieiro*.

M. LIOTARD rend compte des travaux de la Société philotechnique de Paris, dont fait partie notre confrère, M. Roux-Ferrand.

M. LENTHÉRIC donne lecture du rapport qu'il a été chargé de présenter sur le concours historique de 1875, et fait connaître que six mémoires ont été envoyés à ce concours : 1° Une monographie de la Porte-d'Auguste ou Porte-d'Arles, et de l'ancien Château-Royal de Nîmes, accompagnée d'un album de douze planches; 2° Une étude sur Saint-Roman en Argence; 3° Une notice sur l'abbaye de Saint-Gilles, accompagnée de deux autres notices sur les anciennes abbayes de Psalmodi et de Franquevaux; 4° Une monographie du village de Domazan; 5° Une étude sur les Roys du Papegay, ancienne corporation des tireurs à l'arbalète et à l'arquebuse à Nîmes; 6° Enfin, une notice historique sur le château de Verfeuil.

Le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, a été décerné à M. *François Germer-Durand*, architecte, ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Paris, pour son mémoire sur la Porte-d'Auguste.

A cause de l'importance du concours, l'Académie a donné un second prix à partager entre M. *Ch. Domergue*, auteur de l'étude sur Saint-Roman en Argence, et M. *l'abbé Goiffon*, archiviste du diocèse, auteur de la notice sur l'abbaye de Saint-Gilles. Ce prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 francs pour chaque lauréat.

Deux mentions honorables ont été accordées à M. *l'abbé Th. Blanc*, auteur de la monographie du village de Domazan, et à M. *Albin Michel*, auteur de l'étude sur les Roys du Papegay de Nîmes.

M. J. Gaidan termine la séance par la lecture d'une poésie de M. *Paul Félix*, associé-correspondant.

## LOU PAGAMÈN

### D'UNO COUNSULTO D'AVOUCA.

---

D'un avouca bièn dé mérite,  
Qué noummarièi, s'èro nécite (1),  
Home dé lèi das pu savans,  
N'én faguèrou, 1-a quâouques ans,

---

(1) M. Delangle.

Lou ménistre dé la justico,  
Qu'és mai qu'un préfè de pouliço.  
Sous paréns èrou dé péisans  
Das pu mièl aisas dâou vilaje.  
Aou tén, qu'èro adéja d'un aje  
A mordre à soun éducatiou,  
D'éscolo n'èro pas questiou ;  
Et lou droulas aquo i-anavo.  
Aoussi, coumo sé n'én dounavo !  
Pér coure, per gandounéja,  
Pas hésoun dé li dire : Ja !

---

Aou vilaje i-aviè, parmi sous camarados,  
Un fulobro coumo él, un courioû dé nisados,  
Bro lou néboû dâou charoun.  
Sé voulès n'én sâoupre lou noun,  
Li disieou Roumajoû ; n'aviè pas què sa mèro.  
Lous dous vaièou pas chère. Escalaires hardis,  
S'en temieou pas toujours à la lévo das nis.  
Caro à la frucho das jardis  
Dé moussu lou cura, dé l'ajouen ou dâou maire !  
Caro à la vigne das vésis !  
La pu poulido grumo anavo pas à l'énquo.  
Lou rasin leou madu, la figo premièrenquo  
Brou pér quâou premiè li pâousavo la man ;  
Tampis per quâou tardiè, çai véniè lëndéman.

---

Lou tén aviè marcha ; d'aqui la counséquéncço  
Véngudo saparti lus communo ésisténcço ;  
Et Roumajoû, charoun, établi, marida,  
N'aviè pas défoun âoublida

Soun ami d'âoutretén, qué d'empièi li manquavo.

Uno âoucasïou sé présentavo,

A prépâou d'un proucès d'avédre bésoun d'el,

Pér l'ajuda dé soun counsél.

Adoun, pér l'ana veire, aguén léou fa sa malo,

Lou lëndéman mati part pér la capitalo.

Sé présento âou buréou, s'anonço én d'un moussu,

Et dé suite ès réçâoupégu.

— Tè, l'ami Roumajou! s'ou li fai lou ménistre

En li saran la man ; mais quinte bon âouristre

T'a buta jusqu'âici? Dé qué çai i-a dé nôou?

Sé podé dé quicon, parlo, dc qué té fòou?

Désiré dé té satisfaire.

— Ah ! moussu lou Ménistre, ai un trasso d'afaire

Vous én souvénès bé dé ma tante Goutoun?

Déman fara dous més qué l'avén entérado,

— Davan Dioù siègue ! amai l'ai foço régrétado.

Souï bé soun héritié, voui, mais soun téstamen

Es éntourtourvia talamén

Qué l'avouca mé dis d'un biai, et lou noutari

Sé ris, brando la testo et soustén lou countrari.

Et d'éntrémén s'agis dé quatrè milo frans !

Pér iéou ou mous éfans,

Pénsas, n'en vôou la péno.

Sérviabile et counouïssén et moun miou ami,

Vous d'aquéi émbrouamini,

N'en souï mai qué ségu, trouvares la cénténo

Qué n'a pas sâoupégu trouva moun avouca.

Déntrémén qué d'argén m'a fougu avança !

Pague, pague toujours sans éstre jamaï quite ;

En d'aquo, moun proucès avanço pas pus vite.

Adoun, pér mé tira d'aquéi mâoudi souci,

Ai pénsa qué pourias mé sousta, mé sérvî.

— As agu bono idèio ; aôubaco pos pas créire

Lou plési qué mé fas d'éstre véngu mé véire.

Véjan, mostro mé tous papiès. —  
Lou doussiè espési : Vouï, sou faï lou ménistre,  
Lous avouca ; ni lous huchès  
N'an pas pérdu tous lus tén, fistre !  
S'és déjà pas mâbu despénsa ;  
Mais én justico aquo sé sa.  
Fôou qué révégue aïço à testo répâousado.  
Aro n'ai pas lézé, dauur, pér tout légi.  
Répassaras déman mati.

---

Lendéman, à soun arivado,  
Lcu ménistre li dis : Eh bé, moun camarado,  
Aï à t'aprène émbé plési  
Qué toun proucès es bo ; n'aguès pas pus souci.  
Aïci cé qué te foura faire :  
Quand séras ariva, sans pu iuên ou rétraire,  
Bailaras à toun avouca  
Aquél éscri, ounté aôu long i-aï éspliqua  
Cé que déou dire ; ansindo, adiou et bon couraje.  
Mous coupliméns aval, as amis daôu vilaje.  
— Oh, li manquaraï pas, poudès n'être ségu ;  
Mais avan, digas-mé cé qué vous ès déougu.  
— Vai, vaï, aquo vôou pas la péno.  
— Dé qué ? nani, moussus, anas, souï pas dé méno  
Dé mâou-pagaères, ni d'ingras.  
Souï pas ni pélaôu, ni rasquas.  
— Mais, moun bon Roumajoù, mé siès pas rédévable ;  
Sé fasian ben lou compte, ès iéou qué té déourièi,  
N'aï pas aôublida, désempièi,  
Aquélo malo gnuè, qu'embara din l'estable,  
Pér un trasso dé gal qu'avièi vougu sara,  
Tus vénguères mé n'en tira.  
Sans tus, iéou n'ère-ti capable ?  
Iéou avièi fa lou mâou, et tus.....

— Iéou? faguère mai qué manobro ;  
Avias acoumença, iéou féniguère l'obro  
A parti d'aquéi souèr lou gal cantè pas pus !  
Mais tout cé qué disèn apouncho pas un fus.  
Doun n'en parlen pas mai. Révène  
A cé qué vous disièi, et tène  
A saôupre cé qué déve; és aqui la questiôu ;  
Sé sa qu'avouca ou noutari,  
—Pér obro dé countra ou dé counsultaciôu,  
Es justé que chacun réçapie soun salari.  
Ténès, aqui cinq frans, prènès cé qué voudrès ;  
Cé qué po mé résta dé surplus m'ou réndrés.  
— Sé tan té fai plési, réspon soun écélénço,  
Eh bé, préne très frans.

Or, lou jour qu'à l'aôudiénço,  
Dé Roumajou déviè se juja lou proucès,  
El, én cami dé fère, ariva tout ésprès,  
Ansin qué fau lous plaidéjaires,  
Rémés à sous homes d'affaires  
Lou mémouèro qué i-avièou fa.  
Soun proucuroù, soun avouca  
Dé suto qué lou légiguèrou,  
Estasias, sé régardèrou,  
Disèn : Lou tribunal séra d'aquéi avis.  
Lou proucès és gagna ; aquo fara pa'n plis.  
— Aça, mais, l'as paga? aôu chan démandèrou.  
— Paga! cértô voui, él lus dis.  
Mounségnur à bé fa, és bé vrai, résisténço,  
Mais i-a dit : tout traval mérito récoumpénso.  
Dé moun éscu dé cinq, qu'ai més éntre sas mans,  
M'a rendu cranto sôous . . M'a bé garda très frans

---

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance  
est levée.



*Séance du 3 juillet 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Q. des Rivières, Verdier, Puech, Pelon, de Grisy ; l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel*.

M. V. Laval, *associé-correspondant*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura)*. 16<sup>e</sup> année, nos 3, 4 et 5 de l'année 1875.

*Remarques sur le fait de l'existence en société, à l'état sauvage, des espèces végétales affines, et sur d'autres faits relatifs à la question de l'espèce*, par Alexis Jordan.

*Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts du département de la Lozère*. Tome XXVI, mai 1875.

*Bulletin des Séances de la Société centrale d'agriculture de France. Séances de mars 1875.*

*Revue Savoisienne, publiée par la Société florimontane d'Annecy. Juin 1875.*

*Le Courrier de Vaugelas. Mai 1875.*

L'Académie charge M. le président de faire, auprès du gouvernement, les démarches nécessaires pour être autorisé à recevoir, à l'époque fixée par le testateur, le legs fait par M. Maumenet à la Compagnie.

M. AURÈS, qui a été chargé par M<sup>me</sup> Causse, née Pelet, de l'examen des nombreux manuscrits laissés par notre regretté confrère, M. Aug. Pelet, donne lecture d'un mémoire inédit de cet éminent et laborieux collègue, sur les *Mosaïques romaines trouvées à Nîmes*.

Cette communication est accueillie avec le plus vif intérêt. L'Académie décide que ce travail sera inséré dans ses Mémoires.

M. Puech, qui se propose de faire, dans une prochaine séance, un rapport sur plusieurs brochures adressées par M. le docteur Bourdel à l'Académie, l'inscrit sur le registre des présentations comme associé-correspondant.

M. l'abbé Azais, de concert avec M. des Rivières et M. Viguié, propose, comme membre titulaire non-résidant, M. *Ch. Domergue*, déjà associé-correspondant, auteur de *l'Etude sur Saint-Roman en Argence*, l'un des lauréats du concours historique de cette année.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

~~~~~

★

Séance du 17 juillet 1875.

Présents : MM. Brun, *président* ; J. Salles ,
Germer-Durand, Viguié, Liotard, Bigot, Tribes,
Q. des Rivières, Ginoux , Verdier, Puech ,
Pelon, de Grisy, Meynard-Auquier ; et l'abbé
Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

M. V. Laval, *associé-correspondant*.

Le procès-verbal de la séance précédente
est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel donne lecture d'une
lettre par laquelle M. *Rodier de la Bruguière*
membre non-résidant, annonce à l'Académie
qu'il fait hommage à chacun de ses confrères
d'un ouvrage qu'il vient de publier sous ce
titre : *Une créature de Dieu*.

L'Académie charge le secrétaire-perpétuel
d'écrire à M. Rodier de la Bruguière pour le
remercier de son envoi.

M. l'abbé Azaïs dépose les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

Revue des Sociétés savantes des départements 5^{me} série. Tome VIII ; novembre et décembre 1874.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences et belles lettres de la Loire. Tome XVIII ; 1874.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres et industrie de Saint-Quentin. Tome XII ; 1874.

Catalogue des mollusques marins du Gard, par C. Clément, membre de la Société d'études des sciences naturelles de Nimes, 1875.

L'inondation de Toulouso en 1875, par Charles Gros, lauréat des concours des langues romanes.

Per Toulouso, au noum de Diéou! Poésie languedocienne, par Albert Arnavielle. — *Donnez aux pauvres inondés!* Poésie, par l'abbé Albran, aumônier du collège d'Alais.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 93^e livraison ; 1875.

Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 10^e année, 1874.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans Tome XVII ; 1874.

Pensées, Maximes, Sentences, Boutades, par Louis de Combettes-Labourélie, associé-correspondant de l'Académie du Gard.

Les fouilles de Solutré. Lettre à M. Chabas, correspondant de l'Institut, par M. l'abbé Ducrost et M. Adrien Arcelin.

Le président de la société Khédiviale de géographie, qui vient d'être fondée au Caire, dans le but d'étudier la géographie dans toutes ses branches et de mettre en lumière les contrées de l'Afrique encore inexplorées ou peu connues, sollicite l'échange de nos Mémoires avec les publications qu'elle fera paraître.

M. A. de GRISY donne lecture d'une étude qui a pour titre : *Lucilius et Béranger, ou deux poètes populaires*.

Après avoir dit que « la popularité a des retours étranges et qui paraîtraient inexplicables, s'il ne s'agissait de l'homme et de la gloire humaine, soumise comme lui à l'empire des événements et au jeu capricieux des circonstances », M. de Grisy, rapprochant dans une même étude les noms populaires de Lucilius et de Béranger, montre, par un rapide exposé, le chevalier de Suessa, célèbre d'abord, placé au premier rang des poètes satiriques,

et tombant peu à peu de ce faite glorieux dans une sorte d'oubli, d'où l'ont à peine tiré, en ces derniers temps, les efforts érudits de quelques historiens. Parlant du rôle et de la faveur singulière dont jouissait à Rome Lucilius, M. de Grisy trace un portrait du poète ardent, passionné et vraiment terrible, que se disputaient les cercles choisis et qui faisait les délices de la société lettrée à l'époque des Scipions.

« Lucilius était né satirique, et l'état des mœurs romaines n'était pas fait pour le guérir de sa vocation. Le vice régnait déjà en souverain dans cette république, qui insensiblement glissait vers l'empire et le principat. Outre les maux attachés à toutes les formes de gouvernement, à toutes les périodes de la vie des peuples, Rome endurait bien des souffrances, au dehors comme au dedans ; elle aussi, avec et malgré le secours de ses Dieux immortels, avec son sénat olympien et ses magistrats toujours délibérant et sans cesse à la recherche d'un idéal politique ; elle assistait à la déchéance de ses institutions, à la chute de ses vertus et de ses libertés. Elle nourrissait jusque dans son intimité des partis et des demi-partis, un petit nombre de francs républicains, et beaucoup de gens fidèles à la servir, mais incapables d'aimer une Cité qui subirait le moindre

échec militaire. Tout le monde regardait alors vers Numance, et l'on trouvait que la guerre faisait bien des victimes, qu'elle durerait sans trêve ni merci, et que l'année avait plus d'une fois perdu son printemps... Alors, dans le plein épanouissement de ses facultés, dans tout l'essor de son imagination, Lucilius se prend à critiquer, que dis-je ! à fustiger toutes choses et toutes conditions ; il s'abandonne sans réserve, et comme ébloui, à tous les mouvements brusques ou tempérés de sa naissante et fouguese fantaisie. Il a cette première ivresse de l'esprit qui respire la victoire, à qui le monde et la société s'offrent sous l'aspect d'une admirable matière à mettre en vers, et où pourtant, après une courte illusion, ce même esprit trouve plus de mal que de bien, plus d'ennemis que d'approbateurs. Il ira néanmoins, l'épée nue, droit devant lui, ce hardi jeune homme auquel il ne suffit pas d'être riche et considéré ; il ira livrer, à ses risques et périls, le grand assaut qu'il médite, et, s'inspirant de la vertu, présenter le miroir aux Romains, lancés déjà sur la pente de la décadence. A défaut d'expérience, il aura pour guide le génie, suprême clarté, les entretiens de ses doctes amis, et le spectacle toujours nouveau d'un peuple s'agitant au dehors et livrant à l'observation du moraliste sa vie

entière et les moindres ressorts de sa politique envahissante. Non content d'exercer sur Rome sa curiosité, il portera ses regards à l'extérieur, et surprendra, dans la rusticité ou dans la bizarrerie de leurs usages, ces municipes dont il est sorti, cette province qui s'appelle l'Italie et qui ouvre un champ si vaste aux malicieux propos du poète citadin ».

M. de Grisy examine ensuite les titres que peut avoir Béranger à la popularité, et recherche les raisons pour lesquelles cette idole de la bourgeoisie au commencement du dix-neuvième siècle, est aujourd'hui tombée de son piédestal, et presque brisée par ceux-mêmes qui l'avaient adorée. Après une étude attentive de ces raisons, M. de Grisy suppose que la postérité portera sur Béranger le jugement que voici :

« Je prévois ce que dira plus tard quelque juge impartial et néanmoins touché de l'incomparable mérite du chansonnier : « On ne peut, dira-t-il, quand on a la France pour patrie, se défendre d'aimer un poète qui l'a si noblement célébrée dans son triomphe et dans ses revers. En ce miroir où me la montrent ses plus beaux chants, sous ce voile de tristesse où souvent elle m'apparaît, Dieu ! que la France est aima-

ble et qu'elle est séduisante ! Comme elle parle divinement dans la langue de son plus fidèle interprète ! D'autres à l'envi ont déroulé la suite de ses annales, publié ses hauts faits et formé de tous ses actes la plus héroïque histoire qui fut jamais. Celui-ci, d'un pinceau lumineux, a reproduit les traits de la France sous les traits admirables de ses grands hommes ; celui-là a dressé sur son piédestal le buste de quelque illustre citoyen ; Béranger, s'inspirant de son patriotisme, exalte à sa manière le génie et l'âme de la France. Sous les formes gracieuses ou attendries de ses hymnes, on sent battre et palpiter le cœur de sa généreuse patrie. C'est elle qu'il voit heureuse ou mutilée ; c'est à cette mère adorée qu'il sourit jusque dans la mort ; c'est d'elle enfin, comme d'un amour éternel, qu'il est frappé et possédé. Grâce à cette fidélité, plus touchante encore dans le malheur du poète, et plus enthousiaste à mesure qu'il vieillit davantage, Béranger demeure le peintre et l'historien le moins prévenu des événements auxquels il fut mêlé. On sent, à l'étudier de près, qu'il a bien vu les choses, et qu'il les traduit, tout pittoresque qu'il est, sous les couleurs et dans le langage même de la vérité. Il n'y a pas jusque à certains chants frivoles où cette vérité ne soit exactement saisie ; c'est la figure de l'époque,

ce sont les traits changeants de la constitution politique que l'on y retrouve, et jamais tableau ne fut ni plus réel ni plus attrayant que celui-là.....

» Malgré toutes ces qualités, si louables dans l'homme, si précieuses dans l'écrivain, Béranger porte aujourd'hui la peine du mal qu'il a causé; et, parce qu'il s'est moqué des plus respectables sentiments et qu'il a infligé de cruelles blessures à la morale, nous qui sommes la postérité, nous le plaignons d'avoir ainsi caressé, pour le vaincre, le lion populaire. Ne pouvait-il, sans verser le sarcasme sur la vertu même, ce que ne fit point Lucilius, divertir un peuple qu'il savait si bien consoler et plaire aux voluptueux amants de la courtille? Passe encore qu'à l'exemple des comiques anglais de la restauration, le chansonnier se rie légèrement des maris jaloux, qu'il accable de ridicule des époux trop débonnaires; mais qui lui passera jamais d'avoir jeté la dérision sur le mariage, et, peut-être sans le vouloir, mis au compte d'une institution toute divine les torts de maint prévaricateur qui la souille et la déshonore? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un homme dont la verve railleuse s'applique à célébrer les honteux banquets de l'orgie, à vanter les douceurs de la paresse, et à faire voyager au « pays de Cocagne » une jeunesse qui l'y suivra,

avec quelle docilité, on l'a trop vu, hélas ! Ils ne sauraient survivre à leur poète, les chants que Momus inspire ; déjà ils sont brisés, les brillants « hochets de l'amour » ; elle est brisée aussi la joyeuse « marotte » que l'ami d'Epicure opposait au « sceptre des rois ». C'est dans le répertoire des inventions diaboliques qu'il faut reléguer la « Frétillon », et, si gai qu'il soit, « le vieux célibataire ». Que dirai-je de cette chanson impie, « la descente aux Enfers », chanson qu'a répétée à satiété l'essaim des francs buveurs, et qui n'est qu'une longue injure à nos plus chères croyances ? Je laisse dans l'oubli, où elle dormira désormais, la trop fameuse « madame Grégoire », et la « bonne fille », ce triste tableau des prétendues mœurs du temps.

» On ne lit plus, sinon en se cachant, les *Contes de la Fontaine* ; bien des odes d'Horace ne pourraient, sans offenser la pudeur, paraître dans le recueil de ses œuvres ; de même, c'est furtivement que les lecteurs trop curieux ou les cœurs corrompus parcourront les trop nombreux couplets où Béranger, prenant le ton libertin qu'il n'a jamais quitté résolûment, s'ingénie à se faire une clientèle. Il l'eut bien longtemps, tenace et fidèle, et il lui a dû sa brillante renommée. Désormais le charme est rompu ; et, si Béranger n'a frappé à mort

aucune des vertus humaines, combien n'a-t-il pas affaibli le ressort si délicat de la moralité générale, et nui à sa gloire en voulant lui donner pour fondement ce qu'il y a de plus mobile au monde, je veux dire la faveur populaire ! Malgré tout, et l'on aime à terminer ainsi cette rapide esquisse, de nobles conceptions, mélange de l'ode et du poème épique, sauveront ce nom, jadis éclatant, des ténèbres de l'oubli ; et ces chefs-d'œuvre de style et de sentiment, pris pour sujet d'étude, exerceront un jour la sagacité des hommes de goût, à la manière des anciens, dont Béranger, simple chansonnier, fut, jusque dans ses plus grands écarts, l'heureux et libre imitateur ».

M. le docteur Ed. TRIBES donne lecture d'un mémoire sur des ossements fossiles, trouvés à Saint-Laurent-des-Arbres, canton de Roquemaure (Gard), par M. Roumajon, instituteur à Saint-Gervasy, en compagnie de M. Vignot, propriétaire à Saint-Laurent.

Ces remarquables débris fossiles ont conduit notre confrère à des études fort intéressantes, tant au point de vue géologique que paléontologique.

Le travail auquel il s'est livré, soit pour le

classement et la détermination de ces fossiles, soit pour fixer et préciser la nature des terrains qui les renferment, ne saurait guère supporter l'analyse.

En terminant son mémoire, notre confrère a demandé, pour MM. Roumajon et Vignot, les remerciements de l'Académie pour le don fait par eux de ces fossiles à notre Compagnie.

Cette demande a été favorablement accueillie ; et, à l'unanimité, il a été décidé qu'un jeton d'argent serait attribué à chacun de ces messieurs, afin de les encourager à continuer leurs recherches dans des terrains qui sont d'une grande richesse, au point de vue paléontologique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 31 juillet 1875.

Présents : MM. Brun, *président* ; Jules Salles, Germer-Durand, Ch. Liotard, Bigot, Tribes, Ginoux, Verdier ; l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel* ;

M. V. Laval, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel donne lecture d'une lettre par laquelle M. Doze invite ses confrères à assister à la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts, qui doit avoir lieu, le 11 août, dans la cour du Lycée. Leur présence à cette fête sera un témoignage du bienveillant intérêt qu'ils prennent aux travaux de cette école.

M. l'abbé Azaïs dépose les ouvrages suivants adressés à l'Académie :

Bulletin de la société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 1875.

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. 4^e série. 1872-1873.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des lettres. Tome XVI.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Tome XXVI. Juin 1875.

M. *Ginouc*, chargé d'examiner la proposition de faire l'échange des *Mémoires* avec la Société savante que le Khédive vient de fonder au Caire, présente de vive voix un rapport qui conclut à l'acceptation de cet échange.

L'Académie procède ensuite à une double élection.

M. *Ch. Domergue*, de Beaucaire, qui est depuis 1858 associé-correspondant de l'Académie du Gard, et qui a été l'un des lauréats du concours historique de cette année, est nommé membre titulaire non-résidant.

M. le docteur *Bourdel*, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier, auteur de plusieurs brochures sur des questions de médecine, dont il a fait hommage à l'Académie, est nommé associé-correspondant.

M. Laval lit, au nom de M. PUECH, absent, un rapport de ce confrère sur les diverses brochures que M. le docteur *Bourdel* a adressées à l'Académie.

« Dans l'une des dernières séances, l'Académie m'a confié l'examen de plusieurs brochures qui lui avaient été adressées par M. le docteur Bourdel. Je viens lui en rendre compte aujourd'hui, et je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'il s'agit non-seulement d'un confrère estimé, mais encore d'un professeur agrégé de la Faculté la plus ancienne de France, celle de Montpellier.

» Au sein de cette ville, petite par le nombre des habitants, mais considérable par les talents divers qui s'y trouvent rassemblés, M. Bourdel sut se créer une place honorable, soit comme professeur enseignant, soit comme écrivain, soit enfin et surtout comme praticien. La maladie et la mort de M. le professeur Dubreuil, la maladie de M. le professeur Lordat, le mirent à même, pendant les années scolaires 1851-1852, 1852-1853, de faire les cours d'anatomie, et de physiologie et de s'y faire remarquer par la clarté et la méthode de son enseignement.

» Son œuvre comme écrivain ne fut pas moins considérable. Tour à tour collaborateur

des *Annales cliniques* de Montpellier, de la *Gazette médicale* de Toulouse, il donna, dans ces divers journaux, des preuves sérieuses de son savoir et de sa parfaite compétence dans toutes les questions qu'il abordait. L'Académie me dispensera de lui énumérer ces travaux de date déjà ancienne; mais elle me permettra de lui faire remarquer que, dans ces pages écrites au courant de la plume, le savant s'efface pour mettre le praticien dans tout son jour.

» C'est, en effet, par les qualités qui constituent l'homme de l'art, par la sagacité de l'observation, par la rectitude du jugement, l'analyse rigoureuse des éléments cliniques, que se distingue M. Bourdel. C'est à la réunion de ces heureuses qualités qu'il a dû de triompher des difficultés auxquelles se heurte tous les jours le praticien, et de conquérir une place honorable parmi les médecins si éminents que possède Montpellier.

» Les travaux qu'il a adressés à l'Académie en seraient pour moi un nouveau témoignage. Le plus ancien en date, lu au Congrès scientifique, nous le montre aux prises avec cette maladie si meurtrière qu'on appelle le croup. Esprit sûr et peu enthousiaste des nouveautés, il ne vient pas prôner un nouveau remède, mais établir par des faits les heureux résultats qui peuvent être obtenus par la *trachéotomie*. Le

deuxième, intitulé : *Deux cas rares de fractures*, appartient essentiellement au domaine de la chirurgie ; mais il nous intéresse davantage par les enseignements cliniques ; par la justesse des déductions. Enfin, le dernier peut être considéré comme le résumé de sa vie scientifique tout entière ; c'est l'exposé chronologique des titres qu'il a obtenus, des récompenses dont il a été honoré, en même temps qu'une analyse succincte des ouvrages qu'il a publiés.

» A raison du caractère spécial de ces brochures, il serait déplacé de les analyser d'une façon plus étendue ; il nous suffira de dire qu'elles ne sont pas indignes de leurs aînées et justifient la proposition que j'ai en l'honneur de faire à l'Académie, de concert avec plusieurs de mes confrères. C'est un excellent choix, qui, en récompensant un travailleur, honore l'Académie ».

M. l'abbé AZAÏS rend compte ensuite de l'ouvrage que M. A. Germain, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, a adressé à l'Académie, et qui a pour titre : *Pierre Gariel, sa vie et ses travaux*.

« Pierre Gariel a été, pour la ville de Montpellier, ce que l'historien Ménard a été pour

Nîmes. Il a recueilli les souvenirs, les documents et les traditions qui se rattachaient à la suite des évêques de Montpellier, et il en a écrit l'histoire, comme Ménard a écrit l'histoire des évêques de Nîmes. Ce sont deux esprits qui se ressemblent par bien des côtés et qui semblent appartenir à la même famille. Tous les deux ont montré le même attachement pour leur ville natale, le même culte du passé, le même soin pour réunir les documents anciens, la même ardeur pour les recherches historiques et la même patience laborieuse dans cette persévérante étude. Si les doctes travaux de Ménard ont produit la grande et belle *Histoire de la ville de Nîmes* et l'histoire moins étendue et moins complète de ses évêques, les recherches de Pierre Gariel n'ont pas été moins fécondes, et son ouvrage sur la suite des évêques de Maguelone et de Montpellier accuse une véritable et solide érudition.

» Notre savant confrère, M. Germain, qui ne se lasse pas, dans son ardeur de vrai bénédictin, d'interroger les riches archives qu'il a en quelque sorte sous la main, et qui ajoute, tous les ans, comme un précieux complément à sa belle histoire de la commune de Montpellier, d'intéressantes notices, qui sont de véritables ouvrages, sur les grandes figures histo-

riques et sur les institutions de cette ville, vient de publier une étude remarquable sur cet ancien historien de Montpellier. Elle est intitulée : *Pierre Gariel, sa vie et ses travaux*. Après avoir groupé les renseignements qu'il a pu découvrir concernant la vie de cet auteur et le milieu où elle s'est produite, il présente un aperçu de ses travaux, avec une appréciation propre à leur assigner leur vraie place dans l'histoire littéraire de Montpellier.

» Faisons d'abord connaître l'homme. Pierre Gariel était né, en 1584, de Balthazar Gariel, titulaire de la charge, créée par Henri IV, d'anatomiste royal à l'Université de médecine de Montpellier. Il fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, et il avait à peine dix-huit ans, lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat à la collégiale d'Aiguesmortes. « Douce sinécure, dit son biographe, qui lui procurait l'avantage d'avoir rang de bonne heure parmi les bénéficiers, et de pouvoir achever ses études sans être à charge à sa famille ». Il y ajouta bientôt, par un abus fort commun alors (celui de la pluralité des bénéfices), un second canonicat, plus important, dans la cathédrale de Saint-Pierre, à Montpellier. C'était là, pour le jeune dignitaire de l'Eglise, une faveur insigne ; mais nous pouvons dire qu'elle était bien placée : elle allait permettre au chanoine

Gariel de satisfaire ses goûts d'érudit et de se créer une riche bibliothèque, qui lui serait d'un grand secours pour ses travaux historiques.

» Gariel, chanoine de Montpellier à dix-huit ans, vécut jusqu'à quatre-vingt-huit ans; ce qui lui constitue une existence canoniale de soixante-dix ans. Il résume donc en lui près des trois-quarts d'un siècle de l'histoire religieuse de Montpellier. Nous le voyons, en 1637, investi de la mission d'aller représenter, au Synode de Nîmes, le Chapitre de Saint-Pierre de Montpellier. Ce droit de représentation était annexé au titre de prieur des bénéfices du Cayla, d'Arrigas, de Saumane, dépendant du diocèse de Nîmes, dont jouissait le Chapitre de Montpellier. Gariel le représenta dignement, dit son biographe. Il eut rang, au chœur et à la procession, avant le doyen du Chapitre de Nîmes, et le respect qu'on lui témoigna devint, entre les deux Chapitres, l'occasion d'une douce alliance de pieuse confraternité, où notre heureux chanoine joua un des principaux rôles.

» Le premier ouvrage de Gariel est : *Maguelone suppliante*. C'est une supplique adressée à Louis XIII et au cardinal Richelieu, pour empêcher le démantèlement des constructions de l'île Maguelone, ancien berceau

du Chapitre de Montpellier. Cette supplique rappelle les lettres que Pétrarque adressait aux papes qui résidaient à Avignon, pour les engager à rentrer dans la ville de Rome. Ce n'est pas, sans doute, la même éloquence que celle du poète italien ; mais c'est le même accent patriotique et la même affection.

» Le deuxième ouvrage a pour titre : *L'origine, les changements et l'état présent de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Montpellier*. Le but que se propose le chanoine Gariel, c'est d'achever la reconstruction de l'ancienne église de Saint-Pierre, la basilique bâtie par Urbain V, mutilée pendant les guerres de religion. Le pieux chanoine verrait son vœu le plus cher admirablement réalisé, s'il lui était donné de contempler la basilique récemment rajeunie par le talent de notre confrère, M. Révoil.

» Nous ne faisons que mentionner le discours de Gariel sur *la Gloire de la France et l'état présent de nos affaires*, qui fait honneur à son patriotisme.

» Le plus important de ses ouvrages est celui qui est intitulé : *Series præsulum Magaloniensium et Monspeliensium, ou Suite des évêques de Maguelone et de Montpellier*. C'est le livre qui atteste le mieux les travaux prolongés, l'érudition et les connaissances paléo-

graphiques du savant chanoine. Il a largement mis à contribution les archives de l'évêché et du Chapitre et les parchemins des couvents, des confréries, des collégiales, des hospices et des divers établissements de Montpellier. On pourrait désirer plus de critique dans le choix des documents; mais on ne peut que rendre hommage aux recherches du laborieux annaliste.

» Le dernier ouvrage de Gariel concerne *les Gouverneurs anciens et modernes de la Gaule narbonnaise ou de la province de Languedoc*. L'auteur avait quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il publia ce livre. C'est donc le dernier fruit de sa vieillesse, et ce volume s'en ressent; mais il nous atteste aussi cette ardeur pour le travail qu'avait conservée le vieux chanoine sous le poids des années. Il n'a point connu le repos dans cette vie : travailler et prier, telle fut son existence. « A ce titre, dit M. Germain, il a bien droit à un peu d'indulgence pour ses défauts comme écrivain, et à beaucoup de reconnaissance pour les services rendus à son pays ».

M. E. GERMER-DURAND fait connaître une inscription remarquable qui vient d'être trouvée à la Fontaine et qui est tracée sur la base d'une statue élevée à un Nimois du nom de

C. Soillius Valerianus, par les citoyens de Cavaillon, Fréjus, Apt et Avignon, dont il était le patron.

L'Académie, sur la proposition de M. TRIBES, décide que deux jetons d'argent seront offerts, l'un à M. *Roumageon*, instituteur à Saint-Gervasy, et l'autre à M. *Reybaud*, propriétaire à Saint-Laurent-des-Arbres, qui ont fait don à notre Compagnie des ossements fossiles sur lesquels M. Tribes a fait un rapport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

~~~~~

*Séance du 6 novembre 1875.*

Présents : MM. Eug. Brun, *président* ; Alph. Dumas, Aurès, Viguié, Liotard, Tribes, Ginoux, Lenthéric, Dombre, Puech, Pelon, Faudon, Bolze ; et l'abbé Azais, *secrétaire-perpétuel* ;

M. V. Laval, associé-correspondant.

M. le secrétaire-perpétuel donne lecture d'une lettre de convocation adressée par M. le Préfet à l'Académie pour assister aux prières publiques prescrites par l'Assemblée nationale.

Une commission est nommée pour choisir le module de la médaille d'or qui doit être frappée et remise aux lauréats de notre dernier concours. Elle se compose de MM. Aurès, Germer-Durand et Liotard.

M. *Domergue* remercie l'Académie de l'avoir admis au nombre des membres titulaires non-résidants, et il lui fait hommage d'un volume

de critique musicale qu'il vient de publier sous le titre de : *Jeudis de Monte-Carlo*.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

*Revue des sociétés savantes des départements*. 6<sup>e</sup> série, tome I, janvier et février 1875.

*Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*. Liste des membres titulaires, honoraires, correspondants.

*Les constructeurs de ponts au moyen-âge*, par M. Bruguier-Roure, membre de la Société française d'archéologie.

*La politique traditionnelle*, par M. le chevalier Adolphe Pieyre. Nîmes, P. Lafare, 1875.

*Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*. Tome IX, 1<sup>re</sup> livraison, 1873-74.

*Mémoires publiés par la Société centrale d'agriculture de France*. 1873.

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture*. 1875, nos 5 et 6.

*Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Tome XIII.

*Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. N<sup>o</sup> 84.

*Bulletin de la Société des sciences et arts et de la Station agronomique de la Basse-Alsace*. Tome VIII, 1874.

*Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.* 3<sup>e</sup> série, tomes 1 et 2.

*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.* 1<sup>er</sup> semestre 1875.

*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1875.

*Le mot, base de la raison et source de ses progrès,* par C.-A. Letellier.

*Annales de l'Académie de Mâcon.* Tome XII.

*Bulletin de la Société industrielle de Flers (Orne).* 1<sup>re</sup> année, n<sup>o</sup> 2.

*Société des antiquaires de la Morinie.* 23<sup>e</sup> année, 94<sup>e</sup> livraison.

*Le Puy-de-Dôme en 1875,* par M. Louis Chalmeton, de l'Académie de Clermont-Ferrand.

*Les Jeudis de Monte-Carlo.* Impressions musicales, par M. Charles Domergue, membre non-résidant de l'Académie du Gard.

M. LIOTARD rend compte de l'ouvrage que M. A. Pellet a envoyé en hommage à l'Académie, intitulé : *Essai sur l'opéra en France.*

« Le livre, comme son titre l'indique, affiche peu de prétention : en effet, l'histoire de l'opéra n'est pas à faire, après les écrits sérieux

de Fétis, de d'Ortigue et de Castil-Blaze, sur ce sujet. Un autre livre, plus léger et très pauvre de style, publié par Touchard-Lafosse sous le titre *Chroniques de l'Opéra*, contient, au point de vue anecdotique, une foule de détails curieux puisés dans les mémoires des diverses époques par cet infatigable compilateur. Tel est encore un dernier venu, de l'an passé, *Histoire de l'Opéra*, par Alphonse Royer, qui ne contient guère que la biographie de quelques cantatrices ou ballerines en renom.

» L'ouvrage de M. Pellet est aussi plein de faits et de renseignements utiles. C'est à la fois : une *biographie* de tous les compositeurs français et étrangers qui ont produit leurs œuvres sur la scène française; une appréciation de leur valeur respective, où les jugements sont parfois puisés à bonne source, et le plus souvent tirés de la propre inspiration de l'auteur, qui parle en homme très compétent, et fortement nourri par l'étude des œuvres musicales de toutes les écoles; mais c'est surtout un *répertoire* très bon à consulter pour ceux qui, ne connaissant guère que de nom les grands musiciens, désirent être initiés à l'histoire de leur vie et de leurs travaux.

» Après un éclatant hommage rendu aux étrangers, tels que Glück, Mozart, Rossini, Meyerbeer, qui ont pu, chacun à son tour, don-

ner comme un coup de fouet à nos artistes nationaux, et apporter dans le drame lyrique français d'heureuses innovations, voire dans quelques circonstances produire une véritable révolution, M. Pellet assigne, dans sa revue, une place hors ligne à deux compositeurs français qui dominent en effet tous leurs devanciers et leurs successeurs : *Halévy*, dans le genre sérieux, noble et dramatique ; *Boïeldieu*, dans le genre gracieux, fin et spirituel. On sent, par le développement exceptionnel qu'il donne à l'analyse des œuvres de ces deux chefs d'école, une préférence, je dirai presque une partialité, inspirée par un sentiment patriotique auquel, bien loin de contredire, je m'associerai bien volontiers.

« Dans l'opéra sérieux français, Halévy n'a chez nous que peu de prédécesseurs, qui n'ont pas brillé d'ailleurs par la variété et par la fécondité (1). Dans l'opéra-comique, au contraire, Grétry et Daleyrac, Berton et Méhul ont produit des œuvres nombreuses et charmantes ; mais Boïeldieu les résume tous. Il a fait école ; il a eu d'admirables successeurs dans Aubert, Adam, Ambroise Thomas, Grisar, Massé, etc.

(1) Avant la *Juive*, *Robert le Diable*, *Guillaume Tell* et les *Huguenots*, l'Opéra vivait avec la *Vestale*, *Iphigénie*, *Œdipe à Colone*.

» La revue est complète dans le livre de M. Pellet. Les anciens comme les modernes y défilent avec armes et bagages ; et le coup d'œil rétrospectif est fort intéressant.

» On pourrait dire qu'une étude de ce genre aurait gagné à être traduite par une plume plus exercée. Mais, à n'en considérer que le côté instructif, nous pensons que les amateurs, qui voudront se remémorer et se retremper par le souvenir dans les jouissances musicales, trouveront, à parcourir le livre de M. Pellet, agrément et profit ».

M. l'abbé Azaïs présente un rapport sur l'intéressant travail que M. *Bruguier-Roure* vient de publier sous ce titre : *Les constructeurs de ponts au moyen-âge*.

« L'auteur de cette brochure, originaire du Pont-Saint-Esprit, est un écrivain qui consacre sa plume à faire connaître les monuments de sa ville natale. Il a déjà publié un travail sur les vrais constructeurs du pont du Saint-Esprit, et il va faire paraître prochainement un grand ouvrage sur l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit, ainsi que la *Chronique* et le *Cartulaire* de la Chartreuse de Valbonne.

» Le but que se propose M. Bruguier, dans la

brochure dont je viens rendre compte , est de montrer que les constructeurs de ponts au moyen âge , en France, en Italie, en Espagne, appartenaient à des corporations qui se vouaient à ces grandes entreprises dans une pensée de charité pour leurs semblables. Dans ces grands travaux, on voyait l'ouvrier de profession servi par le bourgeois, aidé par le fier baron, qui s'étaient faits l'un et l'autre travailleurs bénévoles, dans le but d'expié leurs fautes et d'acquérir une part de ces faveurs spirituelles qu'obtenaient les pèlerins de Saint-Jacques et les défenseurs des Saints-Lieux.

» Ces associations revêtirent peu à peu un caractère religieux, se régularisèrent et se vouèrent au service des voyageurs, comme d'autres se consacraient au soin des malades. Leur but était toujours une pensée de dévouement. Plus tard, les membres de ces corporations prirent le nom de *Frères pontifes* ou *Frères du pont*. Ils étaient chargés de veiller à l'entretien des ponts et à la sécurité des voyageurs.

» M. Bruguier-Roure, après avoir raconté l'origine de plusieurs ponts en Europe, nous fait connaître les constructeurs des ponts les plus célèbres de nos contrées, jetés sur le Rhône et ses affluents.

» M. Bruguier-Roure, qui manie le crayon



aussi bien que la plume , a ajouté à sa notice plusieurs planches qui reproduisent ces divers ponts et les nombreuses marques de tâcherons gravées sur les pierres.

» Ce travail accuse de grandes recherches, un amour éclairé pour les monuments historiques de nos contrées, un vrai talent d'écrivain, et je sollicite, pour M. Bruguier-Roure, le titre d'associé-correspondant ».

M. V. Laval, associé-correspondant, communique la première partie d'un mémoire dont il est l'auteur sur les *Epidémies de Nimes*.

« Le récit des épidémies qui, dans le cours des siècles, ont désolé la ville de Nimes, est une des pages les plus lamentables de son histoire.

» Il est bon de nous y arrêter quelques instants.

» En cette matière, comme en toute autre, le passé, indépendamment de son intérêt historique, instruit l'avenir ; et le spectacle de ces fléaux épouvantables qui, après avoir, pendant de longs siècles, dévasté des cités entières et porté partout l'effroi et la consternation, ont disparu peu à peu devant les progrès de la civilisation et les lumières de la science, est un précieux encouragement à marcher en avant dans cette voie salutaire, en même temps

qu'un gage certain de voir disparaître à tout jamais, à mesure que le bien-être physique et moral des populations augmentera de plus en plus, que les lois de l'hygiène générale, mieux connues, seront mieux observées, ces quelques épidémies qui, à de rares intervalles, nous surprennent encore.

» Nous ignorons si Nîmes, au temps où elle était colonie romaine, fut visitée par quelques unes de ces maladies qui ravagèrent l'empire et qui furent comme les avant-coureurs de sa ruine, les sinistres présages de cet effondrement que tant de causes avaient également préparé. Il est à croire cependant que les fléaux appelés pestes de Marc-Aurèle, de Commode, de Gallus et de Galba, qui survinrent dans la Narbonnaise comme dans les autres provinces, firent aussi leur apparition à Nîmes. Quoi qu'il en soit, dès l'année 536 de Jésus-Christ, la peste est dans le diocèse de Nîmes et dans celui d'Uzès; et ce n'est, dit l'histoire, qu'aux prières de Rorice, évêque de cette dernière ville, que l'on dut la cessation du fléau. Mais ce saint homme ne désarma le ciel que momentanément; et le bas Languedoc, alors appelé Narbonnaise seconde, et dont Nîmes faisait partie, déjà profondément ruiné par l'invasion des barbares du Nord, fut décimé par trois invasions successives d'un mal qui,

pour nous être resté inconnu dans son essence et sa symptomatologie, n'en a pas moins dû à l'immensité des désastres qu'il occasionna et à la terreur qui s'en suivit, le triste privilège d'être transmis jusqu'à nous par l'histoire et la tradition. C'est aux années 581, 584 et 691 que remontent ces trois principales manifestations épidémiques.

» Puis, deux siècles se passent, qui apportent à l'Europe leur contingent de funèbres maladies, mais qui respectent notre ville; c'est une tempête qui gronde au loin et dont la fureur aveugle, arrêtée par je ne sais quelle barrière, vient se briser impuissante aux pieds de l'antique Nemausus, comme une compensation sans doute aux maux de toute sorte qui l'accablaient depuis si longtemps! Soudain une horde de barbares dont le nom était resté inconnu jusque là, les Hongrois, race de Scythes, poussés par la rage des conquêtes et des dévastations, arrivent jusqu'au Rhône, puis viennent tenter le siège de Nîmes. Mal leur en prit, car ils durent repartir précipitamment, chassés par la valeur du jeune Raymond Pons, comte de Toulouse, et décimés par une fièvre pestilentielle qui envahit leur camp. Or, qu'était-ce, en réalité, que cette épidémie? Les historiens nîmois ne se prononcent pas. Les auteurs de l'*Histoire générale de Lan-*

*guedoc* disent qu'elle consistait dans une enflure extraordinaire de la tête jointe à la dysenterie (1).

» Catel, dans ses *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, se sert des mêmes termes et a été sans doute reproduit par les écrivains nommés plus haut. Enfin, Frodoard, contemporain de cet événement et dont la chronique a servi de base à tous ceux qui ont écrit sur cette époque, appelle ce mal « une contagion » d'inflammation de tête et de dysenterie ». Si nous prenons le texte de Frodoard à la lettre, nous trouverons dans l'antiquité un fléau auquel celui-ci peut être comparé, du moins dans quelques-uns de ses traits : c'est celui qu'on est convenu généralement d'appeler du nom de *peste d'Athènes* (430 ans avant Jésus-Christ). Thucydide, qui nous en a laissé la description, nous dit entre autres choses qu'elle était marquée par une grande chaleur à la tête; que les yeux étaient rouges et étincelants, la langue sèche et enflammée, le gosier en feu; qu'il y avait diarrhée bilieuse abondante, avec tenesme et tranchées; que l'on mourait enfin le septième ou le neuvième jour du mal, avec des douleurs cruelles dans les entrailles, un cours de ventre continu (2).

(1) *Histoire générale de Languedoc*, t. 1, p. 60.

(2) Thucydide. *De bello Peloponn.*, lib. 3, § 2.

A s'en tenir à ces symptômes, le rapprochement serait facile ; malheureusement, il y avait encore, dans la peste d'Athènes, une toux continuelle, la peau était rouge-noire, livide, toute couverte de pustules charbonneuses. Il y avait, de plus, presque toujours gangrène des extrémités, des pieds ou des mains, du nez, des oreilles, des organes de la génération ; enfin, tout un ensemble de symptômes qui ont fait considérer cette maladie par les Allemands comme un véritable typhus. Rien de tout cela n'est mentionné dans l'épidémie hongroise ; aussi semble-t-il au premier abord qu'il y aurait quelque témérité à mettre ces deux épidémies en parallèle et à les considérer comme deux sœurs nées, à plusieurs siècles d'intervalle, d'une série de causes communes. Et cependant, si l'on étudie bien l'histoire du typhus telle que l'a faite la science moderne ; si l'on réfléchit aux mille formes que cette maladie prend de nos jours dans ses apparitions encore, hélas ! trop fréquentes, à ses variétés si nombreuses qu'elle paraît un véritable protégé pathologique, etc., on verra que peut-être le rapprochement est, en définitive, moins hasardé qu'il ne semble ; et qu'il n'est pas impossible que, de même que nous admettons pour les individus atteints une *typhisation à haute dose* et une *typhisation à*

*petite dose*, il ne se produise aussi des typhus à *phénoménalisation* plus ou moins intense et variable, suivant les temps et les lieux. Cette hypothèse acceptée, nous avouons que nous n'hésiterions pas à faire aussi de la maladie signalée par Frodoard un véritable typhus. Et voyez comme tout sourit à cette idée, et comme on retrouve ici l'ensemble des causes qui président à la genèse de ce fléau ! Une horde de barbares, que les historiens du temps nous représentent comme se nourrissant de chairs crues, buvant du sang dans le crâne de leurs ennemis vaincus, coupant leur cœur par morceaux et trainant après eux de sanglantes épaves, arrivent dans la campagne de Nîmes. Ils ont déjà traversé l'Italie, la Provence qu'ils ont couverte de ruines ; mais la mort s'attache bientôt à leurs flancs !

» C'est la suprême consolation des vaincus, quand, du milieu des ruines où ils gisent impuissants, s'élève une force vengeresse, — qu'elle s'appelle peste ou typhus, — qui, à son tour, décime les vainqueurs ! Il semble alors que Dieu lui-même prend en main la cause de l'opprimé, et qu'il dit à l'oppresseur comme aux flots de la mer : « Brise-toi là, tu n'iras » pas plus loin » !...

» Le climat de ces pays a énervé ces barbares du Nord, et quand, au lieu de trouver à

Nîmes la victoire et un repos nécessaire. il faut lutter encore, que l'on a devant soi un ennemi jeune et vaillant; qu'il faut se garder dans un camp encombré de femmes et d'enfants dévorés de vermine; que les vivres deviennent rares et la nourriture partant insuffisante; alors ces Barbares, habitués à la guerre faite au large et dans les grands espaces, perdent courage et se désespèrent; fatigués, surmenés, affamés, débilités, la maladie les envahit..... C'est d'abord la dysenterie qui se déclare, cet autre fléau des grandes masses; la dysenterie, à son tour, prépare les voies au typhus et bientôt celui-ci éclate !... Qu'on lise les auteurs classiques, et l'on verra que, de nos jours, les choses ne se passent pas autrement. Ainsi se passèrent-elles en Crimée, où la peste fut précédée de dysenterie et de scorbut; ainsi se passèrent elles 395 ans avant Jésus-Christ dans la peste de Syracuse appelée aussi maladie des camps de Sicile, épidémie qui sévit sur l'armée carthaginoise, pour lors occupée, sous les ordres d'Hamilcar, au siège de cette ville, etc... »

M. Laval fait ensuite successivement l'histoire des épidémies de peste de 1346, 1361, 1374, 1450, 1482 et 1490, qui firent à Nîmes de nombreuses victimes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 20 novembre 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; Dumas, Jules Salles, Aurès, Viguié, Liotard, Bigot, Lenthéric, Dombre. Puech, Pelon, Gaidan, Faudon, Bolze, de Grisy, Dombre ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel* ;

M. V. Laval, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1875.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura)*, Juillet 1875.

*Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 1875.

*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*. Tome XXXIII, 1<sup>re</sup> partie.



*Bulletin de la société Dunoise, N° 25, juillet 1875.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux, mai et juin 1875.*

*Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, avril, mai et juin 1875.*

*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 29<sup>e</sup> volume, 1875.*

*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, IX<sup>me</sup> année, 1874-75.*

*Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, juillet et septembre 1875.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, 3<sup>me</sup> série, n° 6, 1875.*

*Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, année 1873-74.*

Notre regretté confrère, M. Flouest, qui n'a pas oublié l'Académie du Gard, où ses lectures étaient écoutées avec un si vif intérêt, envoie une étude qu'il a publiée sur le bel âge du bronze lacustre en Suisse, par MM. Desor et L. Fabre. Il fait également hommage à l'Académie du Discours qu'il a prononcé à la rentrée solennelle de la cour d'appel de Lyon et d'une brochure intitulée : *Note sur trois marques de*

. *fabrique de verriers et une marque de jaugeage à l'époque de la domination romaine en Gaule.*

Sur le rapport de M. *Liotard*, l'Académie décide qu'elle fera frapper un coin qui restera en sa possession et qui reproduira les médailles destinées aux lauréats de nos concours

La proposition, faite par le Secrétaire-perpétuel, d'envoyer une députation saluer, au nom de la Compagnie, le nouvel évêque de Nîmes, est accueillie avec la plus vive sympathie; et il est décidé, par un vote unanime, que les membres du Bureau iront, au nom de leurs confrères, présenter leurs hommages à Sa Grandeur et lui souhaiter la bienvenue, en lui rappelant les liens qui, depuis bien des années, l'unissent à notre Société.

M. AURÈS communique un passage de la *Revue des Sociétés savantes des départements* dans lequel M. Théry, membre titulaire du Comité, rend compte des travaux de notre Académie, et mentionne les lectures de plusieurs de nos confrères. La remarquable étude de notre regretté confrère, M. Blanchard, qui avait pour titre : *Le Juge du point d'honneur à Nîmes*, attire d'une manière particu-

lière l'attention de l'honorable rapporteur, qui regarde ce travail comme pouvant servir à compléter les notions que nous possédons sur l'institution d'un *tribunal du point d'honneur*. Qu'il me soit permis d'ajouter que M. Aurès, qui sait si bien mettre en relief tout ce qui est à l'avantage de notre Compagnie, s'est modestement oublié lui-même. La *Revue des Sociétés savantes*, des mois de mars et avril, mentionne une lecture faite à la Sorbonne par M. George, de la Société archéologique de Lyon, sur la signification des *Scamilli impares* de Vitruve. Or, notre confrère, M. Aurès, qui assistait à cette lecture, et qui a publié un remarquable mémoire sur ce sujet, a pris la parole pour combattre les conclusions de M. George; et le Secrétaire de la section d'archéologie, M. Chabouillet, témoin de ce débat, avoue, dans son rapport, *qu'il penche pour les conclusions du savant ingénieur du Gard*.

M. PELON donne lecture de la notice biographique que l'Académie l'a chargé de faire sur notre regretté confrère, M. G. *Goirand de Labaume*. Il fait connaître ses nombreux rapports comme président de la Société d'agriculture et ses lectures à l'Académie. Il s'attache aussi à faire ressortir les excellentes qualités de l'esprit et du cœur de notre ancien collègue.

M. Jules SALLES, délégué de l'Académie du Gard aux fêtes du quatrième centenaire de Michel-Ange à Florence, communique à ses confrères les souvenirs et les impressions qu'il rapporte de cet intéressant voyage à l'ancienne ville des Médicis. La première partie de son récit est consacrée à décrire les sites remarquables et les villes qu'il rencontre sur sa route. La description des fêtes de Florence est renvoyée à la séance suivante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Séance du 4 décembre 1875.*

Présents : MM. Brun, *président* ; J. Salles, Liotard, Bigot, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Faudon, Bolze, de Grisy, Doze, Deloche ; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Bondurand, membre non-résidant ; Laval, associé-correspondant.

Conformément à la décision de l'Académie, les membres du Bureau, auxquels quelques confrères avaient bien voulu se joindre, se sont présentés à l'évêché pour offrir, au nom de la Compagnie, leurs hommages à Monseigneur. Sa Grandeur s'est montrée sensible à cette marque de sympathie de la part d'une Société qui lui est chère, et elle nous a dit qu'elle serait heureuse de nous rendre notre visite, en assistant à notre prochaine séance.

Monseigneur l'évêque de Nîmes a bien voulu, en effet, honorer cette réunion de sa présence. Il est accompagné de M. l'archiprêtre Suchet, président de l'Académie de Besançon. M. le

président remercie Sa Grandeur de cette marque d'intérêt qu'elle veut bien donner à notre Compagnie. Monseigneur Besson répond qu'en venant assister à cette séance, il a tenu à remercier l'Académie du titre d'associé-correspondant qu'elle lui avait conféré, il y a vingt ans, à l'occasion de la *Vie de Monseigneur Cart*. Monseigneur ajoute que, lorsque les travaux de son épiscopat lui permettront de goûter quelques distractions littéraires et quelques délassements où l'utilité se mêle à l'agréable, c'est au sein de notre Compagnie qu'il s'empressera de venir les chercher.

- Le secrétaire-perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté. S'adressant ensuite à Monseigneur Besson, il lui dit :

« Votre présence parmi nous resserre les liens qui vous unissaient déjà à notre Compagnie et renoue les traditions des anciens évêques de Nîmes. C'est un évêque de ce diocèse, Séguier, qui nous accueillit à notre naissance dans son palais épiscopal et nous y donna, pendant plusieurs années, une hospitalité généreuse. C'est un autre évêque, dont le nom rappelle de beaux souvenirs d'éloquence, Fléchier, qui obtint pour notre Société, par sa

haute influence, des lettres d'affiliation à l'Académie française. Or, votre aimable bienveillance, Monseigneur, fait revivre parmi nous l'esprit doux et conciliant de Séguier, et votre parole, qui a retenti dans les plus célèbres églises de France, est un écho de celle de Fléchier. Aussi, l'ambition de l'Académie du Gard sera de vous unir à elle par un lien d'honneur plus intime et plus élevé que celui d'associé-correspondant ».

Monseigneur répond qu'il est vivement touché de ces marques de sympathie, qui sont pour lui un lien de plus qui l'unit à l'Académie.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Revue des Sociétés savantes des départements. Tome I, 6<sup>e</sup> série, mars, avril, mai et juin 1875.*

*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, 1875.*

*Cinquante ans de l'histoire du Chapitre de Notre-Dame-de-Laon. — Procès-verbaux avec introduction et notes, par M. Edouard Fleury.*

*Séance publique de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Aix, 1875.*

*Annales de la Société académique de Nantes et du département.* 1875.

*Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.* Deuxième trimestre 1874.

*Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.* 35<sup>me</sup> livraison. 1875.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 1<sup>er</sup> trimestre de 1875.

*Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.* 1873-74.

*Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 1<sup>er</sup> semestre de 1875.

*Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Année 1873-74.

*Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.* Tome XV, 1<sup>re</sup> partie.

*Annales de la Société archéologique et historique de Château-Thierry.* 1873.

*Bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura),* nos 8 et 9.

M. le Président communique une note sur les diverses pièces à fournir relativement au legs de M. Maumenet. L'Académie décide que cette note sera remise à la commission qui a été nommée pour s'occuper de cette importante affaire.



M. Jules SALLES, continuant la lecture commencée à la séance précédente, décrit les belles fêtes qui ont eu lieu à Florence, à l'occasion du IV<sup>me</sup> centenaire de Michel-Ange. Après avoir raconté les fêtes de la première journée, il poursuit en ces termes :

« La seconde journée avait un côté plus artistique. Son principal attrait consistait dans l'exposition, la *mostra*, comme disent les Italiens, des œuvres de Michel-Ange qu'on avait pu réunir dans l'académie des Beaux-Arts. Pour donner plus d'éclat à cette fête des arts, le roi avait envoyé un de ses fils qui était arrivé le matin même à Florence et venait incliner Sa Majesté royale devant la majesté du génie : car, en réalité, les premiers des hommes seront toujours ceux qui, d'un papier, d'une toile, d'un marbre, d'un son firent une chose impérissable.

» On n'avait pas eu la prétention de rassembler toutes les œuvres du Buonarotti. Ni le *Moïse*, ni la *Pietà* (1), ni le *Jugement dernier*,

---

(1) On appelle ainsi tout groupe représentant la Vierge tenant sur ses genoux le corps inanimé de son fils. Rien, en effet, n'est plus digne de pitié qu'une mère pleurant son enfant mort. La *Pietà* de Michel-Ange, qui se trouve dans la 1<sup>re</sup> chapelle à droite en entrant dans l'église de Saint-Pierre de Rome, est le seul de ses nombreux ouvrages que Michel-Ange ait signé.

ni le vaste plafond de la *Sixtine* n'avaient pu quitter Rome. Les belles statues de la chapelle Saint-Laurent, qui ornent les tombeaux des Médicis, ne pouvaient non plus être transportées ; mais on avait fait des reproductions, soit par le moulage, soit par la photographie, de tous ces chefs-d'œuvre, en sorte qu'il nous était possible d'embrasser d'un coup d'œil toute l'œuvre du maître. Il y avait là les *fac-simile* des dessins que renferment le musée du Louvre, celui de la reine d'Angleterre, les musées de Lille, de Weimar, de Naples et de toutes les autres collections d'Europe qui possèdent quelques papiers portant l'empreinte et la griffe de Michel-Ange, collections qu'on ne verra probablement jamais réunies une seconde fois.

» Nous les avons visitées avec la plus grande attention en compagnie de Charles Blanc, à côté duquel nous avons eu la chance de nous trouver, et nous avons joui doublement et du plaisir des yeux et de celui des oreilles, en écoutant les savantes dissertations de l'ancien ministre des Beaux-Arts.

» D'après les nombreux moulages qui ont été faits sur les statues originales de Michel-Ange, on a constaté avec plaisir que le musée du Louvre possède un des plus beaux produits de ce puissant ciseau. Ce sont les deux captifs qui

devaient orner le tombeau de Jules II : si l'un n'est pas tout à fait terminé, l'autre doit être mis en première ligne dans l'œuvre de Buonarroti. C'est dans cette statue que l'on admire surtout le résultat des études anatomiques que Michel-Ange poussa aux dernières limites. On dit que le prieur de San-Spirito, qui était au-dessus des préjugés de son temps, lui faisait porter secrètement les corps morts tirés de l'hôpital contigu au couvent, et que l'artiste se livra pendant douze ans à la dissection et à l'étude des muscles du corps humain. « Ce fut là certainement, nous dit Charles Blanc, le point de départ de ce dessin incomparable qui devait constituer l'essence de son génie et l'on peut dire que l'anatomie, une fois possédée et approfondie, comme elle le fut par lui, devint l'instrument de sa grandeur et peut-être le secret de son style. Pourquoi? — Parce que une telle science pouvait lui permettre d'exprimer sa fougue sans avoir besoin de recourir constamment à la nature, et de refroidir sa verve en présence d'un modèle à gages ».

» Dans notre promenade au milieu de tant de chefs-d'œuvre, nous nous sommes arrêtés longtemps devant un bas-relief de forme ronde représentant la vierge Marie sur les genoux de laquelle s'appuie un enfant Jésus, en pied,

avec une pose et un visage si ravissants qu'il eût fait un digne pendant à la *Vierge à la chaise* et que Raphaël lui-même n'aurait pas craint de signer. Ce morceau de sculpture, s'il est bien authentique, est un démenti formel donné à ceux qui excluent la grâce au talent du fougueux Florentin.

» Ce qui nous a frappé aussi, en visitant les galeries consacrées aux statues, c'est le grand nombre de figures et de bas-reliefs qui n'ont pas été terminés et sont restés sous forme d'ébauches. Telle était sa fécondité d'idées, tel le nombre de conceptions qu'il aurait voulu réaliser à la fois, qu'il ébauchait les ouvrages avec chaleur; et, quand il s'apercevait que sa main téméraire avait enlevé trop de marbre, il les abandonnait. Parfois aussi, par hâte de passer à un autre sujet, il laissait de côté le marbre trop tôt entamé, pour y revenir à loisir....., si jamais il devait avoir des loisirs. Mais les longues années de sa vie furent insuffisantes pour accomplir ces révisions toujours ajournées.

» Le marbre trop entamé ! avons-nous dit : cette manœuvre audacieuse employée par Michel-Ange est certainement un procédé nuisible à la perfection de l'art. Le marbre travaillé avec feu, sans maquette préalable, recevait, dans diverses parties, un sentiment que peut-

être une plus longue étude et plus de précautions n'auraient pas rendu aussi vrai; mais le mérite des détails ne dédommage pas des défauts de l'ensemble; et « le temps se venge, a dit un critique contemporain, de celui qui s'en passe ».

M. Jules Salles termine cette intéressante étude sur les œuvres de Michel-Ange, par le récit du banquet donné aux artistes qui avaient assisté à ces fêtes.

« Une table de 250 couverts les réunissait dans un superbe hôtel, sur les bords de l'Arno. Le banquet était présidé par le Maire de Florence, il signor Peruzzi, magistrat des plus sympathiques à la population et dont le nom restera désormais inséparable du 4<sup>e</sup> centenaire de Michel-Ange. A ses côtés, étaient assis les deux représentants français, Guillaume et Meissonnier; et nous dirons, en passant, que notre nation, si dignement représentée, a eu la place d'honneur dans toutes les cérémonies.

» Il serait au-dessus de nos forces d'analyser tous les *brindisi* qui furent portés au dessert : pour cela les Italiens ont une verve et une faconde inépuisables; mais les étrangers aussi ne sont pas restés muets; et comme l'Académie du Gard est la seule Académie de province qui fût représentée à ce congrès des

arts, j'ai demandé la parole pour joindre mes remerciements à ceux de mes autres confrères et payer aussi mon tribut d'admiration au grand artiste de la Renaissance.

» Dans le savant discours que Charles Blanc avait prononcé l'avant-veille aux pieds de la statue du *David*, il avait terminé par cette pensée, que plusieurs œuvres du grand maître commençaient à disparaître sous les ravages du temps ou de l'incurie et qu'il était du devoir des édiles d'employer tous les moyens pour sauvegarder ce qui restait encore de cette œuvre colossale. Reprenant cette idée, je me suis permis d'ajouter que, sous le règne de Louis-Philippe et le ministère de M. Thiers, un grand peintre fut envoyé à Rome pour faire la copie du *Jugement dernier*, et que cette fresque, rongée par le temps et enfumée par les cierges de l'autel, est désormais à l'abri de l'oubli, rendue comme elle l'a été par l'habile pinceau de notre compatriote Sigalon.

» L'heure du départ avait sonné. — Vous comprendrez, sans peine, Messieurs, que ce n'a pas été sans un soupir de regret que nous avons fait nos adieux à la gracieuse et si hospitalière Florence; mais nous l'avons quittée en faisant les vœux les plus ardents pour qu'une nouvelle Renaissance des arts, des lettres et des sciences fasse éclore les germes qu'elle

possède encore dans son sein, et revivre le siècle qui vit naître et mourir le grand homme dont elle vient de fêter si dignement le 4<sup>mo</sup> centenaire ».

M. LENTHÉRIC, avant de commencer sa lecture sur *Maguelone*, exprime à Monseigneur, en quelques mots bien sentis, combien l'Académie est honorée par sa présence. Mais il ajoute que cet honneur est doublé pour lui d'un danger, celui de prendre la parole et de faire une lecture devant un maître en l'art de parler et d'écrire, et il réclame son indulgence.

M. Lenthéric raconte ensuite les diverses vicissitudes qu'a traversées l'île de Maguelone avec ses fortifications et sa vieille cathédrale.

M. LAVAL, associé-correspondant, continue la lecture de son travail sur les épidémies de Nîmes.

« En 1494, la peste parut dans le mois de janvier, au moment de la séparation des Etats généraux réunis à Nîmes, et son invasion coïncide avec des passages considérables de troupes dans le Languedoc à l'occasion des guerres de Charles VIII contre Naples et contre Ferdi-

nand, roi d'Espagne. La fureur du fléau s'accrut de toutes ces circonstances ; il fut impitoyable pour le peuple. En vain implora-t-on la clémence du ciel, en vain porta-t on en procession les reliques de S. Baudile, le ciel resta sourd à tant de détresse ; et, pendant tout le printemps et tout l'été, la peste ne cessa de frapper à grands coups ! Le juge-mage, Guillaume de Montcalm, craignant pour ses jours se réfugia à Marguerittes, et les consuls à leur tour durent abandonner la ville malheureuse et se retirer à Uchau. Chose surprenante ! Uchau, Bouillargues, Marguerites, localités situées aux portes de Nimes, étaient dans ce même temps indemnes de toute atteinte ! La mortalité fut si forte à Nimes qu'on ne trouva plus personne pour enterrer les morts et qu'il fallut décider, en conseil de ville (15 mars 1494) de donner six florins, soit quatre livres dix sols tournois, salaire énorme pour l'époque, à ceux qui voudraient s'en charger. La terreur devait être bien grande, puisque, malgré l'appât du gain, c'est à peine si on trouva deux particuliers pour cette lugubre besogne. En même temps, la démoralisation était à son comble : les femmes sans pudeur et sans vertu oublièrent leurs devoirs d'épouse et se livraient à un honteux concubinage. La peste s'était faite la pourvoyeuse de la prostitution... Mères coupables !



on les vit aussi exposer le fruit de leurs relations criminelles aux portes des églises ou de l'hôpital; et il fallut lancer contre ces créatures dénaturées les foudres de l'Eglise pour tenter de les rappeler dans la bonne voie! Une pareille calamité avait appauvri la ville, les guerres avec l'Espagne, les subsides énormes qu'on levait sur elle, avaient fait le reste; et le Nîmes du XV<sup>e</sup> siècle était lugubre à voir : ses maisons étaient pour la plupart inhabitées, ses murailles étaient en ruines. Que faire? Les consuls qui, un instant, oubliant les sages traditions de leurs devanciers, avaient fui devant le danger, étaient bientôt revenus se mettre à leur poste. Ils ne désespérèrent point : pour empêcher la famine de venir augmenter le désastre, on empêcha les grains et la volaille de sortir du pays; et, à cet effet, les consuls firent, avec l'assentiment du sénéchal de Beaucaire, fermer les ports de Ville-Neuve-d'Avignon, de Beaucaire, de Fourques et de Saint-Gilles; à l'intérieur, on exigea que ceux qui auraient des bestiaux malades en fissent la déclaration dans les deux jours sous peine de cent sols d'amende. Enfin, et c'est une mesure qui fait honneur à la perspicacité d'Etienne de Vest, sénéchal de Beaucaire, le passage sur le territoire de Nîmes fut refusé à 400 gascons qui revenaient d'Italie et retournaient chez

eux... L'épidémie cessa enfin, et peut-être est-ce encore grâce au zèle des consuls, gardiens vigilants de la cité et aux sages précautions qui furent prises, que l'on fut redevable de voir Nîmes épargné, alors que la campagne des environs et tout le Bas-Languedoc étaient cruellement ravagés, en l'année 1499.

» Mais les événements venaient à l'encontre de la prudence la mieux entendue ; l'agglomération des troupes augmentait chaque jour et, malgré tous les efforts que faisaient les consuls pour s'y opposer, de nombreuses compagnies continuaient à sillonner le pays. Le résultat était prévu d'avance ; la peste reparut en 1502, apportée par les milices du Roussillon, qui l'avaient introduite également dans Montpellier. Cette année-là, elle présenta un caractère particulier et auquel on n'était pas habitué. D'ordinaire, la peste faisait une invasion brusque et instantanée ; aussi meurtrière au début qu'à la fin de l'épidémie, il n'y avait dans sa marche ni période d'invasion, ni période d'augmentation, ni période de déclin. Comme ces violents incendies qu'une étincelle allume et qui en un instant embrasent les cieux de flammes dévorantes, elle était immédiatement à son apogée, frappant sans trêve ni merci jusqu'à ce que son œuvre de mort fût achevée. Cette fois, elle suit une marche ascendante : on aurait dit que

le mal couvait encore et qu'il s'essayait lentement avant de prendre son essor. Peu à peu, cependant, et malgré toutes les précautions prises, ses ravages augmentèrent; et, au mois de janvier 1503, l'hôpital, dit Ménard, était rempli de pestiférés. Dès ce moment, la mortalité fut grande et les malades innombrables. Comme il arrivait en pareille occurrence, les médecins manquèrent et les consuls furent obligés de conclure un marché avec un bachelier en médecine, Pierre d'Asperuges, qui, moyennant douze livres tournois, s'engagea à soigner les pestiférés de l'hôpital pendant une année. Disons-le à sa louange, il appert des écrits du temps qu'il s'acquitta avec zèle et conscience de ses obligations ».

De 1503 à 1530, Nîmes fut visitée par quatre autres épidémies de peste, savoir : en 1506, 1516, 1520 et 1527. M. le docteur Laval signale chacune d'elles avec les particularités qui s'y rattachent. C'est ainsi que la peste de 1516 vit à Nîmes la création d'un *capitaine de la santé*. M. Laval indique sommairement les attributions spéciales de ce fonctionnaire, qui, « armé de pouvoirs exceptionnels, avait l'initiative de toutes les mesures à prendre contre la peste ou dans le but de maintenir l'ordre public dans des temps où la perturbation

sociale n'était que trop souvent la conséquence du désarroi inséparable de ces grandes ruines d'hommes et de choses. A l'instar des *provéditeurs de la santé*, que Venise avait institués dès 1348, année de la *mortalega grande*, le capitaine de la santé fut investi, par le conseil de ville de Nîmes (7 juin 1546), de la direction entière et absolue de tout ce que comportait le service sanitaire; il eut la surveillance de l'hôpital des pestiférés, le droit de réquisition forcée de tout objet dont l'emploi ou la possession lui paraîtrait utile dans l'accomplissement de son mandat; les prêtres, médecins, chirurgiens, apothicaires, infirmiers, fossoyeurs et généralement tous ceux que leur profession mettait plus ou moins en contact avec les malades, furent complètement à sa discrétion, pouvant disposer d'eux à sa convenance et les répartir comme il l'entendait; etc. etc... »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 18 décembre 1875.

Présents : MM. Brun, *président*; Jules Salles, Aurès, Ch. Liotard, Bigot, Tribes, Im-Thürn, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Dombre, Puech, Faudon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier; et l'abbé Azaïs, *secrétaire-perpétuel*.

Jeanjean et Bondurand, membres non-résidents; Laval, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

*Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. 1873-74.*

*Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche. N° 8, 1874.*

*Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome XXIII, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons 1874.*

*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. 4<sup>e</sup> trimestre 1875.*

*Bulletin des séances de la Société centrale d'agriculture de France. Nos 7 et 8, 1875.*

*Société d'histoire naturelle de Toulouse. 9<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> fascicule, 1874-75.*

*Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Juillet, août et septembre 1875.*

*Bulletin de la Société protectrice des animaux. Juillet et août 1875.*

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. N<sup>o</sup> 2, 1875.*

*Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Juillet 1875.*

*Revue savoisiennne. N<sup>o</sup> 11, novembre 1875.*

*La Conversazione, annuale rivista di scienza, lettere ed arti. Bologna.*

*Notice sur l'aqueduc romain de Sens, par MM. Julliot et Belgrand.*

M. Rodier de la Bruguière, membre non-résidant, fait hommage à ses confrères d'un nouvel ouvrage qu'il vient de publier.

Sur la proposition de M. l'abbé Azaïs, l'Académie voulant reprendre ses anciennes tradi-

tions, décerne à l'unanimité le titre de président honoraire à Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, qui était, depuis vingt ans, associé-correspondant. Une députation est chargée d'aller faire connaître cette décision à Monseigneur.

M. *Bruguier-Roure* dont l'étude sur les *Constructeurs de ponts au moyen-âge* a été l'objet d'un rapport, est nommé associé-correspondant.

M. Jules SALLES prend la parole pour faire part à l'Académie de la mort d'un de ses membres honoraires, M. *Alexandre Colin*, peintre, ancien directeur de l'école de dessin de Nîmes, qui vient de s'éteindre à Paris.

« M. Colin, dit-il, fut envoyé à Nîmes en remplacement de M. Perrié, pour diriger les Ecoles de dessin de la ville. Précédé de la réputation qu'il s'était déjà acquise dans la capitale, il ne tarda pas à nous montrer qu'il en était digne par la puissante direction qu'il donna aux diverses branches de son enseignement. Pour encourager les élèves, il ne craignait pas d'associer l'exemple aux préceptes, en s'asseyant lui-même sur les bancs de la classe du modèle vivant, et faisant au crayon, au

lavis ou en peinture, des figures qui devenaient une grande instruction et un pressant stimulant pour ceux qui le voyaient travailler. Aussi est-il sorti de sa classe nombre de bons élèves, parmi lesquels nous ne mentionnerons que le plus illustre, votre confrère Charles Jalabert, qui occupe aujourd'hui un des premiers rangs dans les artistes de Paris, et qui, déjà officier de la Légion d'honneur, verra bientôt, j'espère, s'ouvrir devant lui les portes de l'Institut.

» Sans M. Colin, qui devina les heureuses facultés dont il était doué, et qui dirigea ses premiers pas dans la carrière, M. Jalabert en serait peut-être à végéter à Nîmes comme un simple commerçant, ainsi que ses parents l'avaient désiré dans sa jeunesse.

» Toutefois, comme chaque médaille a un revers, l'enseignement de M. Colin fut jugé trop artistique par un conseil municipal qui pensait, à tort ou à raison, que l'École de Nîmes avait été créée surtout dans le but de faire des dessinateurs de fabrique, ou de pousser les élèves vers les arts professionnels. Il nomma une commission pour surveiller son directeur et l'empêcher de sortir des limites de ses attributions. Le tempérament de M. Colin ne put se soumettre à de telles exigences ; et, dans un moment de vivacité, il donna sa démission.



» Il le regretta plus tard ; car il fallut, en retournant à Paris, se remettre sur la brèche pour reconquérir la position qu'il avait perdue en venant dans le Midi.

» Il y parvint cependant, et eut le bonheur de marier ses trois filles avec des artistes de mérite, qui ont donné aux beaux arts une troisième génération de jeunes talents déjà très distingués.

» On ne saurait certes mettre le talent de M. Colin au même rang de ceux des artistes du XIX<sup>e</sup> siècle qui, dans la peinture d'histoire, se sont élevés au premier rang de l'échelle. M. Colin était surtout un peintre de genre, et il excellait dans les sujets familiers. Son érudition dans les mœurs et les costumes de toutes les époques était telle, qu'il pouvait commencer et terminer un tableau sans autres ressources que celles fournies par son imagination ou son grand savoir.

» Il avait aussi un autre genre de talent qu'il avait poussé jusqu'à ses dernières limites, celui de faire des esquisses d'après les tableaux anciens, en reproduisant d'une manière surprenante, l'esprit, le sentiment, la couleur et jusques au coup de pinceau du maître, qu'il s'appelât Raphaël, Van-Dyck, Titien, Velasquez ou Murillo. Des ventes importantes de ces esquisses ont eu lieu à Paris et à Londres, et

ont servi bien souvent à remonter ses finances en détresse.

» Parmi les principales toiles qu'il a produites, nous citerons un très grand tableau représentant *Françoise de Rimini et Paolo traversant un des cycles de l'enfer du Dante* ; deux compositions sur la vie de Christophe Colomb, dont l'une orne le musée du Luxembourg ; *les Bohémiens au pont du Gard* et *François I<sup>er</sup> visitant la Maison-Carrée*, qui appartiennent au Musée de Nîmes, et une *Magdeleine* placée dans une maison religieuse de notre ville, près de la place Balore.

» M. Colin a été nommé membre titulaire de notre Académie en 1838, et a été plus tard mis au nombre de ses membres honoraires, quand il quitta notre pays. Maniant avec un égal talent la plume et le pinceau, il a prononcé, dans diverses distributions de prix, des discours aussi intéressants que colorés, et qui doivent être placés bien au-dessus de ce genre de littérature, parfois aussi légère que banale.

» Nommé, depuis longues années, professeur de dessin à l'École polytechnique, il a rempli ces fonctions jusqu'à la fin de sa vie ; jusqu'au dernier moment aussi il a tenu le pinceau, alors que sa main avait à peine la force de le manier.

» J'espère, Messieurs, que l'Académie vou-

dra bien mentionner, dans son procès-verbal, le regret qu'elle éprouve de la perte d'un de ses membres aussi méritants ».

M. JEANJEAN, l'infatigable investigateur des Cévennes, poursuivant ses études géologiques, donne lecture d'une notice intitulée : *Une nouvelle excursion géologique dans les Hautes-Cévennes. — L'Homme à l'époque néolithique. — Les grottes sépulcrales de Lanuéjols (Gard) et de Fraissinet-de-Fourques (Lozère).*

Après un rapide coup-d'œil sur le but de l'archéologie préhistorique, de cette science nouvelle qui fait connaître l'époque relative de notre origine ainsi que les mœurs et les coutumes des temps primitifs de l'humanité, l'auteur annonce qu'en parcourant, au mois d'avril dernier, l'arrondissement d'Uzès, afin de rassembler des matériaux pour l'étude des terrains jurassiques et crétacés du Gard, il a pu constater l'existence, dans cette contrée, de diverses stations de l'âge de la pierre polie. Une des principales, qui se trouve, à la surface du sol, dans la commune de la Bastide-d'Engras, lui a fourni quelques poteries noirâtres, ainsi que des instruments en silex.

Arrivant ensuite au sujet principal de son mémoire, M. Jeanjean décrit les divers étages géologiques qu'il a parcourus pour se rendre de Meyrueis à la grotte de Fraissinet-de-Fourques, située à 1200 mètres de ce village, dans les strates dolomitiques Bajociennes, qui forment la couronne rocheuse du Causse-Méjan.

A l'exemple de la célèbre caverne d'Aurignac, la *grotte à têtes humaines* de Fraissinet avait été fouillée jadis par ordre du maire de la commune, afin d'en enlever les squelettes et de les transporter au cimetière de la paroisse. Aussi M. Jeanjean y a-t-il trouvé peu de restes humains et des poteries communes seulement ; ce qui lui a fait supposer que les aborigènes devaient être assez misérables, puisqu'ils ne pouvaient donner aux morts, en offrandes votives, que des vases de terre fort grossiers. Quand notre confrère arriva dans les Hautes-Cévennes, on venait de découvrir un dépôt d'ossements humains dans une grotte ouverte près du hameau de Randavel, commune de Lannéjols. Il s'empressa de s'y rendre et il eut la satisfaction de trouver un gisement encore vierge dans cette belle caverne, qui avait servi, pendant plusieurs siècles, de sépulture aux antiques habitants de la vallée du Trézézel. Dans une seule salle, on pouvait compter

à la surface du sol une vingtaine de crânes, recouverts de stalagmite; et on y voyait les restes des anciens foyers, des os fracturés d'animaux sauvages ou domestiques, et un cercle de pierres plates qui avaient servi de sièges aux parents et amis des défunts, lors du repas des funérailles.

Le gisement de la grotte sépulcrale de Lanuéjols étant considérable, on pourra y exécuter pendant un certain temps des travaux fructueux. Les fouilles que notre géologue fit pratiquer le mirent en possession de diverses poteries, d'instruments en os, d'un andouiller de cerf et d'une canine de sanglier percée pour faire partie d'un collier de parure.

M. Jeanjean fait remarquer que les armes ou les outils en pierre, si communs dans toutes les grottes des Basses-Cévennes, se rencontrent fort rarement dans les cavités naturelles des vallées de la Jonte et du Trévèzel.

Enfin, en terminant sa communication, l'auteur présente un tableau succinct des principales découvertes d'archéologie préhistorique, accomplies jusques à ce jour dans le département du Gard, par MM. de Christol, E. Dumas, Flouest, Cazalis de Fondouce, et par lui-même.

« Tous ces travaux, dit M. Jeanjean, permettent de suivre la marche ainsi que le développement de l'espèce humaine dans notre région et peuvent servir de bases pour la confection d'une carte paléo-ethnologique de notre département. Cette œuvre serait à la fois une véritable introduction à tous les ouvrages d'archéologie historique des membres de l'Académie et le complément de la belle carte géologique d'Emilien Dumas, notre savant et bien regretté confrère ».

M. LAVAL continue la lecture de son travail sur les *Epidemies de Nimes*.

Après avoir, dans la dernière séance, fait l'histoire de la peste de 1529, M. Laval aborde aujourd'hui celle de 1530 :

« Et maintenant, dit-il, considérons-nous les grands ravages qu'elle fit en mars 1530 comme la continuation de la précédente épidémie, ou comme le fait d'une importation nouvelle ? Il est bien difficile, à plus de trois siècles de distance, de pouvoir se prononcer, d'autant plus que les documents contemporains font complètement défaut. Il est cependant incontestable que la peste, après chaque invasion réelle dans une ville, devait y laisser,

pour ainsi dire, des centres de génération, où subsistait à l'état latent le germe nocif de la maladie jusqu'à ce qu'une influence, quelquefois mystérieuse mais souvent saisissable, vint le faire lever. De ces influences, une des plus certaines est celle qui se produisait lorsque, à la fin d'une épidémie, revenaient dans les lieux infectés les personnes qui avaient fui au premier danger. Alors l'infection locale, qui s'était épuisée sur tous ceux qui étaient restés, qui avait frappé tout ce qui était susceptible de l'être, mais qui existait encore virtuellement dans la ville, trouvait un nouvel aliment à sa voracité dans des organismes pour ainsi dire vierges ; l'agitation de l'air, le mouvement, la fatigue déterminés par une nouvelle installation, le contact de personnes qui, pour n'avoir pas succombé n'en avaient pas moins subi l'action miasmatique, faisaient le reste. Les nouveaux arrivants étaient fauchés et ceux-ci devenaient à leur tour la cause d'une explosion plus formidable du terrible fléau. Et, en effet, pour le cas présent, le sénéchal dut transférer sa cour à Millau et les consuls se retirer à Boullargues et à Courbessac. Alors, aussi, il y eut menace de famine ; ce qui obligea le sénéchal de renouveler la défense déjà faite par le roi et le Parlement de Toulouse. de n'exporter, par terre ou par eau, ni blés.

ni récoltes du pays, et d'enjoindre à ceux qui avaient des provisions au-delà de leurs besoins, de vendre le surplus au peuple sous peine, pour les réfractaires, d'y être contraints par la force. Quand le mois d'octobre fut arrivé, le nombre des malades se réduisit à fort peu de chose ; il y eut bien encore quelques cas de peste même en novembre, mais ils furent isolés et comme les dernières étincelles d'un incendie qui s'éteint. Les Etats-généraux de Languedoc purent s'assembler le 10 novembre dans la grande salle de l'évêché de Nîmes et se séparer à la fin du même mois, sans avoir eu à en souffrir ».

« Au mois de mai de l'année 1532, le fléau reparut. Peut-être que l'introduction du Luthéranisme à Nîmes, dans les premiers mois de cette année et l'agitation qui s'en suivit contribuèrent pour leur part à cette nouvelle éclosion. La maladie dura tout l'été et sembla s'éteindre en hiver, pour renaître au mois de mai 1533. Les quartiers pauvres, et particulièrement le faubourg des Jacobins, furent cruellement éprouvés. Au demeurant, nous ne voyons, à l'occasion de cette épidémie, aucune nouvelle mesure prise pour se protéger ; on continue, comme par le passé, à nourrir les pestiférés qui étaient sortis de la ville, et l'on



a toujours pour ces malheureux un chirurgien et un confesseur attitrés, auxquels au préalable on fait prêter le serment de s'acquitter « *bien et duement* » de leurs fonctions. Toutefois, pour être bien sûr que la charge de capitaine de santé sera remplie avec tout le zèle voulu, un conseil de ville tenu le 25 mai 1533 décide qu'on en investira Antoine d'Aspères, marchand et troisième consul. Comme d'habitude, l'automne et l'hiver suivants n'eurent pas à souffrir de la maladie, mais on la revit dès le mois d'avril 1534, à la faveur, sans doute, des bohémiens, des vagabonds et des pauvres mendiants, qui inondaient la ville et les campagnes. Malgré tous les efforts faits dans ce sens, il n'avait pas encore été possible de diminuer le nombre de ces derniers. Qu'on ne s'en étonne pas : la mendicité fut, au moyen-âge et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plaie de l'Europe et du midi de la France en particulier. Pour ce qui regarde notre pays, il est facile d'expliquer comment on ne pouvait la guérir. Deux causes principales s'y opposaient : c'était, d'une part, les guerres continuelles que les seigneurs et riches propriétaires se faisaient entre eux, ou que le roi avait à soutenir contre les étrangers, ou de puissants vassaux qui se souvenaient encore de la féodalité : guerres qui avaient toutes pour résultat de ruiner le pays,

de jeter la perturbation dans les classes pauvres en détruisant l'économie de leur existence, en les deshabituant de leurs travaux ordinaires, en détruisant quelquefois le champ qui les faisait vivre, la cabane qui les abritait, ne leur laissant d'autres moyens de sustenter leur malheureuse vie que la mendicité et le vagabondage. La seconde cause, et incontestablement la plus puissante, résidait, d'autre part, dans la nature même du méridional. Sobre, vivant de peu, se passant facilement de tout luxe et de tout confortable dans l'existence, n'aspirant qu'à avoir la plus grande part de repos et de soleil, qu'avait-il besoin de travailler, lorsqu'au seuil des églises, aux portes des couvents et de l'hôpital, il trouvait, avec la pitié des fidèles, le repos et le pain de chaque jour, en même temps qu'une pierre pour reposer sa tête par les nuits étoilées de ce ciel enchanteur ? etc. »

Après l'épidémie de 1533-34, vient celle de 1542, où fut inaugurée, pour la première fois, à Nîmes la pratique des quarantaines individuelles, celles de 1545, 1549, 1557, 1564. M. Laval fait la relation de chacune d'elles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.